HEBDO DE L'ANNÉE

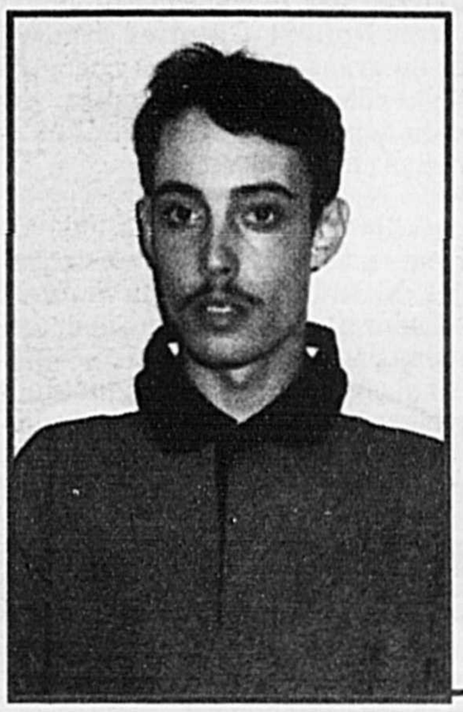
FONDÉ EN 1853

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

148e année Numéro 7 Mercredi 26 mai 1999 64 pages 1$

CAHIER INFO Détente





Meurtre de Marlène Hogue

Yann Desrosiers plaide coupable de complicité après le fait

A-14



L'école de Saint-Damase passe au rétro pour Opération Enfant-Soleil

A-5



Gros Ventre et ses amis ont fait la fête à Saint-Pie

B-5



Des municipalités voraces

On s'arrache l'argent des amendes

A-3-4





PPM — Robert Gosselin

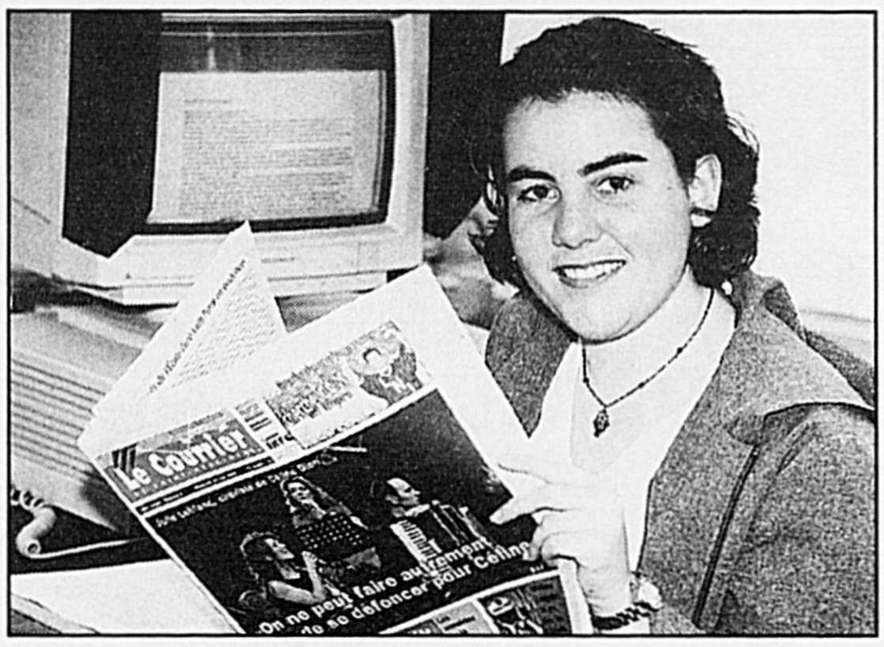
Les 40 ans de sacerdoce du curé de la cathédrale

Des centaines de paroissiens, parents et amis de l'abbé Réginald Deslandes, curé de la cathédrale, ont célébré ses 40 ans de prêtrise dimanche lors d'une messe et d'une fête de reconnaissance au sous-sol de la cathédrale. Dans l'ordre habituel, Mgr François Lapierre, le député Léandre Dion, le maire Claude Bernier, l'abbé Réginald Deslandes et le président du conseil d'administration de la cathédrale.

Nomination à la salle de rédaction

Pour combler le départ de Mme Marie-Chantale Bergeron, le rédacteur en chef annonce l'arrivée de Mme Mélanie Rochefort comme journaliste affectée particulièrement à la couverture du secteur culturel.

Maskoutaine, Mélanie Rochefort est détentrice d'un diplôme en art et technologie des medias du cégep de Jonquière. Elle sera en poste du jeudi au lundi inclusivement, ce qui signifie qu'elle sera disponible en tout temps durant le week-end.



Mélanie Rochefort

Sommaire

Agriculture	A-22
Annonces classées	B-20
Carnet de l'âge d'or	B-11
Carrières et professions	B-23
Économie	A-19
Éditorial	A-8
Faits divers	A-14
Horoscope	B-22
Lettres ouvertes	A-9
Loteries	A-14
Mots cachés	B-21
Mots croisés	B-22
Nécrologie	B-30
Services à la communauté	B-11
Sports	A-28

Nos chroniques

Automobile	B-24
À vos livres	B-6
Cinéma	B-2
CLD	A-19
Coin des jeunes	B-8
Films à l'écran	B-2
Habitation	B-13
Histoire d'ici	B-10
La boîte à images	B-4
Nutrition	B-10
Questions de santé	B-7

LES HEBDOS DU QUÉBEC

LES HEBDOS SÉLECT DU QUÉBEC INC.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

Rumeurs et indiscrétions

On se demande à l'Hôtel-Dieu si le lavage des fenêtres fait partie du montant de 23 millions $ pour la rénovation. Il appert qu'elles sont à PROPREMENT parler, **très sales.**

***

L'entraîneur de l'équipe de soccer féminine **du U-17,** aurait été choisi par les parents des athlètes. On ignore encore si c'est pour sa compétence, son sérieux ou son look juvénile que **Philippe Dumaine** a été désigné. Selon les joueuses, elles ont le plus bel entraîneur de tout le circuit.

***

La publicité précédente a été **retenue et payée** par le candidat au concours du plus bel homme de Saint-Hyacinthe, M. Philippe D. lui-même.

***

Il paraît qu'en enfer, Lucifer ne veut rien savoir des chefs syndicaux. Il craint les manifestations, comme le yâble! Il leur reste le ciel comme alternative. Mais ce n'est pas évident pour un chef syndical de passer son éternité à louanger le patron!

***

Linda Douville, du département de publicité au Courrier, a donné naissance samedi à une fille de 6 livres et 3 onces qui se prénommera Audrey. On se questionne dans les milieux de la balle-molle pour savoir si c'est Linda ou son conjoint Stéphan Lemay qui enseignera à l'enfant à bien jouer à la balle.

* * * *

Le **festival western de Saint-Louis** prépare sa conférence de presse du 2 juin prochain en début de soirée pour son activité qui se tiendra du 15 au 18 juillet.

L'an dernier, le conseiller municipal de l'endroit **Robert Cloutier** avait volé le show au grand dam de ses collègues Daniel Guertin et Gaétan Lavallée. L'entourage du député **Yvan Loubier** doit certainement s'en rappeler!

* * * *

La Ville n'a toujours pas enlevé dans son rapport mensuel de construction le projet de 38 logements du Cours François-Cadoret qui n'aura jamais lieu, à tout le moins dans cette forme-ci.

Ainsi, le nombre de «constructions nouvelles» depuis le début de l'année serait donc de 18 plutôt que 56 comme il est pourtant inscrit dans le rapport.

Le saviez-vous ?

Grâce à la collaboration de **M. Yvan Landry,** les employés des soeurs de Saint-Joseph ont amassé **388$** avec un lave-auto au profit d'Opération Enfant-Soleil. Les automobilistes qui ne font laver leur auto qu'une fois par année, seront rassurés d'apprendre que l'événement sera répété l'an prochain.

***

Le Comité de prévention du crime et le service de police de Saint-Hyacinthe procèderont à une **opération marquage** des automobiles samedi, de 13 h à 17 h à la caserne d'incendie de la rue Boucherville. C'est un service gratuit.

***

La campagne des oeuvres des Chevaliers de Colomb s'est terminée, le tirage a eu lieu et le 5e prix n'a pas été réclamé. Comme 9 000 billets ont été vendus en région, voici le numéro qui vaut 15 000$ en argent comptant à son détenteur. C'est **le 287253.** Le 7e prix, un montant de 10 000$, a été remporté par **Mme Louise Désautels** d'Acton Vale.

***

Il est encore temps d'acheter votre billet pour la course de p'tits canards de samedi le 5 juin. Le premier prix consiste en un **voyage en Europe de 19 jours** pour deux personnes, une valeur de 10 000$. En achetant un billet, on aide à améliorer la qualité de vie des résidants de l'Hôtel-Dieu.

* * * *

Guy Fafard, président de Volkswagen Saint-Hyacinthe, est le président d'honneur de la campagne de financement du comité d'aménagement du parc communautaire Roméo-Forbes.

* * * *

Transports Québec met à la disposition du public la ligne Info-Travaux disponible en tout temps au 771-2106 pour Saint-Hyacinthe et les environs. Les abonnés du réseau Clearnet peuvent obtenir gratuitement ce service en composant le numéro *7575. On peut également consulter le site Internet www.-mtq.gouv.qc.ca/travaux

* * * *

Les profits du tournoi de golf annuel des policiers de Saint-Hyacinthe, qui se tiendra le vendredi 18 juin prochain, seront remis cette année, à parts égales, à l'équipe de soccer l'Inter et au projet du réaménagement du parc communautaire Roméo-Forbes.

Avis aux lecteurs

En raison de difficultés de dernière heure, il a nous a été impossible de publier la page consacrée aux services récréatifs et communautaires. Nous nous en excusons.

La direction

Bal de finissants, mariage, gala, etc...

Le seul endroit où vous pouvez essayer la location de votre smoking

Vente et Location

aussi habit à partir de (achat) 149,95$

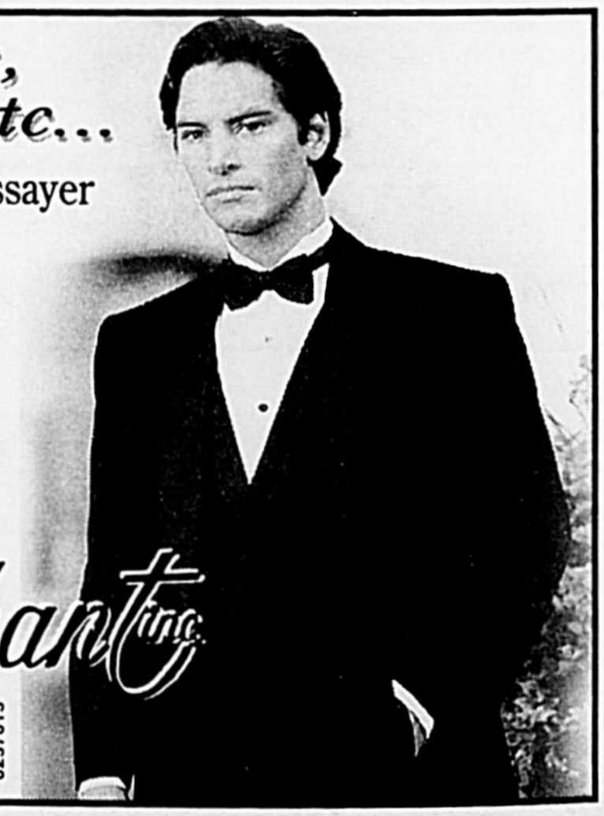
VOTRE MERCERIE

G. Brabant Tuxedo

410, av. Hôtel-Dieu

Tél.: 774-7131

0257015



Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853

Lucien Martel et associés
Docteurs en optométrie
IRIS
OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
PLUS DE 80 CENTRES IRIS AU QUÉBEC
1-800-335-8587
773-2210
Galeries Saint-Hyacinthe
0239659

Saint-Pie Village se démarque avec 21 % du total

La SQ remet le fruit des amendes aux municipalités : 11 535$ pour trois mois de travail



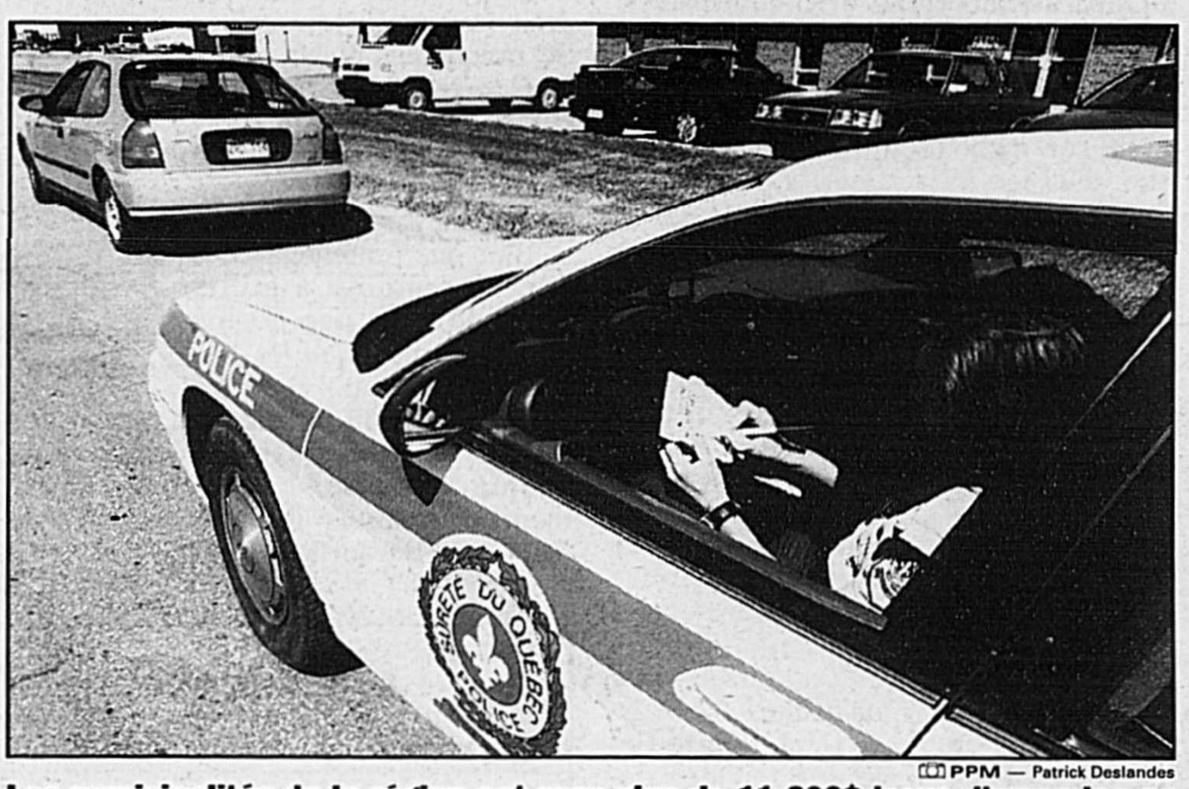
Jean Dumont

Les municipalités de la région maskoutaine commencent finalement à récolter les fruits de leur «investissement» dans la Sûreté du Québec. Cette année, collectivement, elles versent 3,3 millions $ pour bénéficier d'un service de sécurité publique.

Au cours des dernières semaines, elles ont reçu leur part des amendes provenant des constats d'infraction émis par les policiers de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC.

Globalement, elles se partagent plus de 11 235$ pour la période de 15 janvier au 15 avril.

Le montant total correspond à une moyenne d'un peu moins de 500$ par municipalité. À noter que Saint-Hyacinthe n'est pas touchée par cette entente puisqu'elle possède son propre corps de police.



PPM — Patrick Deslandes

Les municipalités de la région ont reçu plus de 11 200$ issus d'amendes au Code de la sécurité routière pour les trois premiers mois de 1999.



PPM — Patrick Deslandes

Les municipalités de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Saint-Marcel et Saint-Hyacinthe-le-Confesseur n'ont cependant rien reçu puisqu'il n'y a eu aucune contravention sur leur territoire.

Soulignons que trois des vingt-trois municipalités rurales de la région n'ont reçu aucune somme d'argent soit, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Saint-Marcel et Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

En contrepartie, les municipalités de Sainte-Pie Village et de la Ville de Sainte-Rosalie ont profité à souhait du travail effectué par les policiers puisqu'elles ont respectivement reçu 2 365$ et 1 730$. Dans le cas de Saint-Pie, le montant représente 21 % de la somme totale des amendes pour l'ensemble de la MRC.

Depuis janvier

Ainsi donc, depuis janvier dernier, les municipalités perçoivent directement les amendes qui sont distribuées par la Sûreté sur leur territoire respectif. À compter du mois d'août, à moins d'avis contraire, elles se partageront la somme au prorata de leur participation.

Pour l'instant, les amendes touchent essentiellement les infractions au Code de la sécurité routière. Plus tard à l'automne, les policiers pourront émettre des constats d'infraction à l'égard de certains règlements municipaux touchant le stationnement, les alarmes, les chiens, la nuisance, l'eau potable et le bruit.

Avant que l'argent ne soit remis aux municipalités, le tout doit transiter par la cour municipale de Saint-Hyacinthe. Celle-ci se garde des frais d'administration décrétés par le gouvernement du Québec.

Les mêmes frais sont valables pour l'ensemble des cours municipales à la grandeur de la province.

Les routes secondaires

En vertu de l'entente signée entre la SQ et les municipalités, seules les amendes issues d'infractions observées sur les routes secondaires reviennent aux municipalités.

Par contre, il faut dire que la surveillance policière se fait principalement sur les routes numérotées du territoire. Prudent, à la SQ, on déclare que plus de 50 % du travail de surveillance est réalisé sur de telles routes. Malgré tout, on pourrait sans doute indiquer, sans se tromper, ni recevoir une mise en demeure de rétractation, que le taux peut facilement dépasser les 75 %.

Malheureusement pour les municipalités, une infraction commise sur les routes provinciales ne leur donne pas un sou.

En clair, cela veut dire que si un automobiliste est intercepté sur la route 116 à Sainte-Madeleine ou la 137 à la hauteur de Saint-Dominique, les amendes sont automatiquement envoyées au fonds consolidé de la province et non dans les municipalités.

SQ - MRC : une entente de cinq ans

(J.D.) — L'entente liant la Sûreté du Québec aux municipalités rurales de la MRC est d'une durée de cinq ans et se termine le 1er juillet 2003.

Depuis bientôt un an, les autopatrouilles de la SQ sont identifiées à la MRC Les Maskoutains et l'on retrouve désormais 44 policiers pour couvrir le territoire.

À noter que depuis juillet dernier, les policiers du poste de Saint-Hyacinthe ne surveillent plus l'autoroute Jean-Lesage puisque la tâche a été confiée à une escouade spécifique.

Le 31 décembre prochain, la construction du poste de la SQ devrait normalement être terminée si bien que les policiers auront un nouveau gîte, sur le boulevard Laurier à Sainte-Rosalie. Le coût de construction de cet édifice sera d'environ 930 000$.

Les municipalités de la région défraient 50 % des coûts réels de la SQ, ce qui représente cette année une somme de 3,3 millions de dollars. Cette somme est ajustée tous les ans selon l'évaluation foncière des municipalités.

Selon l'entente entre la SQ et la MRC, l'ensemble des municipalités paient un taux fixe de 18¢ du 100$ d'évaluation sauf la Ville de Sainte-Rosalie et Saint-Thomas-d'Aquin. Ces dernières versent pour leur part 24¢ du 100$ d'évaluation, étant donné qu'elles ont des populations de plus de 4 000 habitants.

Vos finances avec Brian et Pierre



Brian R. Gagné,
Directeur
(450) 223-1676 (tél. local)



Pierre Champagne,
FICVM.
(450) 223-1675

Ne manquez pas
la chronique Bâtisseur
de la chambre de commerce
à l'émission
Vos finances avec
Brian et Pierre
les dimanches 11h30
et mardi 19h

Valeurs mobilières Desjardins
St-Hyacinthe

OBLIGATIONS
MUNICIPALES
5 ans (11 mars 2003)
7.40 % semi-annuel
Rendement
à échéance

815, av. Du Palais, St-Hyacinthe
0256648

Les amendes de la Sûreté du Québec

Jean Messier plaide pour une vision régionale



Jean Dumont

«Jusqu'à présent, je pense que nous obtenons une très bonne collaboration avec les dirigeants de la SQ, déclare Jean Messier, président du comité de la Sécurité publique à la MRC. Elle est même plus grande que je le pensais à l'origine. Ces gens-là veulent rendre un bon service à la population et désirent préserver leur réputation.»

Si tout marche rondement avec les dirigeants du service policier, la situation n'est pas au beau fixe parmi les municipalités elles-mêmes, notamment à propos du retour de la perception des amendes au Code de la sécurité routière.

À l'heure actuelle, avant l'entrée en vigueur de la réglementation en août prochain, chacune des municipalités perçoit les amendes. Le maire de Saint-Damase aimerait que ses collègues fassent preuve d'une plus grande ouverture sur le plan régional afin que les amendes soient plutôt réparties au prorata des municipalités.

Un règlement en ce sens a été déposé à la MRC en avril et doit être entériné par le gouvernement du Québec, par l'entremise de son ministère de la Sécurité publique, d'ici les prochaines semaines. En août, le projet de règlement doit revenir à l'ordre du jour de la MRC avant d'être appliqué.

Toutefois, les municipalités peuvent individuellement signifier un droit de retrait, si bien qu'elles ne recevraient que les amendes perçues sur leur territoire plutôt que partager la somme globale entre toutes les municipalités.

Déjà, Sainte-Hélène a fait des démarches en ce sens en faisant parvenir une résolution signifiant son droit de retrait. On chuchote que Sainte-Madeleine pencherait aussi vers cette solution.

Un geste insensé?

«Personnellement, je pense que ça n'a pas tellement d'allure, déclare M. Messier. Nous avons un service de sécurité publique à vocation régionale mais d'un autre côté, les amendes reviendraient à chacune des municipalités. Si on pense régional, il faudrait avoir une vision en ce sens.»

«Si par exemple, les policiers ne vont pas à Saint-Hugues parce qu'il n'y a pas de problème mais qu'ils s'orientent plutôt vers Saint-Louis, ce ne serait pas normal qu'une municipalité reçoive les amendes au détriment d'une autre.»

Au niveau du retour des amendes pour les trois premiers mois de l'année, M. Messier n'est pas en mesure de donner un verdict définitif sur sa satisfaction du travail policier par rapport aux attentes des municipalités.

«On n'avait pas d'anticipation à ce niveau-là. Il ne faudrait pas juger le travail de la SQ uniquement selon ce critère de rentabilité. De plus, ce serait une erreur de juger les résultats à court terme après une expérience de seulement trois mois.»

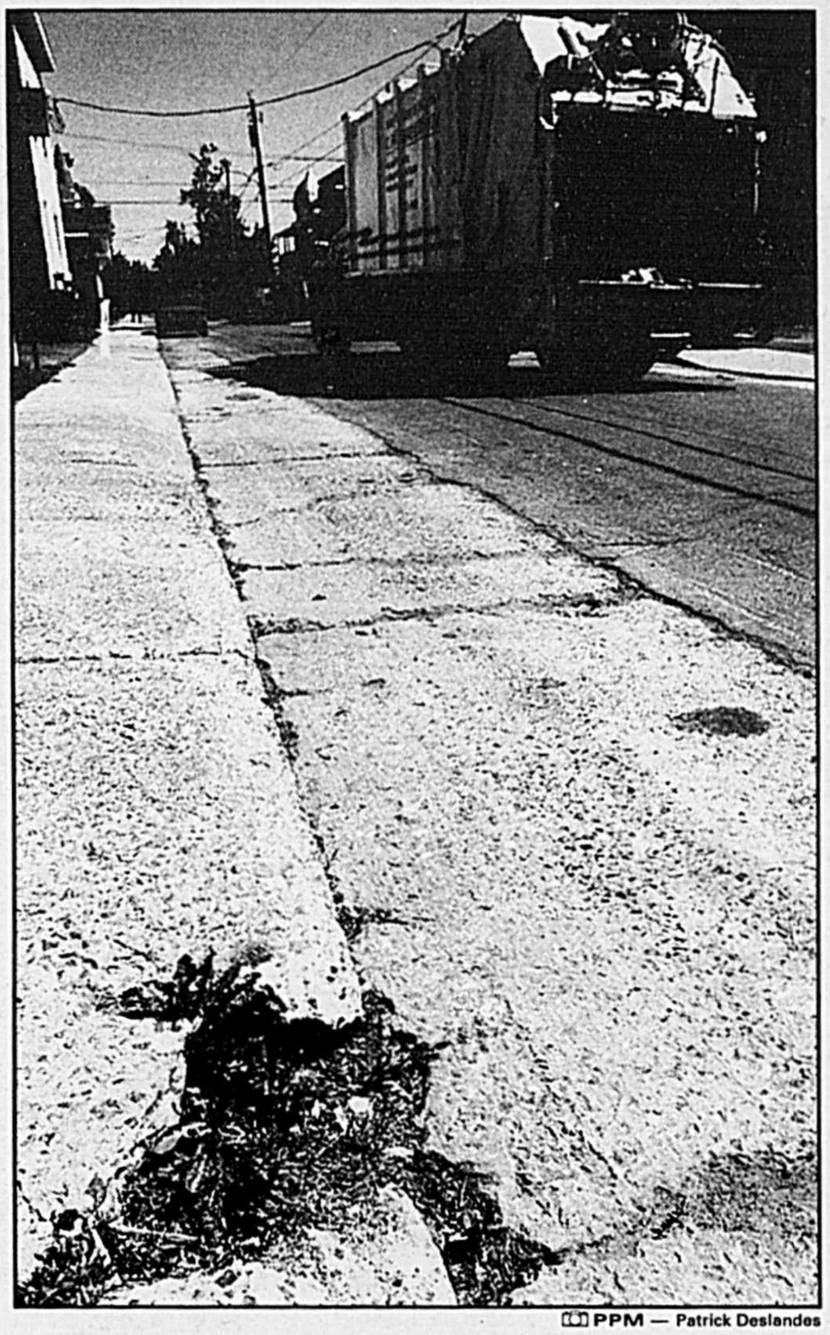
Bien que l'entente avec la Sûreté remonte à juillet 1998, ce n'est que depuis janvier dernier que les municipalités reçoivent les fruits du travail policier, au niveau des amendes imposées. Les municipalités ont adopté à l'automne dernier des règlements pour donner l'autorisation aux policiers d'opérer sur leur territoire, ce qui a retardé le processus.

À cause de cette procédure réglementaire, elles ont donc été privées de revenus pour une période minimale de six mois.



PPM — Patrick Deslandes

Jean Messier, président du comité de la Sécurité publique



PPM — Patrick Deslandes

Elle avait raison de se plaindre

La conseillère Nicole Dion-Audette déplorait l'état lamentable de la rue Larocque et surtout l'urgence de procéder à des travaux de réfection lors de la dernière assemblée du conseil.
À voir cette photo, force est d'admettre qu'elle n'avait pas tout à fait tort de se plaindre. Malheureusement pour elle, la dépense évaluée à près de 47 000$ pour procéder à la reconstruction de cette artère, entre les rues Dessaulles et Notre-Dame, a été remise, semble-t-il, à l'an prochain. Une chance que la rue n'est pas particulièrement passante!

Les amendes de la SQ par municipalité

Municipalités	Infractions	Amendes
La Présentation	3	335$
Paroisse Notre-Dame	0	0$
Saint-Barnabé	5	510$
Saint-Bernard	2	165$
Saint-Damase (Paroisse)	3	310$
Saint-Damase (Village)	3	210$
Saint-Dominique	6	560$
Sainte-Hélène	6	490$
Sainte-Madeleine	13	770$
Sainte-Marie-Madeleine	5	490$
Sainte-Rosalie (Paroisse)	1	55$
Sainte-Rosalie	20	1 730$
Saint-Hugues	1	300$
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	0	0$
Saint-Jude	3	415$
Saint-Liboire	8	680$
Saint-Louis	1	60$
Saint-Marcel	0	0$
Saint-Pie (Paroisse)	7	615$
Saint-Pie (Village)	50	2 365$
Saint-Simon	1	30$
Saint-Thomas-d'Aquin	10	785$
Saint-Valérien	4	360$
TOTAL	152	11 235$



SALLE Châtelaine ENR.

NOUVEAU
BRUNCH LES DIMANCHES
Venez déjeuner avec nous.
Tous les dimanches
entre 10 h et 13 h

525, Grand Rang Saint-François
Saint-Hyacinthe

Adultes: 8,50$ tx incluses

enfants 12 ans et - 5,50$ tx incluses

Pour informations et réservations: 773-9082

0256431



Les Experts de l'entretien

Une compagnie innovatrice

Pour l'entretien ménager commercial

Confiez l'entretien
de votre entreprise à des gens de confiance

Service garanti

Appelez-nous
(450) 261-8857
Patrice Dufour

1-877-261-8857

0256342

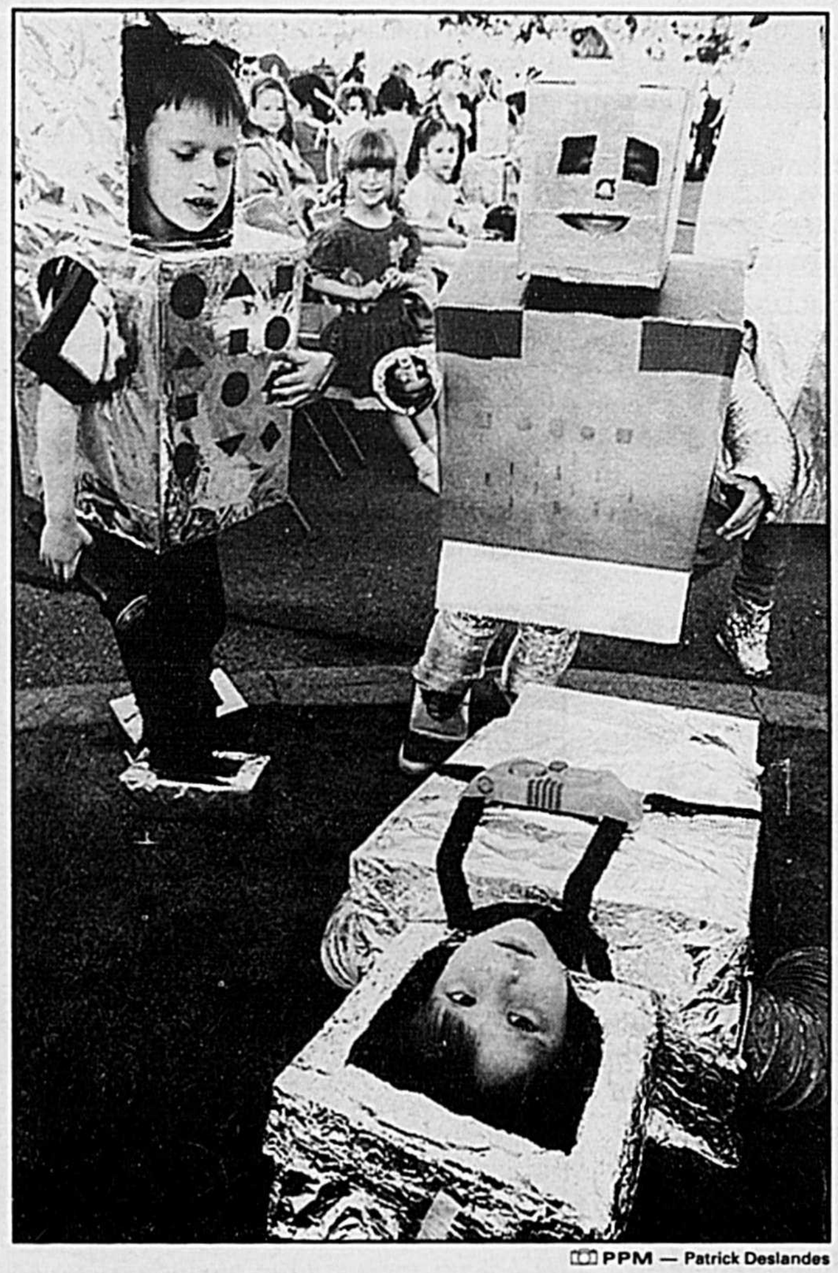
L'école de Saint-Damase à GoGo : quand les jeunes chantent du rétro



Martin Bourassa

L'espace d'une soirée endiablée, jeudi, les 260 élèves de l'école de Saint-Damase ont fait revivre les idoles d'hier à aujourd'hui. Ensemble, ils ont joyeusement dépoussiéré les succès des années 1960.

Saint-Damase à GoGo, c'était le titre de la revue musicale montée de toutes pièces par le personnel et les élèves. Ceux-ci ont consacré de longues heures, ces dernières semaines, pour mettre la touche finale à leurs numéros.



PPM — Patrick Deslandes

Non, la fièvre de Star Wars n'a pas atteint les jeunes de la maternelle. C'est plutôt la fièvre rétro de M. Robot qui a frappé fort à Saint-Damase.

Ne reculant devant rien pour paraître rétro, un jeune avait même enfilé le vieux costume de son grand-père et un autre l'habit de noces de son père!

Sur la scène aménagée dans la cour, chaque classe a présenté sa chorégraphie au son de la musique rétro produite par un orchestre formé du professeur de musique et guitariste, Sylvain Bédard, de l'orthopédagogue et batteur, Louis Émard, et de deux invités, dont le saxophoniste Pierre Chagnon, de l'école Sacré-Coeur.

«C'est la tradition à l'école Saint-Damase de monter tous les deux ans un grand spectacle, raconte le directeur Pierre Saint-Germain. La dernière fois, avec les chansons du monde merveilleux de Disney, nous avions dû refuser des gens. Cette année, nous n'avons pas pris de chance, nous sous sommes installés à l'extérieur.»

L'espace de quelques heures, Saint-Damase a eu des airs de Festival Rétro.

De la maternelle avec «La poupée qui dit non» et «M. Robot» à la sixième année avec «Tous les garçons et les filles de mon âge» et «Twist and Shout», les élèves ont enchaîné les succès. On a repris des classiques comme «Le téléphone», «La glace à la vanille», «Lolita» et «Le Ya-Ya», «Nous on est dans le vent», «C'est le temps des vacances», «Trois petits coups» et quelques autres.

Même les enseignants et les enseignantes, dont certains portaient encore la couche dans les années 1960, on joué le jeu en interprétant l'incontournable «Avant de te dire adieu» et l'inévitable «C'est fou, mais c'est tout» en fermeture.

«Les enfants ont embarqué à fond dans le projet, ajoute le directeur Saint-Germain. Ils étaient heureux d'apprendre les airs de jeunesse de leurs parents et de leurs grands-parents. Ils ont découvert que eux aussi ont déjà été jeunes. Une activité comme ça, ça ne peut faire autrement que de rapprocher les générations.»

Le conseil d'établissement s'est chargé de toute la logistique entourant l'événement.

«On est chanceux à Saint-Damase, nous avons 80 parents bénévoles qui s'impliquent activement dans la vie de leur école. C'est à mes yeux, la grande richesse de ce milieu dynamique», souligne le fier directeur.



PPM — Patrick Deslandes

La générosité du milieu a généré 2172 $. Kevin Beauregard se fera un grand plaisir de remettre cette somme au Téléthon Opération Enfant-Soleil.

Opération Enfant-Soleil

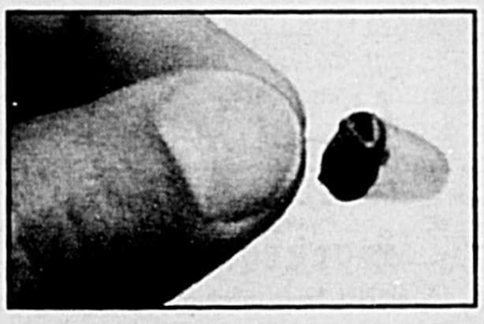
En levée de rideau, on a dévoilé le résultat d'une collecte effectuée par les élèves, la fin de semaine de la fête des Mères, au profit d'Opération Enfant-Soleil.

Le milieu a amassé un montant impressionnant de 2172,16 $.

Le chèque a été remis à Kevin Beauregard, un jeune élève de deuxième année, qui vient tout juste de vaincre la leucémie.

L'enfant ira remettre ce don en direct lors du Téléthon Opération Enfant-Soleil.





- Vous faites souvent répéter votre entourage?
- Le volume de la télévision est trop faible?
- Les paroles paraissent embrouillées?

Problème de surdité...

Les Centres Masliah, Chanteur - Audioprothésistes.
Philippe Chanteur
L'audioprothésiste, le professionnel en prothèses auditives à consulter absolument.
CLINIQUE FAMILIALE
2955, boul. Laframboise - Saint-Hyacinthe
Tél: (450) 774-4611



0255527

Les coupures de la CS Saint-Hyacinthe

Les écoles secondaires ne les ont pas digérées



Martin Bourassa

Les conseils d'établissement des écoles secondaires ont l'estomac sensible ces jours-ci. Il y a pas mal de choses qu'ils n'ont pas digérées dernièrement, à commencer par les coupures de 2,3 millions $ de la CS Saint-Hyacinthe et les commentaires émis par la présidente Raymonde Rivard.

Faisant front commun, les conseils d'établissement des polyvalentes Hyacinthe-Delorme et Robert-Ouimet, des écoles secondaires Fadette et Casavant et de l'école René-Saint-Pierre, ont profité de la séance régulière du conseil des commissaires, le 18 mai dernier, pour ramener à l'ordre les dirigeants.

Ils reprochent à la CS Saint-Hyacinthe de ne pas avoir respecté l'esprit de l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique en parachutant les cibles de réduction dans les écoles sans avoir impliqué ou demandé l'avis des conseils d'établissement.

«Sans avertissement, on a mis les directions devant des cibles de réduction très importantes et on ne leur a laissé que trois jours pour jouer du ciseau. J'espère que toute la préparation budgétaire se fera sur une période beaucoup plus digestive à l'avenir et qu'on nous demandera notre avis. Cette année, on a été informé des coupures, mais pas consulté une minute», a dit Suzanne Corbeil, présidente du conseil d'établissement de la PHD et



PPM — Patrick Deslandes

Suzanne Corbeil, présidente du conseil d'établissement de la PHD, s'est faite la porte-parole du conseils d'établissement des écoles secondaires de la CS Saint-Hyacinthe pour demander des comptes aux commissaires.

porte-parole du groupe, au sortir de la réunion.

Au dire des conseils d'établissement, il est clair que les coupures commandées portent atteinte aux services de base que les écoles doivent assurer à leur clientèle.

Dans une position unanime et transmise au conseil des commissaires par Mme Corbeil, on reproche à la Commission scolaire son empressement à commander des coupures à partir de prévision budgétaire et non à la suite d'un déficit réel.

«L'histoire des prévisions budgétaires de la Commission scolaire nous enseigne que ses prévisions pessimistes de déficit se traduisent généralement en surplus», indiquent les représentants en se basant sur les récents bilan financiers.

Ils rappellent que l'estimation budgétaire de l'année 1995-96 faisait état d'un surplus de 711 133$ qui s'est traduit quelques mois plus tard par un surplus de 2,5 M $.

Même scénario en 1997-98 alors qu'on s'attendait à terminer l'année avec un déficit de 2 M $. On a finalement fermé les livres avec un surplus d'un million $ en caisse.

«Est-il possible que la Commission scolaire change son approche budgétaire en évitant de commander des coupures alors que traditionnellement ses exercices financiers se terminent par des surplus», demandent les comités.

Les conseils d'établissement trouvent aussi inconvenable de garder des surplus et de couper dans le personnel qui rend des services directs aux élèves.

«La mission première de l'école et de la Commission scolaire étant d'instruire, de socialiser et de qualifier les jeunes, nous croyons que toutes les ressources financières disponibles devraient y être affectées.»

Un mot de trop

Comme si les compressions n'étaient pas assez dures à avaler, les membres des conseils d'établissement n'ont pas du tout apprécié la teneur des propos de la présidente Raymonde Rivard dans *Le Courrier* du 12 mai.

À ce moment, Mme Rivard semblait vouloir décharger de toute responsabilité le conseil des commissaires en invitant les mécontents à faire connaître leur point de vue au conseil d'établissement des établissements concernés.

«L'histoire des prévisions budgétaires de la Commission scolaire nous enseigne que ses prévisions pessimistes de déficit se traduisent généralement en surplus»

«C'est pas très plaisant de se faire dire ça surtout quand on connaît les circonstances. Mme Rivard interprète très mal la Loi sur l'instruction publique car les coupures, ce n'est pas aux conseils d'établissement de gérer ça.»

S'il faut retenir un point positif de cet épisode pour le moins houleux, c'est qu'il aura pour la première fois forcé les conseils d'établissement à se parler et à se mobiliser.

«Nous avons échangé nos numéros de téléphone personnel et nous allons rester alertes», a promis Suzanne Corbeil en précisant que la position commune des conseils d'établissement des écoles secondaires de la CS Saint-Hyacinthe sera transmise au bureau du ministre de l'Éducation du Québec.

Les coupures budgétaires de la CS Saint-Hyacinthe

«C'est moins voyant et spectaculaire que 80 patients à l'urgence de l'hôpital»

- Raymonde Rivard

■ MARTIN BOURASSA

Si elle se dit sensible aux revendications des conseils d'établissement, Raymonde Rivard ne peut leur donner satisfaction. Les coupures demandées sont là pour rester; tout comme le surplus accumulé. Elle ne peut que souhaiter que ce soit les dernières coupures avant longtemps, sinon ça va faire très mal.

«Couper 2 M $, on n'appelle pas ça se serrer la ceinture, c'est plus que ça. Nous n'avons plus de surplus, il reste le strict minimum. Si le gouvernement continue de couper sans réinvestir massivement dans l'éducation, s'il ne nous donne aucune marge de manoeuvre, ce sont des secteurs complets qui vont tomber.»

Selon Mme Rivard, l'éducation passe encore loin derrière la santé dans les préoccupations du gouvernement du Québec. «Nous ne pouvons pas mettre nos élèves sur des civières dans les corridors. Nos coupures budgétaires, c'est moins voyant et spectaculaire que 80 patients à l'urgence de l'hôpital.»

Raymonde Rivard affirme que les coupures effectuées ont été faites avec le souci de pénaliser le moins possible les élèves. Dans les limites du possible.

«Il faut comprendre que du gras, il n'y en a plus. L'ère des surplus budgétaires à la Commission scolaire Saint-Hyacinthe est révolue. Vous n'en verrez plus.»

Quant à l'argent neuf hérité au lendemain du budget du gouvernement du Québec, il n'est d'aucune utilité pour sortir la Commission scolaire du marasme.

Les réallocations reçues du gouvernement doivent servir à des secteurs très précis.

Une promesse

Le directeur général de la CS Saint-Hyacinthe a rappelé à l'intention des conseils d'établissement que les coupures annoncées cette année sont celles qui n'ont pas été faites l'an dernier. Les administrateurs, dit-il, ont analysé les besoins des écoles, questionné les directions et convenu des moyens à prendre pour rencontrer les attentes budgétaires de l'exercice financier 1999-2000.

«On ne peut pas se permettre d'avoir un surplus accumulé de zéro. On vise un minimum de 1 M $ dans la réserve. Et si jamais nous terminons la prochaine année financière avec un surplus budgétaire, nous allons le remettre dans les écoles en services directs aux élèves», a promis M. Roy. La direction a aussi assuré les conseils d'établissement que la préparation du budget 2000-2001 devrait s'étendre sur une période beaucoup plus acceptable.



PPM — Patrick Deslandes

Raymonde Rivard a fait face à la musique et défendu l'orientation prise par la Commission scolaire dans le dossier des coupures budgétaires.

ERRATA

0257062

Les erreurs suivantes se sont glissées dans le cahier d'annonces intitulé «Superaubaines hebdomadaires».

PAGE 9: Réchaud au propane (85-1109-6)
Le cahier devrait indiquer: Marmite vendue séparément

PAGE 35: Article 9. Couronne de moteur (15-5000X)
Le cahier indique: Ch. 35,99$
Il devrai indiquer: **Ch. 35,99$ -139,99$**

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVÉNIENTS QUE CECI PEUT VOUS CAUSER.

Cnote-320/99 Cahiers d'annonces français et bilingues

les services informatiques
Wide Logique
Promotion du printemps
Votre domaine .qc.ca
(enregistrement et installation inclus)
et 6 mois d'hébergement
GRATUITS
avec la conception de votre site web
(d'une valeur minimale de $ 1500)
www.widelogique.qc.ca 799-5333
0255043

HÔTEL La Liberté
COMPLEXE HÔTELIER
BRUNCH
à tous les dimanches de 10h à 14h
BUFFET
le soir du vendredi au dimanche de 17h à 21h
Pour réservation: 793-4444
Salon privé disponible Sans frais
À surveiller nouvelle bannière
Econo Lodge
COMPLEXE HÔTELIER HÔTEL LA LIBERTÉ
0255462

«La Révolution tranquille est passée à côté du monde municipal» - Louise Harel



Jean Dumont

«J'ai fait une petite recherche dernièrement et je me suis aperçue que l'on retrouvait sensiblement le même nombre de municipalités au Québec actuellement qu'il y a quarante ans. Force est d'admettre que la Révolution tranquille est passée à côté du monde municipal.»

De passage à Saint-Hyacinthe pour le congrès annuel des Offices municipaux d'habitation, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a averti les gens intéressés que des changements inévitables allaient frapper dans les prochains mois.

Madame Harel rappelle que le Québec regroupe présentement 1 348 municipalités contre seulement 586 pour sa voisine l'Ontario, qui a pourtant une population de trois millions supérieure à la nôtre.

«L'idée n'est pas de s'égaliser avec l'Ontario. Selon nos estimations, sept cents municipalités ne seront pas touchées à cause de leur éloignement l'une de l'autre. On se questionne cependant sur sept cents autres qui sont dans la rue d'à côté, contiguës ou carrément des enclaves qu'on a laissé aller pour toutes sortes de raisons avec les années.»



PPM — Patrick Deslandes

Le nombre de municipalités est sensiblement le même au Québec qu'il y a quarante ans, indique la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

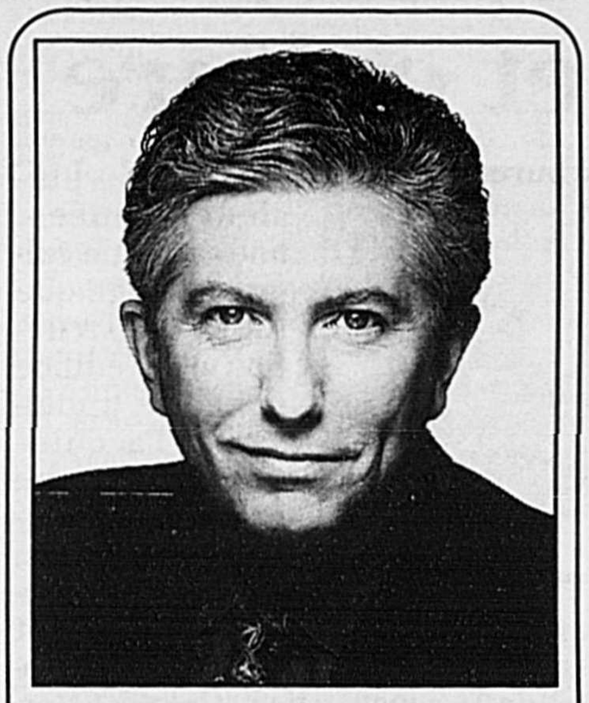
«Le temps est venu de s'interroger là-dessus. Dans un contexte de mondialisation, il est difficile de continuer avec les mêmes règles du jeu pendant que l'on assiste à une concurrence au niveau municipal.»

Au niveau des agglomérations, Madame Harel n'a pas voulu se prononcer sur la pertinence des fusions ou encore sur l'élargissement des responsabilités des MRC, disant simplement que le débat est ouvert. Toutefois, prévient-elle, elle croit de plus en plus au modèle de la fiscalité des agglomérations. Cette structure pourrait renforcer les services à la population.

«On doit trouver une formule pour voir comment il serait possible d'améliorer la gestion, pour être plus efficace et plus performant.»

La ministre table sur une réforme de la fiscalité avec les municipalités qui pourrait se bâcler, selon elle, dès cet automne. Entre-temps, la date butoir pour le regroupement des municipalités qui ont fait l'objet d'études en ce sens, qui a été fixée au 1er juillet prochain, tient toujours. Madame Harel n'a pas abordé cette question vendredi dernier.

La commission Bédard a lancé le débat en matière de finances et de fiscalité locales et le gouvernement n'a, semble-t-il, pas l'intention de laisser pourrir sur les tablettes des éléments de ce rapport.



Gilles Duceppe à Saint-Hyacinthe

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, participera à l'activité de financement de son parti pour le comté de Saint-Hyacinthe-Bagot le jeudi 27 mai en présence du député Yvan Loubier. M. Duceppe revient d'une tournée dans les provinces de l'ouest pour promouvoir le partenariat avec le Québec.

Les OMH réclament 3 000 nouveaux logements sociaux

■ JEAN DUMONT

Compte tenu des besoins existants et des listes d'attente, l'Association des OMH désire que les 3 000 nouvelles unités de supplément au loyer annoncées par le gouvernement soient accordées aux offices municipaux d'habitation.

À la grandeur du Québec, les offices gèrent un parc HLM de 62 000 logements.

Près de 100 000 personnes (personnes âgées, familles, personnes handicapées) habitent les logements à loyer modique mais les besoins sont loin d'être comblés puisqu'on évalue à plus de 200 000 les ménages québécois qui auraient droit à une aide et n'en reçoivent toujours pas malgré les divers programmes de logements sociaux.

C'est sous le thème «Influençons notre avenir» que plus de 425 délégués participaient au congrès des OMH qui se tenait à Saint-Hyacinthe les 20 et 21 mai.

La ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation, Louise Harel, a prononcé une allocution vendredi en après-midi et en a profité pour tracer un profil des locataires de ce type d'établissement en se basant sur les données de Statistique Canada datant de 1996.

Trente-deux pour cent des locataires de HLM sont âgés de plus de 65 ans alors que dans la population en général, ce groupe d'âge n'est que de 11,2 %. Ce sont des femmes, en forte majorité, qui résident dans les HLM. Leur importance en nombre s'accroît une fois qu'elles ont dépassé le troisième âge.

Parallèlement, le logement prend de plus en plus une grande place pour les ménages. À cet égard, près du quart des locataires consacrent plus de 50 % de leurs revenus au logement. Cette donnée est en hausse par rapport à 1991.

«Le portrait du profil des locataires montre une baisse générale des revenus moyens. Dans ce contexte, le logement devient névralgique et incontournable», estime la ministre.

«D'un autre côté, on constate que dans notre société, il y a davantage de familles monoparentales, principalement dirigées par des femmes et cela a une incidence directe sur le milieu socio-économique des personnes.» Il ne faut donc pas se surprendre de retrouver 90 000 familles monoparentales qui reçoivent de l'aide sociale.

Vieillissement de la population

Dans un contexte où l'espérance de vie de la population ne cesse d'augmenter, Mme Harel considère que la concertation doit être le mot d'ordre dans les prochaines années. Ce leitmotiv touche toutes les instances décisionnelles, à savoir les ministères, les organismes gouvernementaux, les municipalités, les organismes communautaires et les milieux de la santé et des services sociaux.

«Nous assistons de plus en plus à l'arrivée d'un groupe de 4e âge. Il faut transmettre une image positive du vieillissement en accentuant les outils de sécurité des personnes, tant sur le plan matériel que psychologique.»

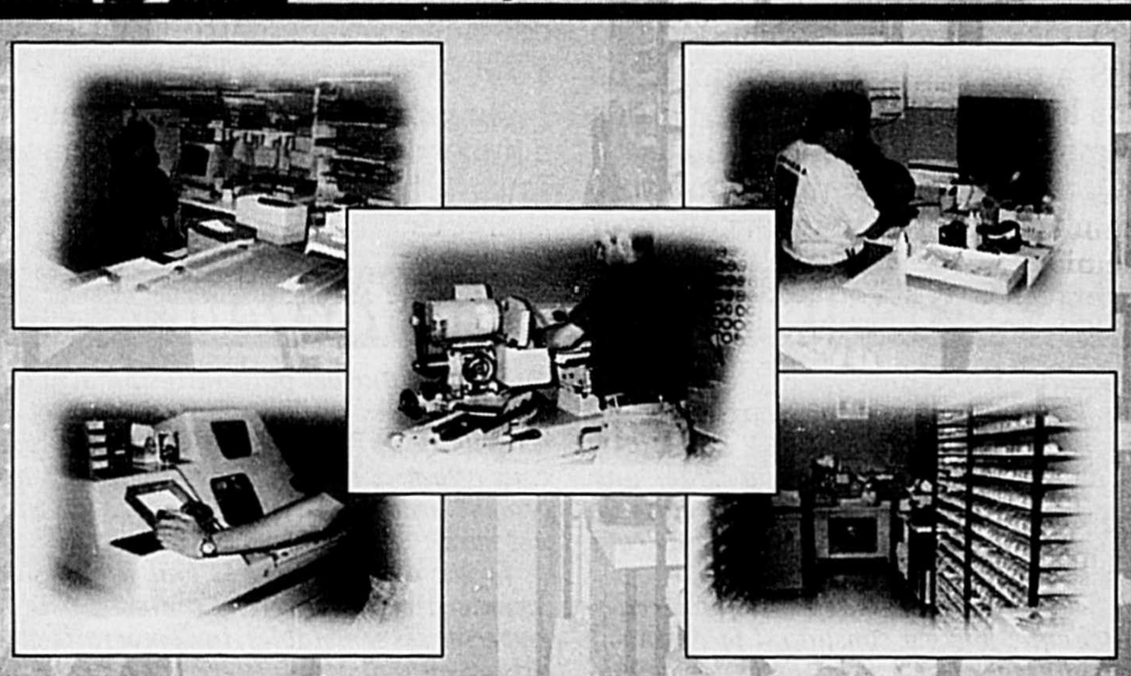
Par ailleurs, Madame Harel a avisé les dirigeants d'offices municipaux d'habitation que l'ère des regroupements allait toucher leur secteur. «Actuellement, on dénombre 645 OMH à travers le Québec. Du nombre total, 85 % gèrent des unités de cent logements et moins.»

À Saint-Hyacinthe, l'OMH dessert un parc de 632 logements. Le déficit annuel, de l'ordre de 200 000$, est entièrement assumé par la Ville.



Nous offrons un **service ultra rapide** grâce à notre **usine de fabrication** sur place.

Robert Roy Technicien à la fabrication, plus de 20 ans d'expérience



↘ Toujours la **même équipe**!
↘ Toujours la **même qualité** de service!
↘ Toujours les **mêmes prix** imbattables!

Centre de la Vision Ste-Rosalie

Nouvelle formule de financement en collaboration avec VISA (accord D).

(450) 799-4337

630, rue du Centre, Ste-Rosalie

Nous sommes à votre service du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 16h.

Exceptionnellement nos bureaux seront fermés samedi le 29 mai 99, pour inventaire.

ÉDITORIAL

Santé, éducation et culture



Jean Vigneault

Depuis plusieurs années, une politique culturelle exige que toute construction d'un édifice public se traduise par l'acquisition d'une oeuvre originale d'un artiste québécois. La somme consacrée à l'achat de cette oeuvre doit équivaloir à un p.cent du montant total de la construction. Ce qui a permis de faire connaître de grands artistes, d'en faire vivre certains un peu plus décemment. Mais l'application de cette politique a aussi débouché sur des monuments de mauvais goût.

Si nous sommes le moindrement à l'affût à Saint-Hyacinthe, nous entendrons sans doute les piaffements d'impatience des artistes qui savent que les constructions de l'École professionnelle au coût de 7 millions $ et de l'Hôtel-Dieu, au coût de 23 millions $, permettront de créer deux oeuvres de respectivement 70 000$ et 230 000$. Une manne providentielle.

Or, si ces mêmes observateurs attentifs scrutent aussi d'autres horizons, ils apprendront qu'à nos écoles amputées de 2,3 millions de dollars, on retirera les retours de TPS et de TVQ. Or ces montants totalisent 300 000$ à eux seuls. Ces diminutions dans les écoles se traduiront par des coupures dans des besoins vitaux.

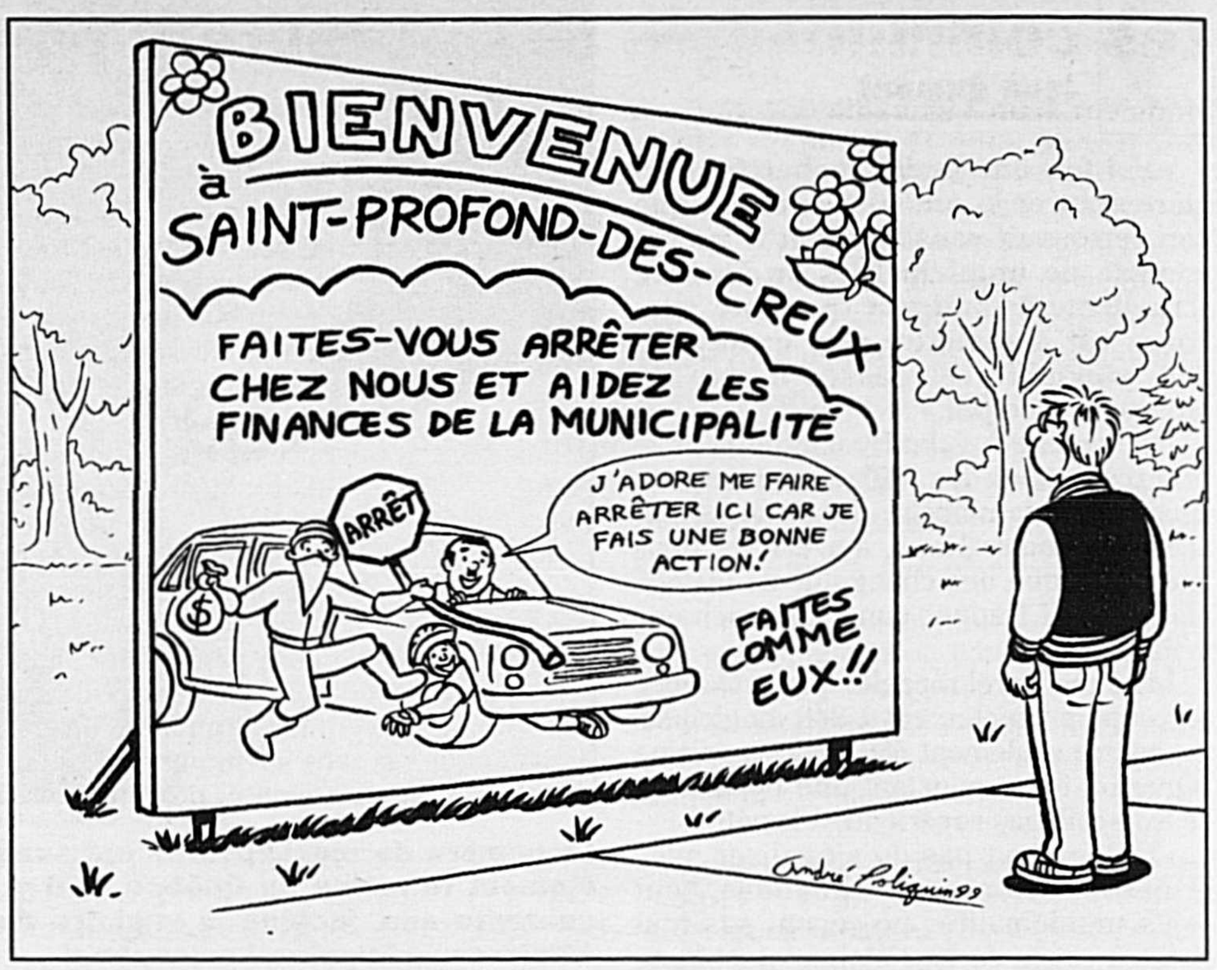
Que le gouvernement imagine des plans savants pour encourager les artistes, c'est justifiable parce qu'une société sans artistes, est une société sans âme. Ou presque. Mais que dire d'une société sans écoles suffisamment équipées pour former des jeunes qui deviendront demain des professionnels ou... des créateurs!

Quand nos écoles ont peine à garnir les rayons des bibliothèques, c'est légitime de se questionner sur la pertinence actuelle de cette loi. L'imposition d'un moratoire pour l'acquisition d'oeuvres d'art, ne serait-elle pas davantage productive pour l'éclosion d'une culture globale, que l'installation de monuments parfois peu signifiants?

Peut-être cette solution est-elle trop draconienne. Mais pour ne pas perdre l'habitude de réserver des sommes à la culture, on pourrait à tout le moins diminuer l'importance de la somme allouée à une oeuvre, le temps que la situation financière se résorbe.

Cela vaudrait aussi pour les institutions de santé. Ne serait-il pas plus logique d'assurer le bien-être des patients que d'investir 230 000$ dans une oeuvre d'art? Ou du moins, ne pourrrait-on pas en retarder la commande à une époque où on n'entassera plus les malades dans les corridors et où on ne les inscrira pas sur des listes d'attente longues comme des négociations entre l'État et ses employés?

Nous n'avons pas les moyens de nous priver de l'apport des artistes. Encore faut-il vivre pour mieux les apprécier.



Commentaires

Les chantres du statu quo

Il ne s'écoule pas beaucoup de semaines sans que des maires de la banlieue de Saint-Hyacinthe ne démontrent par l'absurde l'urgence de jumeler des municipalités. Cette fois, c'est le dossier des contraventions distribuées par la SQ sur le territoire de la MRC qui s'ajoute au bilan négatif des chantres du statu quo.

La logique voudrait que le fruit des amendes soit redistribué au prorata de la population de chacune des municipalités. Mais plusieurs maires réclament le paiement intégral de ce qui est perçu sur leur territoire.

On voit d'ici à quel joyeux bordel peut mener une telle mesure administrative. Les maires se mettront à faire pression à qui mieux mieux sur le directeur régional de la SQ pour faire intensifier les patrouilles sur les routes de leur localité, afin d'enrichir les coffres municipaux.

Or la mission de la SQ est de rendre nos routes sécuritaires et de protéger les citoyens, pas de faire sonner la caisse enregistreuse des municipalités.

Un projet de loi sera bientôt déposé pour que l'on adopte cette façon plus logique et plus simple de faire. Mais des maires à la vision étroite veulent exercer un droit de retrait sur cette loi en devenir. Le comble du ridicule. La preuve par dix que des maires ont pour objectif premier leur seul petit pouvoir personnel.

J.V.

Les indiscrétions du facteur

M. Pierre Bourque
Très cher confrère adorateur des vidanges,

Comme je vous approuve d'exiger que vos sujets montréalais, rendent un culte de latrie (j'ai failli écrire de latrine), à leurs déchets.

J'étais au bord de la dépression énervante à chaque jour en constatant la désinvolture inhumaine avec laquelle le bas peuple de Montréal traitait ses vidanges. Des sacs de toutes les couleurs, de toutes les dimensions, les ordures recyclables avec les biodégradables, une vraie écoeuranterie. Excusez ce mot brutal pour décrire une réalité aussi noble que nos restants de vie domestique qui serait triviale si ce n'était de Glad.

Pendant que des plaisantins perdent leur temps avec des vétilles comme le respect des contributions aux caisses électorales, vous vous attaquez aux vrais problèmes : le rangement ordonné et coloré des déchets dans nos rues.

Je suis d'accord avec la philosophie sous-jacente à cette mesure. Comment peut-on respecter ses semblables, la démocratie et les arbres, quand on ne vénère pas assez ses déchets pour les étaler fièrement dans de beaux sacs?

Claude «Pôpa» Meunier
par Lucien Labadie

P.S. Ne restez pas le long des trottoirs, des éboueurs pourraient vous confondre avec un sac de...

L'essentiel est invisible...

«Quand j'entends Hugo dire *e t'aime maman*, je lâche tout et je le prends dans mes bras».

Une des phrases les plus lourdes de sens, les plus riches, de tout le répertoire des histoires d'amour, et ça inclut le cinéma, la poésie, le roman, la chanson. Ce n'est pas du Ferré, du Danielle Steel ou du cinéma hollywodien, c'est juste le cri du coeur d'une maman d'un enfant autiste.

L'amour d'Hugo, l'enfant autiste, est pour le moins discret. Il s'exprime à l'improviste sans que l'on puisse en deviner la manifestation imminente. C'est un amour gratuit, profond, vrai, tout à fait désintéressé.

Et elle le sent bien cette maman qui avoue alors tout lâcher et prendre son enfant dans ses bras. Parce qu'elle est émue, chavirée. Mais pour cela, elle doit prendre le temps de s'arrêter en saisissant au vol l'oiseau de la tendresse, en répondant à l'invitation de l'amour. Une parole émouvante, un geste remuant.

Albatros des mers

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Éditeur: Benoit Chartier
Rédacteur en chef: Jean Vigneault

Journalistes: Martin Bourassa, Jean Dumont, Jean-Marie Fontaine, Michel Lamarche
Secrétaire: Josée Bachand
Photographes: P.P.M.

Directeur de la publicité: Guy Roy
Publicitaires: Louise Beauregard, Nadine Chicoine, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin
Secrétaire administrative: Linda Douville
Secrétaire: Johanne Beaulieu

Directeur de la production: Alain St-Sauveur
Directeur technique: Normand Gonneville
Contrôleur: Monique Laliberté
Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par:
DBC Communications Inc.
Président, directeur général: Benoit Chartier

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 450 773-6028; télécopieur: 450 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transcontinental, Division Transmag.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

Les communautés ne se meurent pas, elles apportent encore beaucoup

Monsieur Jean Vigneault
Courrier de Saint-Hyacinthe

J'ai lu avec attention et satisfaction l'éditorial du Courrier de Saint-Hyacinthe en date du 21 avril dernier. Je vous remercie Monsieur Vigneault d'avoir apporté un éclairage sur le vécu des Communautés religieuses de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est bien réel que, sans les Communautés, bien des réalisations dans des domaines divers n'auraient pas vu le jour ici.

Vous dites, et avec justesse : «À Saint-Hyacinthe, comme dans plusieurs régions du Québec, une grande partie des organismes ont été fondés et soutenus longtemps par des communautés religieuses... Encore aujourd'hui, leurs dons maintiennent en vie plusieurs services indispensables.» Tout cela est exact. Même si nous n'avons jamais agi pour nous faire féliciter. MERCI de rappeler ces faits à la population.

Ce que j'aimerais ajouter pour donner l'heure juste à ce chapitre, c'est ceci : rappeler le passé de l'engagement des communautés, c'est bon! Mais la vie est toujours au présent, n'est-ce pas? Savez-vous qu'aujourd'hui encore un bon nombre des nôtres oeuvrent toujours au service des gens de la ville et de la région, et cela, dans des champs d'action divers. C'est donc non seulement en terme de passé composé, mais également en terme de présent qu'il faut parler. Nous aimons apporter notre contribution financière pour soutenir divers organismes, mais nous faisons plus que cela. À cet effet, je vous fais parvenir un dépliant qui a été réalisé dans le cadre des Fêtes du 250e de la Ville de Saint-Hyacinthe. Vous y trouverez divers engagements de nos soeurs auprès de la population maskoutaine et des environs.

Et encore là, tout n'est pas dit.

Je vous écris ces lignes à titre de responsable de ma Communauté; mais je suis certaine que des membres d'autres Communautés de la Ville sont tout aussi engagés que nous le sommes.

Je tiens aussi à vous exprimer un autre regret : c'est de laisser croire qu'au Québec, la vie religieuse est "en train de mourir". Vous conviendrez avec moi que lire pareille assertion n'a rien pour enthousiasmer des jeunes qui se questionnent sur leur avenir. On aide personne en affirmant cela. Je suis d'accord avec vous pour constater qu'actuellement les jeunes ne se bousculent pas à nos portes; loin de là... Mais l'expérience dans d'autres pays nous rappelle qu'un manque de vocations étalé sur une période de 20 ans et plus n'a pas marqué un point final pour la vie religieuse. Sans que l'on sache pourquoi, des jeunes se sont présentés à nouveau pour entreprendre un projet de vie religieuse. Comment expliquer tout cela? Il y a plusieurs raisons sans doute; je ne crois pas qu'il soit opportun ici de relever les causes d'une reprise en ce domaine. Chose certaine, cela s'est vérifié ailleurs, et cela peut se produire chez nous aussi.

Encore une fois, je vous exprime ma reconnaissance pour votre article qui a mis en lumière le rôle indispensable de centaines de bénévoles de chez nous. Un article qui, dans la presque totalité, est réjouissant et sonne juste.

Veuillez croire, Monsieur, en mes sentiments distingués.

Sr Pierrette Beauregard, p.m.
Supérieure provinciale
Srs de la Présentation de Marie

L'opinion des autres journaux

Le Grand Jour

Au moment où vous lisez ces lignes, le député Roger Paquin a peut-être déjà déposé à l'Assemblée nationale son projet de loi pour favoriser la fusion de Saint-Jean, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et l'Acadie.

C'est un grand jour. En effet, au-delà des luttes partisanes, la région voit la possibilité réelle de concrétiser un rêve qui nourrit une part de notre population depuis plus de deux décennies. Il faut remonter très loin dans l'histoire locale, même au début du siècle, pour retracer les premiers discours "fusionnistes". Mais plus près de nous, depuis le début des années 70, toutes sortes de gens se sont levés périodiquement pour réclamer cette fusion.

Le climat qui baignait la réunion de l'Alliance pour le Haut-Richelieu la semaine dernière témoigne de l'enthousiasme que suscite ce projet de fusion chez beaucoup de gens. Il recueille l'assentiment de tous ceux qui ont été députés chez nous depuis une trentaine d'années, au-delà de la ligne des partis. Pourquoi tant de gens si différents, cette fois tous du même avis?

Ce n'est pas très compliqué à expliquer. Tous ceux qui ont travaillé sérieusement au développement économique de notre région sont convaincus que le Haut-Richelieu a besoin de l'atout d'une grande ville pour mieux se battre contre les agglomérations urbaines d'ailleurs.

Ce projet de fusion a en outre aussi un grand bénéfice caché : il devrait mettre fin aux chicanes de clocher du Haut-Richelieu où les tiraillements politiques et partisans grugent la plus grande part des énergies des personnes qui devraient d'abord se soucier de développement. Cela dure depuis des années et des années, et semble vouloir être sans fin.

La fusion, c'est d'abord et avant tout une façon de regarder en avant pour notre région. C'est un projet enthousiasmant pour rebâtir le dynamisme régional par trop vacillant. Une façon de tenter de sortir notre région de sa torpeur.

Ne nous cachons pas la vérité : le dynamisme économique du Haut-Richelieu n'est plus ce qu'il était. Les années 80 ont vu notre croissance s'accélérer; les années 90 ont été celles de notre déclin économique qui vient à peine d'être stoppé. Nous avons perdu l'avance économique que nous avions sur des centres urbains comme Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Joliette, Granby, Drummondville. Aujourd'hui, nous traînons de la patte.

La fusion n'est pas tout et ne réglera pas tout. Mais nous avons besoin d'un nouveau départ pour regrouper toutes les forces vives de notre région et ce pourrait bien être celui-là.

Il reste à convaincre les populations des cinq municipalités concernées de se prononcer en faveur de cette nouvelle ville de 76 500 habitants. Bien entendu, ce n'est pas gagné d'avance et le travail de conviction devra se faire en expliquant aux gens exactement ce qui changera et ce qui ne changera pas. Il faut comprendre aujourd'hui que tout est loin d'être réglé dans le projet de fusion. Les prochains mois et le travail qui sera fait par les administrations municipales pour en arriver à un protocole final seront déterminants. Ce travail devra être surveillé d'autant plus près qu'il sera en principe effectué par beaucoup de personnes qui ont des intérêts personnels à s'opposer à la fusion. Mais c'est sur ce projet que les citoyens devront voter en définitive et c'est lui qui régira le fonctionnement de la nouvelle ville, si elle voit le jour.

Mais une étape à la fois, réjouissons-nous aujourd'hui que la première soit enfin franchie, celle qui permettra à toutes les autres de prendre place en temps et lieu. Bien peu de gens ont imaginé l'automne dernier que ce projet de fusion verrait enfin le jour; il est arrivé comme une grande surprise. Pour cela, il faut saluer la détermination de Roger Paquin, son courage même : il tient le cap malgré les hauts cris d'un bon nombre d'élus municipaux, incluant le maire de Saint-Jean. Beaucoup de ces personnes, c'est humain, ont peur de perdre leur poste. C'est rarement grâce aux élus municipaux que des fusions surviennent. Presque partout, ils se battent pour les empêcher. Sauf que les intérêts de la région priment sur ceux de ces élus, et les citoyens décideront eux-mêmes de l'avenir de ces municipalités.

Saint-Jean-sur-Richelieu est une capitale régionale très malade. Ce 12 mai est un grand jour puisque le Haut-Richelieu sera en mesure de s'offrir véritablement un souffle nouveau.

Renel Bouchard
Le Canada Français

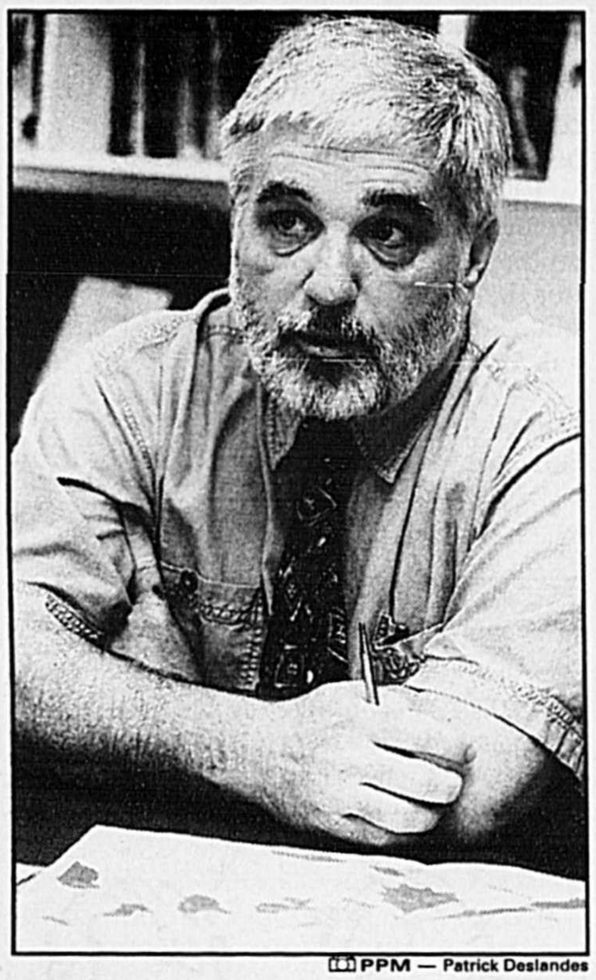
Vaut mieux en rire



Richard Senécal : le *capitaine Canada* du plein air

■ JEAN DUMONT

Entre deux élections ou référendums au Québec, Richard Senécal a de quoi s'occuper. En effet, le directeur général des élections pour le comté provincial de Saint-Hyacinthe s'active dans le monde des loisirs. Dans ce cas-ci, il travaille sur le projet du Sentier transcanadien.



PPM — Patrick Deslandes

Richard Senécal a quitté l'aventure politique pour le sentier du plein air. Au Québec, le projet s'étendra sur une distance de 1 600 kilomètres.

Ce projet de routes récréatives et polyvalentes de 15 000 kilomètres traversera toutes les provinces canadiennes de l'Atlantique, au Pacifique en passant par l'Arctique. Ce sentier devrait être inauguré le 9 septembre 2000.

Au Québec, le sentier, divisé en deux voies distinctes, occupera une surface de près de 1 600 kilomètres, autant sur la rive-nord du Saint-Laurent qu'au sud. Cette route pourra être utilisée pour cinq types d'activités de plein air : le vélo, la marche, l'équestre, la motoneige et le ski de fond.

«À cause de mon emploi au sein de la Conférence des organismes régionaux de loisirs du Québec, j'ai été amené à travailler sur le projet dès 1993», de dire celui qui travaille dans le domaine du loisir depuis plus de vingt-cinq ans.

L'après *Canada 125*

Le projet du Sentier transcanadien émane de *Canada 125* qui se tenait en 1992. Il restait de l'argent dans les coffres de l'organisation si bien que l'on a pensé à une idée pour réaliser un projet d'«héritage collectif».

À l'époque, le projet n'était pas évident d'autant plus qu'il y avait dans l'air un référendum pan-canadien. Un deuxième référendum, cette fois uniquement au Québec, a suivi trois ans plus tard. Également, dans un monde éminemment politique, la partie n'est pas facile pour le coordonnateur du développement du Sentier.

Quoi qu'il en soit, le projet a suivi son cours et dès cet automne, un an avant le grand départ, la population devrait être mieux informée parce que l'on prévoit un blitz médiatique pour préparer l'événement. Certains y verront probablement de la propagande politique, M. Senécal ne veut pas embarquer dans cette polémique.

Effervescence du plein air

«La pratique des activités de plein air est en pleine effervescence et, dans le contexte où le récréo-tourisme se veut un apport économique important, je pense qu'il y aura un engouement au sein de la population.»

Les sentiers priorisés seront ceux déjà en place dans les différentes régions du Québec. Le projet se réalise en collaboration avec les organismes concernés. On veut développer des voies permanentes et surtout autonomes.

Près de chez nous, dans la Montérégie, les randonneurs pourront utiliser des pistes cyclables déjà connues comme le canal Chambly, les deux Montérégiades et l'Estriade, entre autres.

La région de Saint-Hyacinthe passe, encore une fois, à côté du pont puisqu'il n'y a pas de pistes cyclables dignes de ce nom dans les environs.

D'autres routes pourraient se greffer au Sentier au cours des prochaines années. Déjà, des demandes affluent de l'Abitibi et de la Côte-Nord, entre autres. On priorise pour l'instant l'axe est-ouest avant d'envisager développer la voie nord-sud.

Activités spéciales

Lors de l'ouverture du «plus long sentier polyvalent au monde», on prépare déjà des activités spéciales. Sur le principe du relais de la flamme olympique, on transportera les eaux des trois océans qui touchent le pays pour les acheminer à Hull, dans la région de la capitale nationale, pour le samedi 9 septembre 2000.

Au début du printemps prochain, des gens partiront de trois endroits éloignés au pays. Ils transporteront les eaux des trois océans limitrophes. Au Québec, le relais durera 56 jours, soit à compter du 14 juillet. Durant cette période, des personnes se relayeront en parcourant un demi-kilomètre chacun. On prévoit organiser des activités dans chacune des communautés où passeront les eaux.

Si le Canada a vu le jour grâce au chemin de fer, 133 ans plus tard, à l'aube d'un nouveau millénaire, ce sera grâce à des voies ferrées abandonnées et des routes dans les boisés que l'on réalisera un projet que l'on souhaite collectif et rassembleur.

SAMEDI LE 5 JUIN

Théo vous attend

8e édition

La course de P'tits Canards

Achetez votre billet dès maintenant

5$

La course de P'tits Canards de la Fondation Aline-Letendre

Ne manquez pas la pré-course corporative

LA COURSE DES GROS CANARDS MALARD

dès 14h15 le 5 juin



M. Guy Lussier de Lussier Pontiac Buick et son gros canard sont prêts.

5 JUIN

Une journée remplie de nouveautés

Ça débute dès 9h avec la compétition de son au stationnement *PLAZA CENTRE-VILLE*

0257429

Le bingo veut accroître sa notoriété

(J.D.) — La Société des bingos du Québec (SBQ), une filiale de Loto-Québec, invitait plus d'une centaine de représentants d'organismes sans but lucratif de l'ensemble de la Montérégie, mardi dernier à Saint-Hyacinthe, pour leur faire un bilan de la dernière année d'opération.

La Société entend développer des stratégies pour accroître la notoriété du bingo au Québec. On attend améliorer les jeux actuels et en développer d'autres pour aller conquérir une nouvelle clientèle.

Cet automne, on apportera des modifications au jeu du *Grand Tour*, on procédera à l'ajout d'un jeu d'une figure de huit cases avant le jeu de la carte pleine tout en ajoutant un «Jackpot» progressif remis au détenteur de la première carte pleine au Québec.

Sans aucun doute qu'en augmentant la valeur des gros lots à son Grand Tour, la SBQ pourrait aller chercher de nouveaux adeptes et ainsi susciter chez eux l'espoir de gagner un gros montant d'argent. On voit que la formule réussit bien dans le cas du Lotto 6/49. Les lots de 10, 15 ou 20 M$ provoquent inévitablement des ruées vers les valideuses de Loto-Québec.

Chose certaine, le Québec a encore un potentiel de joueurs à conquérir si l'on compare la situation avec les autres provinces comme l'Ontario, et particulièrement dans l'Ouest canadien, où le bingo fait courir les foules.

La promotion

Au cours des derniers mois, la SBQ a tablé sur une association avec le groupe Jean Coutu, dans le cadre de la promotion «Bingo en direct» à TVA pour accroître la popularité de cette activité.

Le résultat a été concluant puisque la moitié des quelque 250 000 participants n'avaient pas joué au bingo en salle dans les douze derniers mois. La promotion a aussi permis au bingo d'avoir plus de reconnaissance au sein de la population et des joueurs potentiels.

On dénombre actuellement 167 salles de bingo à la grandeur de la province et on estime que le potentiel de joueurs est de plus de 600 000 personnes.

D'autre part, les ventes nettes du *Bingo en réseau* durant l'année 1998 furent de tout près de 42 millions de dollars. Pour la Montérégie, elles atteignent 7,1 M$, ce qui représente 17 % du marché québécois.

À Saint-Hyacinthe, il y a eu 117 000 personnes qui ont visité la Maison du Bingo en 1998, pour un chiffre d'affaires de 3,8 M$. Ces joueurs se sont partagé des gains de 1,3 M$ (excluant le Grand Tour).

L'assistance dans les anciens locaux du Woolworth au centre-ville est 25 % plus élevée que la moyenne provinciale. Et l'on tente toujours d'aller chercher une nouvelle clientèle. Celle-ci est composée de 75 % de femmes et de 25 % d'hommes.



PPM — Patrick Deslandes

Dans l'ordre habituel, Germain Caron, directeur général de la Maison du Bingo, Maxime Rodrigue, de la Société des Bingos du Québec, Michel Hupé, directeur général de la SBQ et Jean Guilmaine, vice-président de la Maison du Bingo.

La Commission scolaire en bref

Budget à la diète

(MB) - Quand les autorités de la CS Saint-Hyacinthe racontent qu'il n'y a plus de gras à couper nulle part dans la structure, il faut les croire. La dernière victime des compressions budgétaires 1999-2000 est la diététiste chargée de visiter les différents établissements pour s'assurer que les concessionnaires respectent les politiques établies. On s'en remettra désormais uniquement aux services des stagiaires en technique de diététique du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Tarifs à la hausse

À la demande des concessionnaires des écoles secondaires, le conseil des commissaires a autorisé une augmentation de 7 pour cent au prix de certaines denrées et produits en vente dans les cafétérias des écoles.

Une dg adjointe

Arrivée à l'automne pour s'occuper des Services administratifs, Diane Couture occupe désormais à temps plein, le poste de directrice générale adjointe, responsable des Services administratifs. Elle seconde Serge Roy et s'occupe des ressources matérielles, humaines, financières et du transport scolaire.

Du mouvement à Acton

Luc Cartier, l'actuel directeur de l'école primaire Saint-Ephrem à Upton, gradue au secondaire. Il occupera en septembre le poste de directeur de la polyvalente Robert-Ouimet à Acton Vale en remplacement de Yvan Aubé. Ce passionné d'informatique portera bientôt le titre de directeur du Service des technologies et des communications à la CS Saint-Hyacinthe.

CENTRE UNIVERSITAIRE
DE ST-HYACINTHE

Début de la session
automne le 8 septembre 1999

CERTIFICATS OFFERTS À L'AUTOMNE 1999

Administration
CTB1042-29 Comptabilité financière appliquée à la gestion (mercredi)
DRT1003-29 Droit du travail (mardi)
ECN1068-29 Marchés institutionnels financiers et monétaires (mardi)
GPO1002-29 Gestion de l'approvisionnement (lundi)

Assurance et intervention financière
(cheminement pour l'obtention du titre de planificateur financier de l'IQPF)
CTB1052-29 Comptabilité pour planificateurs financiers (mardi)

Gestion des ressources humaines
DRT1003-29 Droit du travail (mardi)

Psychologie
PSD1017-29 Développement de l'enfant (mercredi)

NOUVEAUTÉ
AUTOMNE 1999
Certificat en santé mentale*
S011075-79 Santé et troubles mentaux de l'adulte (lundi)
* Programme offert en vidéoconférence

RÉUNION D'INFORMATION
MERCREDI LE 2 JUIN À 19H
AU LOCAL D-2100

Centre universitaire de St-Hyacinthe
3000, rue Boullé, local D2406
St-Hyacinthe, Qc J2S 1H9
Tél.: (450) 774-2255

Université du Québec à Trois-Rivières
Votre partenaire en formation

0256372

URGENT BESOIN
DE MAIN-D'OEUVRE
DANS LES
DOMAINES SUIVANTS:

Commerce international

Bureautique avec maîtrise de l'anglais

Réseautique et micro-informatique

Téléservice à la clientèle

Gestion de PME et entrepreneuriat

Obtention du diplôme
(Attestation d'études collégiales)
en 1 an*

Formation axée sur l'apprentissage de l'anglais

Service de placement à vie



BRANCHÉ SUR L'EMPLOI
DEPUIS 1930!

Collège d'Affaires Ellis
DRUMMONDVILLE

1 800 869.3113

*LA DURÉE PEUT VARIER DE 8 À 13 MOIS SELON LE PROGRAMME CHOISI

0256345

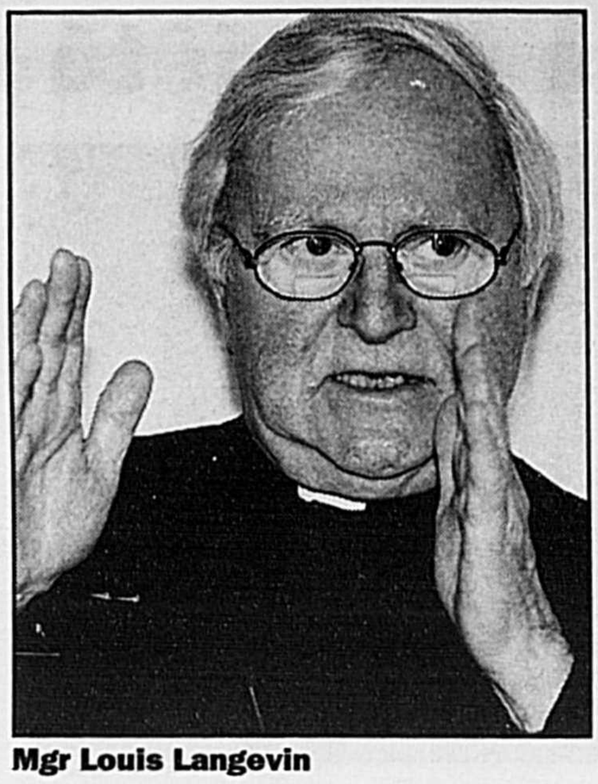
Soirée Reconnaissance des Personnalités 1998-99

(J.V.) Qui succèdera à M. Jean Bienvenue comme Personnalité de l'année? L'identité de la personne désignée par les membres du jury sera connue mardi soir le 1er juin, lors d'une soirée qui se tiendra à compter de 17 h 30 à l'Hôtel Gouverneur.

Lors de cette soirée, on rendra hommage aux six personnalités de 1998-99, une initiative conjointe de la Chambre de Commerce de la MRC des Maskoutains et du journal Le Courrier de Saint-Hyacinthe.

Les six candidats parmi lesquels on choisira la personnalité de l'année, sont Mgr Louis Langevin, évêque émérite de Saint-Hyacinthe (juillet-août 1998), M. Réal Laflamme, producteur agricole et dirigeant de Comax (septembre-octobre 1998), Mme Dolorès Arvisais, les Collations de Mamie (novembre-décembre 1998), M. Claude B. Aubé, directeur général du CRDA (janvier-février 1999), M. Gaston Vachon, animateur à la PHD et initiateur de Vivre le Monde de la francophonie (mars-avril 1999), M. Fernand Fontaine, industriel et PDG de Dutailier (mai-juin 1999).

La soirée suivra immédiatement l'assemblée générale de la Chambre de Commerce où vraisemblablement M. Dany Benoit sera élu président.



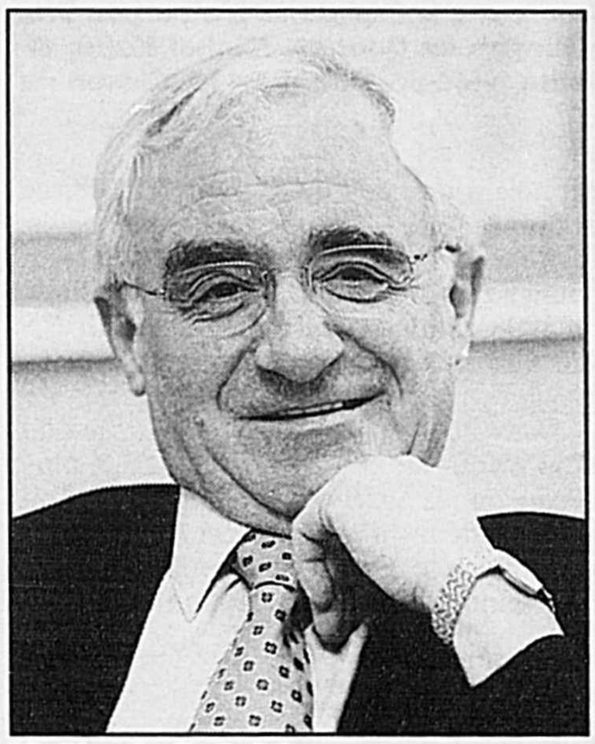
Mgr Louis Langevin



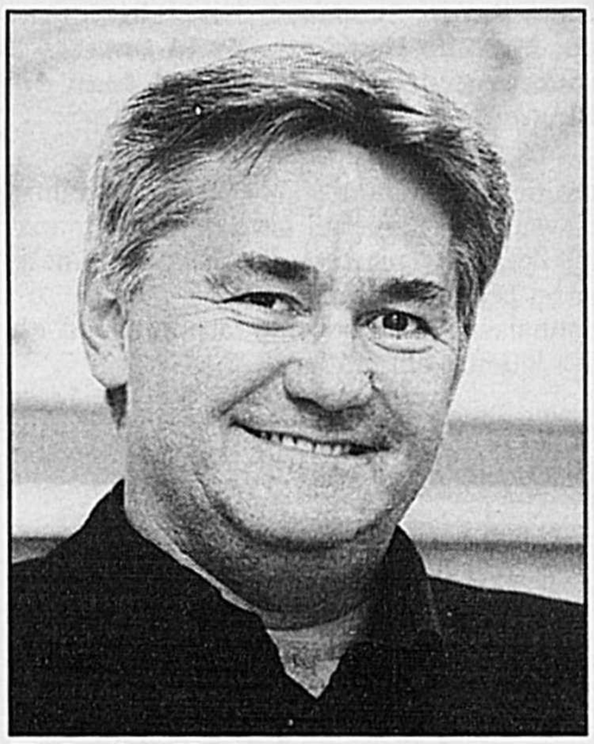
M. Réal Laflamme



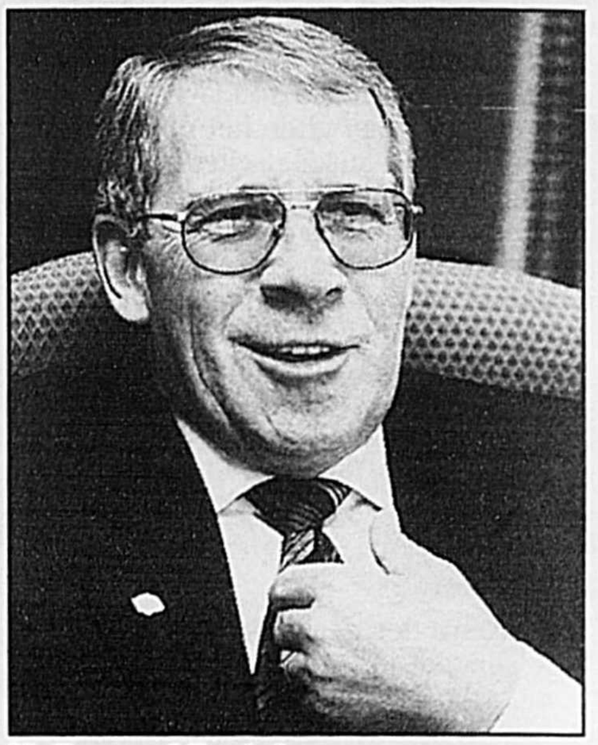
Mme Dolorès Arvisais



M. Claude B. Aubé



M. Gaston Vachon



M. Fernand Fontaine

QUELQUES PLACES DISPONIBLES

COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES

Drummondville

CENTRE MARIE-RIVIER FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau

COURS	DÉBUT	FIN	HORAIRE
DEP - Cuisine d'établissement	27 août 1999	27 juin 2000	8h à 16h30 Alternance travail-études
DEP - Service de la restauration	27 août 1999	27 juin 2000	8h30 à 15h30 Alternance travail-études
ASP - Pâtisserie de restaurant	7 septembre 1999	mars 2000	16h à 22h45 Lundi, mardi et mercredi Préalable: DEP Cuisine d'établissement
ASP - Sommellerie	7 septembre 1999	mai 2000	16h à 21h45 Lundi, mardi et mercredi Préalable: DEP Service de la restauration
ASP - Épilation à l'électricité	27 août 1999	avril 2000	8h30 à 16h Lundi -6h, mercredi -6h, vendredi a.m. -3h Préalable: DEP Esthétique

COURS	DÉBUT	FIN	HORAIRE
DEP - Conduite machines industrielles	27 août 1999	20 avril 2000	15h30 à 22h30 -nouveau programme Alternance travail-études
DEP - Dessin industriel	27 août 1999	23 mars 2001	8h à 15h30 Alternance travail-études
DEP - Ferblanterie-tôlerie	27 août 1999	28 février 2001	Débute le soir 15h30 à 22h30 jusqu'au mois de janvier 2000 et se poursuit de jour de 8h à 15h30 jusqu'à la fin du cours. Alternance travail-études
DEP - Électricité d'entretien	27 août 1999	23 février 2001	8h à 15h30 Alternance travail-études

À VENIR HIVER 2000:
DEP - Dessin industriel
DEP - Techniques d'usinage, ASP - Usinage sur machines outils à commande numérique,
ASP - Matricage, DEP - Soudage-montage

À la mesure de vos attentes

... un super choix d'avenir

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

À APPORTER AU MOMENT DE L'INSCRIPTION:
Dernier relevé de notes du MEQ L'original du certificat de naissance (grand format) en vertu du nouveau Code civil ou certificat de naissance (incluant les noms et prénoms des parents) ou baptistère émis au Québec avant janvier 1994 * 25$ non remboursable, pour services et frais professionnels (pour une personne de 20 ans et plus)

INFORMATION ET INSCRIPTION
ACCUEIL ET RÉFÉRENCE
(819) 478-6880

0257060

À Saint-Aimé-de-Massueville

Quatre dames périssent dans un accident de la route

(ML)- Quatre femmes, dont une adolescente et une sexagénaire, ont perdu la vie lors d'une collision impliquant deux voitures, peu avant 16 h 30, dimanche, à Saint-Aimé-de-Massueville, non loin de Sorel.

La tragédie a eu lieu à l'angle de la route 239 et du rang Saint-Thomas.

Selon l'agent Marc Gingras, des Affaires publiques de la Sûreté du Québec, un véhicule circulant en direction sud, sur le rang Saint-Thomas dans lequel se trouvaient quatre personnes, deux garçons et deux filles, aurait omis d'effectuer un arrêt obligatoire, en arrivant à l'intersection de la route 239.

Au même moment, une auto roulant en direction ouest, sur la route 239, passait à cet endroit.

La collision a été inévitable et a entraîné la mort des trois personnes assises dans la deuxième voiture. Les victimes sont la conductrice, Louise Duchêneau, 43 ans, de Nicolet, Suzanne Vary, 35 ans, de Sainte-Anne-de-Sorel, et Suzanne Rajotte, 65 ans, de Sorel.

Julie Bélanger, 17 ans, de Massueville, se trouvait assise à l'arrière, du côté droit, dans l'autre voiture. À l'impact, elle a été éjectée du véhicule et est décédée instantanément.

Les trois autres passagers ont subi des blessures plus ou moins mineures. Ils sont hors de danger.

Selon des résidants du secteur, cette intersection est dangereuse parce que la pancarte d'arrêt obligatoire du rang Saint-Thomas est difficilement perceptible de loin.

Le porte-parole de la SQ ne pouvait dire si la vitesse ou l'alcool au volant pouvait être l'une des causes de cette tragédie.

MATÉRIAUX À BAS PRIX
Pour rénover sans vous ruiner! ™

Wow! C'est jaune et c'est beaucoup MOINS CHER! ™

Chez MATÉRIAUX À BAS PRIX Nous vendons moins cher que les magasins entrepôts !



Barotin traité
Matériaux imparfaits
Économisez jusqu'à 50% du prix régulier
,26¢

Bois traité
1" x 6" 5pi ,95¢
2" x 4" 8pi 2.59
2" x 6" 8pi 3.85
2" x 6" 10pi 4.79
Matériaux imparfaits

	8'	12'
2"x8"	5.59	7.99
2"x10"	7.59	10.99

Pin traité
Matériaux imparfaits

	8'	12'
5/4"x4"	1.59	2.39
4"x4"	5.79	8.99

Support à 4" x 4"
SUPERSPIKE
1ère QUALITÉ
Aubaine inégalable!
7.49

Treillis traité
1ère QUALITÉ
Régulier 5.39
Intimité 9.99

Talus petit muret
1ère QUALITÉ
24" x 10.5" 1.49

Dalle de patio
1ère QUALITÉ
18" x 18" 1.39

Porte d'acier
Matériaux imparfaits
Unie 29.95
Motif 35.95
Porte & cadre en pin pré-coupé 56.90
51" x 68"
Porte double pour cabanon 109.00
Porte pré-montée
Porte motif 104.99
Vitre carrellée incluse 135.98
Vitre moustiquaire incluse 163.98

Bordure de bloc architectural
Matériaux imparfaits
48" x 16"
3 blocs pour : 1.08

Teinture
1ère QUALITÉ
Noyer, gris, cèdre et blanc
3.78L 9.59

Prix argent comptant. En vigueur jusqu'au 4 juin 1999.

10 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR !

MATÉRIAUX À BAS PRIX
Pour rénover sans vous ruiner!
ST-HYACINTHE 10845, rue Yamaska St-Hyacinthe, Qc (450) 799-1970
ST-ISIDORE - STITTSVILLE - MASSON - LACHUTE - LAVALTRIE - ST-JEAN D'IBERVILLE - BROMPTONVILLE - ST-NICOLAS - RIVIÈRE-DU-LOUP

SOIRÉES D'INFORMATION GRATUITE

à l'Hôtel Gouverneur
de Saint-Hyacinthe
le mardi 8 juin 1999 à 19 h

au Collège d'Affaires Ellis
de Drummondville
le mercredi 9 juin 1999 à 19 h

Conditions d'admission:

Avoir quitté le secondaire (complété ou non) depuis au moins 1 an*

Financement disponible:

Prêts et bourses

Emploi-Québec

Institutions financières



SOYEZ VOUS AUSSI BRANCHÉ SUR L'EMPLOI! ASSISTEZ À LA SOIRÉE D'INFORMATION DU COLLÈGE D'AFFAIRES ELLIS

Collège d'Affaires Ellis
DRUMMONDVILLE

1 800 869.3113

*LA FORMATION DU CANDIDAT DOIT ÊTRE JUGÉE SUFFISANTE PAR LE COLLÈGE D'AFFAIRES ELLIS

0256346

Meurtre de la danseuse Marlène Hogue

Desrosiers plaide coupable de complicité après le fait

(ML)- Yann Desrosiers, l'un des deux jeunes hommes impliqués dans l'assassinat de la danseuse Marlène Hogue, le 1er novembre dernier, à Saint-Damase, a plaidé coupable à une accusation de complicité après le fait.

«M. Desrosiers conduisait la voiture dans laquelle se trouvait François Beauregard et Marlène Hogue, et il n'a jamais tué personne, a affirmé son avocat, Me André Williams. En fait, il n'est même pas impliqué dans la chicane qui est survenue dans l'automobile et il ignorait totalement que quelqu'un serait tué. Une fois qu'il a vu ce qui s'était produit, il a paniqué et tenté de dissimuler des trages de sang pour aider son complice.»

Après qu'il aura pris connaissance du rapport pré-sentenciel, le juge Réjean Paul rendra sa sentence le 5 août. Desrosiers est détenu depuis le meurtre.

Quant à François Beauregard, qui est accusé de meurtre en rapport avec la même affaire, la date de son procès a été fixée au 8 octobre.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Yann Desrosiers a plaidé coupable à une accusation de complicité après le fait, en rapport avec le meurtre de la danseuse Marlène Hogue, le 1er novembre dernier, à Saint-Damase. Il connaîtra sa sentence le 5 août.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Le procès de François Beauregard, l'autre homme impliqué dans l'assassinat de Marlène Hogue s'amorcera le 8 octobre

Sur la rue Dessaulles

Ils trouvent la drogue... et de la dynamite!

(ML)- Deux perquisitions réalisées par les policiers de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont non seulement permis de compléter une enquête relative à la possession et le trafic de stupéfiants, elles les ont aussi amenés vers une surprise au potentiel explosif : deux bâtons de dynamite et autant de détonateurs.

À la suite d'une infiltration d'un agent double, en début de semaine, les policiers se sont rendus, simultanément, dans un appartement de la rue Hôtel-Dieu et un autre de la rue Dessaulles, en début d'après-midi, vendredi.

Dans le premier cas, ils ont arrêté deux individus, ainsi qu'un troisième, au 2420, rue Dessaulles.

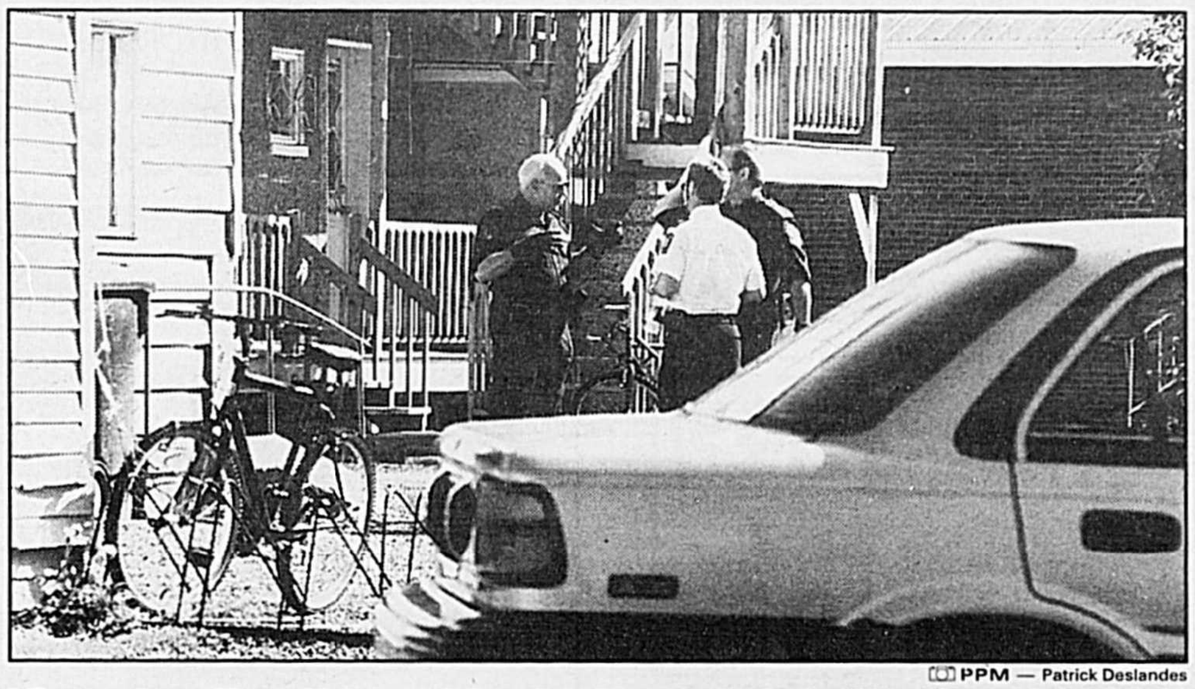
C'est dans ce logis, où habite Martin Gosselin, que la surprise au potentiel très dangereux attendait les policiers maskoutains.

Ces derniers ont immédiatement contacté leurs collègues du Service de la protection contre les incendies, qui ont érigé un périmètre de sécurité. En même temps, on a fait appel aux artificiers de la Sûreté du Québec.

Pendant quelques heures, la circulation sur la rue Dessaulles a été légèrement perturbée, mais tout était de retour à la normale en début de soirée vendredi.

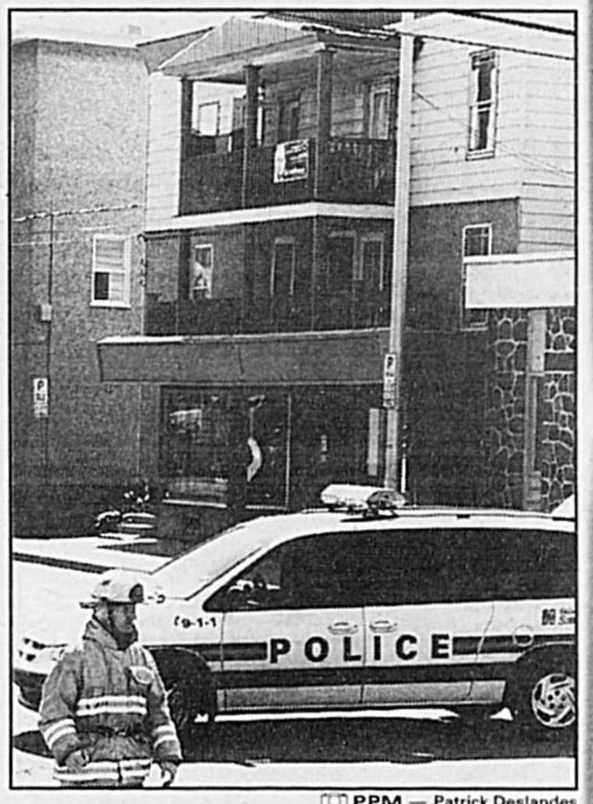
Outre Gosselin, Martin Bisson et Michel Dumoulong ont également comparu au Palais de justice, mardi après-midi. Les trois hommes, tous âgés entre 20 et 25 ans, font face à des accusations de complot, de trafic de stupéfiants et de possession en vue d'en faire le trafic. À chaque endroit, selon l'inspecteur Serge Gosselin, on a trouvé environ cinq grammes de cannabis.

Par ailleurs, seul Martin Gosselin sera accusé d'avoir possédé des explosifs.



PPM — Patrick Deslandes

L'inspecteur Marc Valence (chemise blanche), de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe, a dressé un portrait de la situation aux artificiers de la Sûreté du Québec.



PPM — Patrick Deslandes

C'est dans un appartement situé au 1er balcon de cet édifice abritant un salon de coiffure, au rez-de-chaussée, que les policiers maskoutains ont découvert, en plus d'une légère quantité de drogue, deux bâtons de dynamite et autant de détonateurs.

LE GRAND TOUR MC — LE SUPER BINGO DE LOTO-QUÉBEC

Mardi 1er juin

20 000$

montant pourrait varier en fonction des ventes

\+
Possibilité **5 500$**
* 4 tours de **1 000$** ch.
* Plus double action en 42 boules ou moins
**1 000$** minimum 150$
3 tours à **1 000$** ch.

la maison BINGO maskoutaine inc.

• Section non-fumeur • Salle climatisée

DIRECTION CENTRE-VILLE SAINT-HYACINTHE

Vaste stationnement par la rue St-Antoine

18 ans et plus

RACJ RÉGIE DES ALCOOLS DES COURSES ET DES JEUX — Permis 51239-1

Ouverture des portes 17h00

Informations: 261-0193

455, rue Duclos, Saint-Hyacinthe
Ancien Woolworth

0250776

Loteries

Lotto 6/49

MERCREDI 19-05-99
02 05 18 36 37 47 **13**

SAMEDI 22-05-99
02 08 12 27 37 39 **11**

Québec 49

MERCREDI 19-05-99
01 16 18 43 48 49 **21**

SAMEDI 22-05-99
03 16 34 40 41 48 **07**

Lotto Super 7

21-05-99
07 09 16 17 18 34 36 **46**

Extra

Du 18-05-99 au 24-05-99

MARDI	148654
MERCREDI	877080
JEUDI	041358
VENDREDI	118935
SAMEDI	963696
DIMANCHE	752112
LUNDI	285049

La Quotidienne

Du 18-05-99 au 24-05-99

	3	4
MARDI	355	4684
MERCREDI	843	6508
JEUDI	274	5745
VENDREDI	050	9380
SAMEDI	932	4120
DIMANCHE	232	3480
LUNDI	038	1359

La Mini

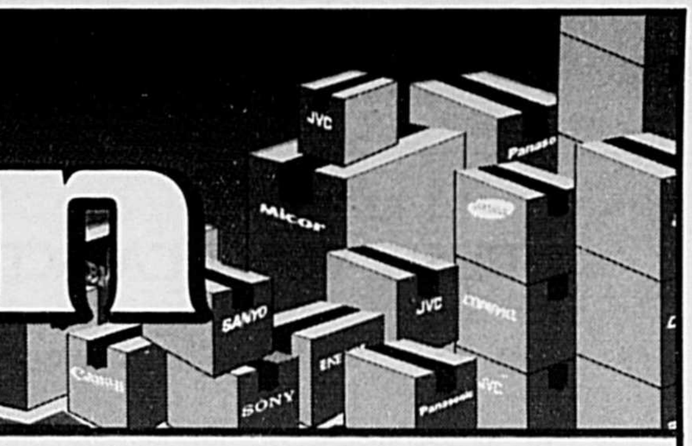
21-05-99
101145

Banco

0236209

18-05-99	02 05 07 10 12 17 23 28 36 37	40 43 44 46 53 56 58 59 61 63
19-05-99	10 12 16 21 27 28 32 34 35 38	39 42 44 47 48 52 63 64 65 66
20-05-99	02 04 05 07 12 16 20 33 36 37	43 44 45 50 52 53 57 60 65 69
21-05-99	01 11 14 15 17 18 20 25 30 34	36 38 39 41 42 45 46 47 51 65
22-05-99	07 08 10 12 16 18 21 28 29 31	35 41 48 50 51 53 56 58 64 69
22-05-99	01 04 16 21 24 25 28 29 35 36	38 42 49 53 58 59 62 67 69 70
23-05-99	01 03 04 11 24 26 31 32 36 37	38 40 48 50 51 56 57 62 63 70

Grande vente de liquidation annuelle!



SONY

Téléviseur stéréo 27"
- Tube ultra noir
- Entrée A/V
- Sortie audio variable
- Télécommande universelle



BASE INCLUSE!

~~Rég. : 799$~~
688$

CaseLogic

Tour de rangement pour 60 DC



~~Rég. : 29.95$~~
13.00$

SONY

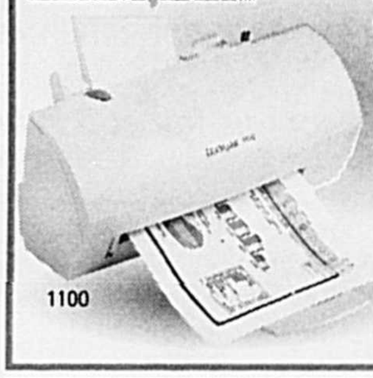
Lecteur DC portatif
- "Mega Bass"
- "Groove"
- Prog. 22 plages
- Autonomie 12 hrs
- AVLS



~~Rég. : 99$~~
78$

LEXMARK™

Imprimante couleur à jet d'encre
- Résolution 600 x 600 ppp
- Impression de 3,5 ppm en noir



~~Rég. : 179$~~
158$

PROSCAN® VCRPlus+



Magnétoscope 4 têtes Hi-Fi stéréo
- Index • "JUG" • Autonettoyant
- 9 programmations sur 1 an
- Télécommande multimarques

~~Rég. : 379$~~
299$

RCA VCRPlus+



Magnétoscope 4 têtes Hi-Fi
- Index • Prise avant
- Verrouillage de sécurité
- Télécommande

~~Rég. : 229$~~
198$

Canon CanoScan



Digitaliseur couleur parallèle à plat
- Balayage 600 ppp • Ultracompact
- 30 bits haute qualité
- Détecteur d'image d'avant-garde
- Port parallèle pour connexion PC

~~Rég. : 199$~~
178$



COMPAQ PRESARIO 400 MHz
- **Moniteur 15" Compaq MV500 inclus**
- Mémoire : 64Mo • CD-Rom 40x
- Disque rigide : 10.0 Go
- Fax/modem 56k V.90
- Unité SuperDisk de 120Mo / 1.44 Mo

~~Rég. : 2000$~~
1899$

SONY

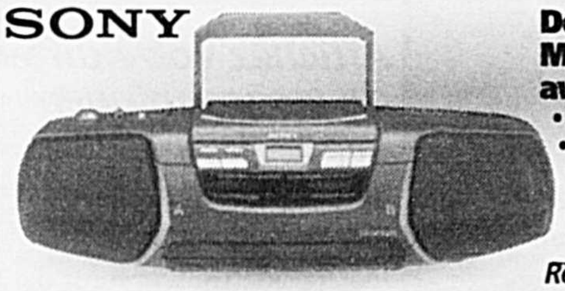
Mini-chaîne avec lecteur 3 DC
- Puissance dé 50 watts par canal
- Double magnétocassette
- Enceintes à 2 voies
- Circuit "Bass Boost" • Télécommande



MHCRX55

~~Rég. : 450$~~
345$

SONY



Double magnétocassette MA/MF stéréo avec lecteur DC
- "Mega Bass" • Micro intégré
- Programmation 20 plages

~~Rég. : 199$~~
149$

FISHER



Chaîne audio/vidéo de 240 watts à 3 DC
- Dolby Pro Logic
- Double magnétocassette
- Égalisateur 4 pré-réglages
- 5 enceintes acoustiques
- Prise d'entrée vidéo

~~Rég. : 699$~~
388$

GE

Téléphone sans fil
- 25 canaux• 2 bases



~~Rég. : 89$~~
68$

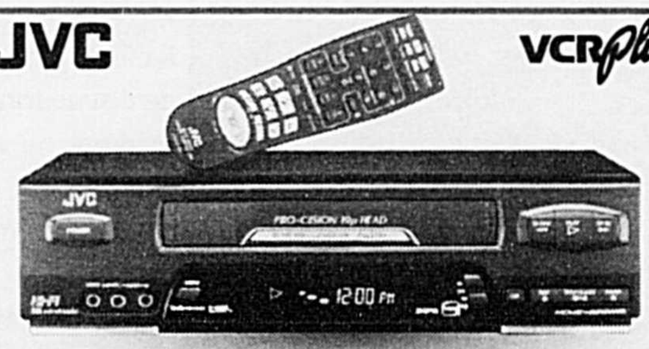
GE

Téléphone sans fil 900 MHz digital
- Mémoire de 20 numéros
- Commande de volume
- Protection de conversation



~~Rég. : 199$~~
179$

JVC VCRPlus



Magnétoscope 4 têtes
- SQPB • Menu trilingue
- Protection de surcharge
- Télécommande multimarques

~~Rég. : 219$~~
178$

Valide seulement les 27-28-29 et 30 mai

Bell ExpressVu™

Système 3700

Image numérique • Sortie S vidéo
500 lignes de définition
Guide des programmes à l'écran
Plus de choix que le câble
Plus de 130 canaux disponibles
(détails en magasin)
Télécommande universelle



499$
-100$¶
399$¶

¶ Incluant le rabais de programmation de 100$ du fabricant.

Lot de disques compacts



Jazz, blues, classique, pop, etc...

À partir de 4.00$

Ces produits peuvent être des démonstrateurs, des fins de lignes ou des usagés

AMPLIFICATEURS

	Rég.	SPÉCIAL
KENWOOD Récepteur Pro-Logic 5 X 65 watts, télécommande	500$	199$
PIONEER Récepteur Pro-Logic 5 X 100 watts, télécommande universelle	700$	299$
PIONEER ELITE Récepteur Pro-Logic 5 X 100 watts, télécommande universelle	1600$	499$

LECTEURS DVD

	Rég.	SPÉCIAL
TOSHIBA Lecteur DVD, télécommande	800$	450$
PIONEER Lecteur DVD, télécommande	700$	539$

LECTEURS DC

	Rég.	SPÉCIAL
PANASONIC Lecteur laser portatif	140$	89$
YAMAHA Récepteur Pro-Logic, téléc.	350$	139$
NAD Lecteur laser 3 CD, haut de gamme	650$	349$

HAUT-PARLEURS

	Rég.	SPÉCIAL
PARADIGM Subwoofer 110 watts	300$	120$
PARADIGM Haut-parleur avants TITAN	269$	140$
SONY Haut-parleur avants	270$	169$
YAMAHA Ens. de 3 HP centre + arrières	300$	179$

Certains articles peuvent être des démonstrateurs ou des fins de lignes. Les produits sont en quantité limitées et sont jusqu'à épuisement des stocks. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer.

PROPRIÉTAIRE À ST-HYACINTHE: ms audio

2487, Avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe

773-7353

0257510

1er prix catégorie commerce de détail

Meilleure équipe de vente au Québec

Dumoulin St-Hyacinthe

GRAND PRIX PIERRE PÉLADEAU

Dumoulin

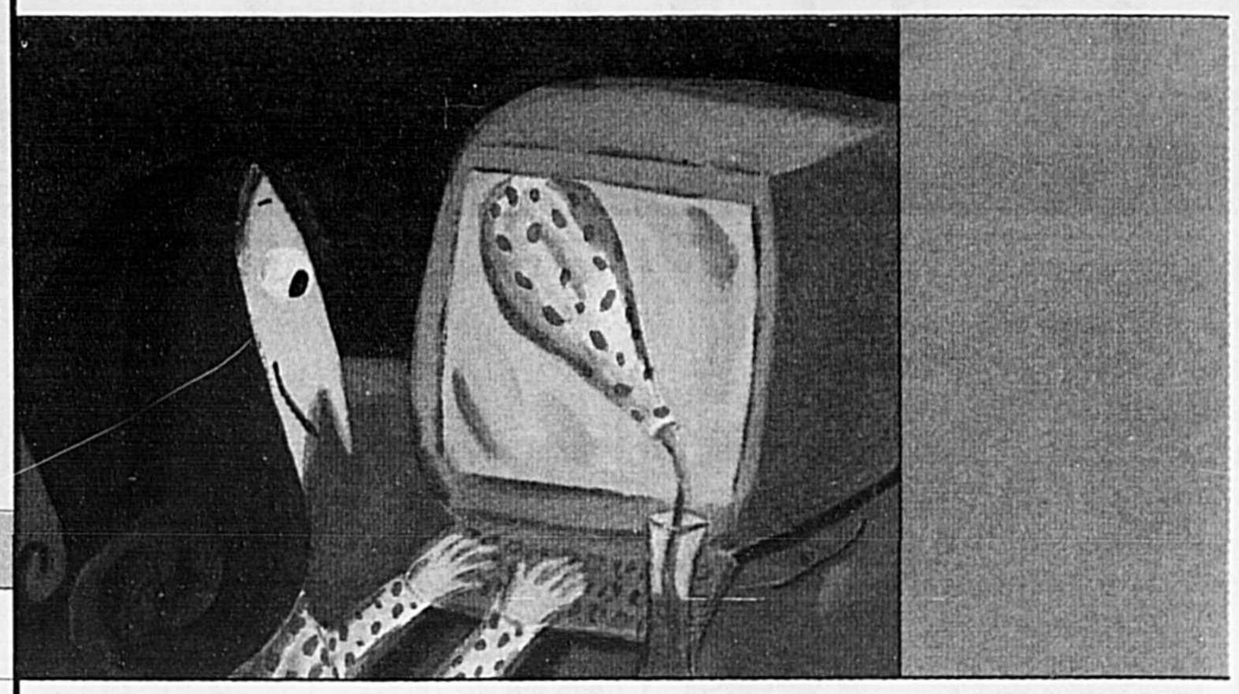
La référence à St-Hyacinthe

Gros plan sur la compétitivité

UTILISEZ VOTRE CAPACITÉ DE SURPRENDRE

Les règles du jeu changent rapidement pour votre PME. Pour ne pas laisser sa place au concurrent, il faut surprendre le client. En pensant et en agissant différemment. Êtes-vous prêt à vous engager dans le jamais-fait et à livrer du jamais-vu ?

QUATRIÈME D'UNE SÉRIE DE QUATRE EXPLORATIONS SUR LA COMPÉTITIVITÉ



SURPRENEZ ET VOUS SEREZ SURPRIS DES RÉSULTATS !

Se démarquer de la concurrence demande d'avoir une identité unique. De créer un préjugé favorable. De ne pas laisser indifférent. En un mot, de surprendre !

C'est d'abord une question d'originalité de vos produits. Mais c'est surtout une question de relation avec vos clients. Ils doivent trouver chez vous l'intimité qui leur assure d'être compris. Ils doivent être convaincus que leur impossible est votre faisable, que votre défi sera leur agréable. Bref, que votre marque de commerce est votre capacité de les surprendre en permanence. Valeur ajoutée ? Service intégré au produit ? Produit intégré au service ? Rapport qualité/prix ? Caractère innovateur ? Qualité du design ? Coût ? À vous de choisir où et comment. Mais agissez.

Sortez de vos sentiers battus

Avoir une stratégie de commercialisation agressive demande de se préparer et d'avoir une vision. Il faut accepter de sortir des sentiers connus pour considérer l'inconnu : la fusion complète, la mise en commun de certaines fonctions, le développement et la commercialisation d'un produit inusité ou mis au point en collaboration avec un partenaire externe ou étranger, une alliance inattendue qui permet de réaliser des économies d'échelle. À chaque PME ses opportunités, ses défis et ses solutions. La seule constance chez les gagnants : l'audace, toujours l'audace. Les outils pour voir plus grand, pour défoncer les murs de la concurrence sont déjà à portée de main. Les centres technologiques, les programmes d'aide gouvernementale, les partenaires financiers spécialisés en capital de risque ou de financement de projet, les programmes de commercialisation internationale, vous en avez entendu parler mais les avez-vous vraiment explorés ?

COMMUNIQUEZ VIRTUEL, COMMUNIQUEZ RÉEL

Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, on reconnaît l'entreprise compétitive et le partenaire recherché à sa façon de communiquer. Votre PME surprend peut-être déjà dans ses visages traditionnels : papeterie, publicité, communication événementielle et promotionnelle. Mais votre entreprise peut aussi être virtuelle, branchée en temps réel sur vos clients, auprès de vos collaborateurs. Elle peut effectuer des transactions en temps réel sur le Web, développer le marketing électronique, utiliser le multimédia personnalisé.

Affichez votre différence par votre façon de communiquer

Surprenez-vous vos clients par la convivialité et la diversité des fonctions d'information, de communication et de transaction sur votre site Web ? Avez-vous pensé leur communiquer, lorsqu'ils sont en attente au téléphone, l'adresse internet qui leur permettra d'obtenir des infos rapidement ou même d'acheter vos produits et services sans attendre ? La prise de commande et les détails de livraison sont-ils facilités par un extranet construit exclusivement à cette fin ? Tenez-vous des groupes de discussion avec vos employés et collaborateurs en temps réel par le biais de votre intranet ou de la vidéoconférence ? Effectuez-vous des sondages auprès de votre clientèle par courriel ? C'est l'un des meilleurs moyens d'identifier leurs nouveaux besoins au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

Voilà ! Une image de marque commence par une gestion efficiente de ses communications. Ne laissez plus la vitesse et la complexité de vos communications limiter la vitesse de votre imagination. ■

Le forfait *Accès Local*[MC] PME de Bell

Caractéristiques	Bell Canada	ACC Tel*	AT&T Canada*	MetroNet*	Optel*
Ligne + service de messagerie vocale basé sur un engagement d'un an	44,95 $	50,60 $	Non offert	46,65 $	50,60 $
Ligne + service de messagerie vocale sans un engagement d'un an	46,95 $	Non offert	41,61 $	47,65 $	52,60 $
Afficheur du nom Afficheur du numéro Renvoi automatique Conférence à trois et transfert d'appels Appel en attente (pour clients monolignes)	Inclus	Inclus	Cinq fonctions pour 4,25 $ par ligne, maximum de trois lignes (fonctions gratuites pour lignes additionnelles)	Inclus	Inclus
Cascade (pour clients multilignes)	Inclus	Inclus	3,27 $	3,50 $	Inclus
Rappel du dernier numéro Composition abrégée Répéteur	Inclus	Non offert	Non offert	Non offert	Non offert

Source : informations recueillies dans le matériel promotionnel et auprès des représentants des concurrents. En date du 23 mars 1999.
* Les concurrents peuvent offrir des tarifs inférieurs selon les services et les besoins particuliers des clients.

Bell





PPM — Patrick Deslandes

Une intervention rapide

Les pompiers de la Ville de Saint-Hyacinthe et les ouvriers des Travaux publics ont agi avec diligence pour empêcher l'essence d'un camion-citerne de s'écouler dans les égouts de la municipalité, mercredi dernier, dans le quartier Assomption. Ce déversement est dû au fait, selon l'inspecteur-chef Alain Bisaillon, que le tuyau de remplisssage soit sorti de son ancrage. Le conducteur du camion-citerne a eu la présence d'esprit de bloquer le couvert de l'égout pluvial avec du caoutchouc et d'y ajouter de la terre, pour qu'il ne parte pas au vent. Les pompiers ont ajouté de l'absorbant sur l'essence tandis que les employés des Travaux publics ont parsemé le sol de terre.

En bref...

Beaucoup de cannabis

Une longue enquête a permis aux enquêteurs de la Sûreté du Québec MRC Les Maskoutains d'arrêter, mercredi dernier, un résidant du rang Saint-Simon, à Sainte-Madeleine, qui produisait du cannabis à même son 31/2 pièces. Claude Letourneux, 36 ans, comptait 246 plants, dont une quarantaine mesuraient plus de trois pieds. La valeur sur le marché est de 122 000$. Letourneux, qui comptait des antécédents judiciaires mais pas en matière de stupéfiants, a comparu jeudi matin au Palais de justice de Saint-Hyacinthe et a été remis en liberté.

Glenn : 8 octobre

L'ésotériste et animateur Richard Glenn subira son procès le 8 octobre en rapport avec deux cas différents d'agression sexuelle sur des adolescents. Dans un premier dossier, Glenn fait face à un chef d'accusation pour des gestes qu'il aurait posés entre le 4 janvier 1983 et le 1er janvier 1984. Dans l'autre dossier, Glenn est accusé d'attentat à la pudeur et d'agressions sexuelles sur deux jeunes. Ces événements se seraient produits entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1982. Le procès aura lieu devant juge et jury.

Paul Laplante : 21 octobre

Le procès de l'ex-maire de Saint-Liboire, Paul Laplante, a été fixé au 21 octobre. M. Laplante devra alors répondre à cinq chefs d'accusation : fraude; fabrication de faux document; usage de faux document; possesssion d'une arme à autorisation restreinte; entreposage illégal d'une arme à feu. Ces événements se seraient produits entre le 1er juillet 1997 et le 1er septembre 1997.

À coups de bâton de baseball

Un homme frustré de ne pas obtenir les faveurs sexuelles attendues s'est attaqué à coups de bâton de baseball à un homme et une femme, dans un appartement du 1400 Saint-Antoine, dans le centre-ville de Saint-Hyacinthe. Alain Boudreau, 39 ans, a comparu mardi après-midi en rapport avec cette affaire. Ses deux victimes ont subi des blessures, mais n'ont pas eu besoin d'être transportées à l'hôpital.

Cinq jeunes arrêtés

Cinq adolescents âgés entre 13 et 15 ans ont été arrêtés, en possession d'une camionnette volée le 14 mai à Montréal. Les arrestations sont survenues lundi soir, dans le stationnement Plaza du centre-ville de Saint-Hyacinthe. Au moment de mettre sous presse, l'enquête policière n'avait pas permis de déterminer combien de jeunes, parmi le groupe, étaient impliqués dans le recel du véhicule.

Autos et cyclo-moteurs

Le long congé de la Fête de Dollard a été le théâtre, comme il fallait sans doute s'y attendre, de plusieurs vols de véhicules. Quatre propriétaires de voitures ont logé des plaintes à cet effet. De plus, on rapporte trois vols de cyclo-moteurs, deux dans le secteur Douville, et un troisième sur la rue Saint-Louis.

Brigitte Ménard : aliénation mentale

Brigitte Ménard, la femme accusée d'avoir égorgé son garçon de deux ans, le 26 juin 1997, a été déclarée non criminellement responsable de ce meurtre à cause de troubles mentaux. À partir d'un rapport psychiatrique de l'institut Pinel, le juge Réjean Paul a conclu que Mme Ménard ne pouvait distinguer le bien du mal, au moment du drame. Après le verdict, Mme Ménard est retournée à l'institut Pinel, où elle demeurera jusqu'à ce qu'elle soit jugée apte à réintégrer la société.

Robert Laprés : acquitté

Robert Laprés, un Maskoutain de 35 ans, a été acquitté d'unc accusation d'agression sexuelle. Les événements avaient pris naissance au cégep de Saint-Hyacinthe, pendant la crise du verglas, alors qu'une adolescente, aujourd'hui âgée de 17 ans, avait fait arrêter Laprés. Aux policiers et en cour, la présumée victime avait prétendu avoir été agressée sexuellement quinze fois, sur une période de quatre ans alors que Laprés disait n'avoir jamais vu la fille en question, avant janvier 1998. Le juge Réjean Paul n'a pas cru le témoignage de l'adolescente et a acquitté Laprés.

C'EST L'EVENEMENT «ON FAIT VOT'BONHEUR» DE NISSAN

Le bonheur ne s'achète pas, il se loue



Sentra XE 1999
229$* par mois
Au taux de financement à partir de 1,9%
- Radiocassette AM/FM avec 4 haut-parleurs
- Deux coussins gonflables
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Banquette rabattable arrière 60/40
- Et beaucoup plus...

Altima GXE 1999
299$* par mois
Au taux de financement à partir de 1,9%
- Télécommande à déverrouillage des portes
- Transmission automatique
- Système d'alarme
- Radiocassette AM/FM avec lecteur de disque compact (120 watts)
- Siège du conducteur, 8 réglages

Maxina ES 1999
tout équipée avec en plus
369$* par mois
location 48 mois
Au taux de financement à partir de 1,9%
MODÈLE SE :
- Cuir
- Radio Bose / 200 watts (CD)
- Coussins gonflables latéraux à l'avant
- Toit ouvrant électrique
- Aileron
MODÈLE GLE :
- Garniture simili-bois
- Radio Bose / 200 watts (CD)
- Toit ouvrant électrique
- Coussins gonflables latéraux à l'avant
- Jantes en aluminium 15 pouces

*Voir détails pour cette offre chez votre concessionnaire LES GALERIES NISSAN

La vie est une route.
À vous d'en profiter.
NISSAN
Assistance - dépannage de Nissan
Garantie sans souci de Nissan
LES GALERIES NISSAN
2695, boul. Casavant Saint-Hyacinthe
(450) 774-1679
Montréal.: (514) 337-1679
0257503

Plusieurs honneurs aux cadets de la région

■ MÉLANIE ROCHEFORT

Les 21 et 23 mai avaient lieu les revues annuelles maskoutaines tant du Corps de Cadets de l'Armée du Canada que de celui des Cadets de l'aviation royale du Canada. Plusieurs médailles et récompenses ont été offertes aux jeunes qui se sont le plus démarqués durant l'année.

Plus de 200 jeunes Maskoutains, âgés entre 12 et 18 ans, font partie des cadets. L'ultime récompense, que l'on puisse décerner à l'un d'eux, est la médaille de Lord Strathcona. Un cadet ne se voit ainsi remettre cette plus haute récompense civile qu'une seule fois dans sa carrière.

Les Cadets de l'Armée du Canada

Le sixième Bataillon Royal 22ème Régiment de Saint-Hyacinthe est le plus ancien corps de cadets au Canada. Fondé en 1811 par Messire Antoine Girouard, curé de la ville à l'époque, ce corps de cadets fête son 167ème anniversaire cette année.

On a remis à l'adjudant-chef Émilie Couture la médaille de Lord Strathcona. Cette jeune fille de Saint-Pie, âgée de 17 ans, a également reçu la bourse nationale d'étude qui s'élève à 1000$.

Plusieurs jeunes filles sont d'ailleurs ressorties gagnantes à cette revue annuelle. Autre grande distinction, la médaille de la Légion Royale Canadienne a été donnée à Geneviève Bernier.

Chaque année, c'est une trentaine d'adolescents qui font leur entrée dans le Corps de Cadets numéro 01 de l'Armée du Canada.

Les Cadets de l'air de Saint-Hyacinthe

Sous la présidence de monsieur Normand Morin, l'Escadron 953 Saint-Hyacinthe des Cadets de l'air du Canada a présenté sa quatrième revue annuelle le 23 mai dernier.

C'est le même cadet qui a mérité la bourse nationale d'étude de 1000$ et la médaille de Lord Strathcona. Il s'agit de l'adjudant 1ère classe, Francis Gilbert.



PPM — Patrick Deslandes

Rachel St-Germain du Corps de Cadets no.01 s'est vu remettre le prix du meilleur esprit sportif par l'adjudant-chef, *Marc-Olivier Joly*.



PPM — Robert Gosselin

Francis Gilbert, cadet de l'air âgé de 18 ans, est fier de recevoir la médaille de Lord Strathcona des mains du Lieutenant-Colonel Marc-A. Préfontaine.

Distribution de 5000 arbres à Chambly

(M.R.) La Fondation Yves Rocher organise sa première distribution gratuite d'arbres pour les gens de la Rive-Sud de Montréal, le dimanche 30 mai, sur le terrain de l'école Bourgogne à Chambly.

Les comédiens Pierre Curzi et Marie Tifo, qui sont tous deux impliqués dans la protection de l'environnement, ont accepté de parrainer l'événement. La Fondation Yves Rocher souhaite ainsi collaborer, à sa façon, au reboisement des zones qui ont été durement touchées par la tempête du verglas de janvier 1998.

La directrice de la Fondation, madame Suzanne Cazelais, souhaite distribuer le plus grand nombre d'arbres et d'arbustes possible «afin de sensibiliser les jeunes au rôle de protecteurs de la planète qu'ils devront jouer dans l'avenir.»

Avec une preuve de résidence, une période de distribution sera réservée exclusivement aux résidants de la ville de Chambly, soit de 8 h à 10 h le matin, le dimanche 30 mai.

UN PC PROTEVA SUR MESURE !

Pourquoi monter un ordinateur ?
- Vous payez seulement pour ce dont vous avez besoin et non pas pour ce que le fabricant décide de vous offrir
- Vous commandez en toute liberté seules les composantes qui vous offriront un rendement optimal pour répondre à vos besoins personnels et commerciaux
- Vous recevez des composantes de qualité supérieure et de marque renommée
- Vous recevez votre commande dans les 7 jours ouvrables
- Vous bénéficiez d'une garantie sur place de 1 an*

LOUEZ À PARTIR DE 32$/MOIS Sur approbation de crédit Délai de 36 mois Taxes en sus

ORDINATEUR *PROTEVA* 350 MHz

AMD K6-2 350 MHz | 32 Mo 100 MHz SDRAM | DISQUE DUR 3,2 Go | CD-ROM 32X | MODEM 56 Ko V.90 | WINDOWS 98 | GARANTIE SUR PLACE D'UN AN

350 MHz

(Exemple de configuration)

Y2K Prêt pour l'an 2000 !

LOUEZ À PARTIR DE 32$ PAR MOIS OU 899$ BAS PRIX QUOTIDIEN

384288 (Moniteur vendu séparément) (*Détails en magasin)

PROFITEZ-EN DÈS AUJOURD'HUI !
En profitant de notre programme de crédit-bail sans tracas, vous pouvez acheter maintenant l'ordinateur dont vous avez besoin à l'aide de paiements mensuels adaptés à votre budget. Paiements échelonnés sur 12, 24, 36 ou 48 mois. Grâce à notre système d'approbation rapide et à nos taux concurrentiels, vous pourriez être opérationnel en un rien de temps. (Détails en magasin)

EN PRÉPARATION DE L'AN 2 000 = UNE DÉCLARATION DE REVENUS PLUS TARD !

Si votre entreprise possède un système n'étant pas prêt pour l'an 2000 et que vous le remplacez par un qui l'est, vous pourriez déduire 100 % du coût de votre achat admissible (jusqu'à concurrence de 50 000 $). Vous devez être une PME et acheter votre système avant le 30 juin 1999. Détails en magasin.

SUPER AUBAINE !

TOSHIBA
ORDINATEUR SATELLITE 4010CDS*

Pentium II 266 MHz | Mémoire vive 32 Mo | Disque dur 3,82 | CD-ROM 24X | WINDOWS 98 | Intel Inside Pentium II

46263 *Système français annoncé, système anglais aussi offert. (Non offert dans tous les magasins)

LOUEZ À PARTIR DE 68$/MOIS Sur approbation de crédit. Délai de 36 mois. Taxes en sus

1899$ ÉTAIT 1999$

Canon
IMPRIMANTE COULEUR BJC-250
- CD-ROM Canon Creative 3,0 compris
- L'optimisateur d'images améliore les images à basse résolution
- Technologie Drop Modulation^MD

Notre prix 149,99
Rabais postal -40,00
Rabais instantané -20,00
Prix après rabais 89,99

SUPER AUBAINE !

39007

NOTRE POLITIQUE D'EXACTITUDE :
Les prix appliqués à la caisse doivent être identiques aux prix indiqués sur les tablettes. Advenant une différence de prix, Bureau en gros s'engage à vous donner le plus bas prix des deux ainsi qu'un bon d'achat différé de 5 $.

BROSSARD 6555, boul. Taschereau
DORVAL 3165, boul. des Sources
GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau
LASALLE 7214, avenue Newman
LAVAL 1600, boul. le Corbusier
3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview)
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire
ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu
ST-LÉONARD 6800, rue Jean-Talon est • 4625, rue Jean-Talon est
ST-HYACINTHE 3700, boul. Martineau Ouest
ST-JÉRÔME 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest
LONGUEUIL 2790, Chemin Chambly
MONTRÉAL 301, rue St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury)
1035, rue du Marché-Central
ROSEMÈRE 315, Curé Labelle ST-BRUNO 1465, boul. St-Bruno

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.bureauengros.com

BUREAU EN GROS^MC Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd. 1999

*RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT.

BUREAU EN GROS^MC
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN* Tél. : 1-800-668-6888 Téléc. : 1-800-567-2260
HEURES D'OUVERTURE Lun. À Ven. 8 h à 21 h/Samedi 9 h à 17 h/Dimanche 10 h à 17 h


René Charpentier C.A.
Directeur
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

Aux portes ouvertes

La Survivance d'hier... à aujourd'hui!

Le CLD et l'emploi



La Cité de la biotechnologie agroalimentaire

Par Mario de Tilly

En fin d'année 1998, le député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Léandre Dion, lançait publiquement l'idée de faire reconnaître la Technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe comme «Cité de la biotechnologie agroalimentaire». En début de 1999, dans un geste de concertation, quatorze partenaires du développement économique sollicitaient à nouveau le député pour qu'il intervienne auprès du Ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, afin de voir se concrétiser dans les meilleurs délais cette demande d'accréditation.

Qu'est-ce qu'une Cité de la biotechnologie agroalimentaire?

Sur le plan physique, le rêve que nous caressons, c'est de voir s'établir sur un site particulier des institutions de recherche, d'enseignement, de transfert technologique et des entreprises du secteur agroalimentaire; en fait, c'est se doter d'un véritable centre de hautes technologies en agroalimentaire. C'est aussi de permettre de tisser, en quelque sorte, une toile d'araignée entre tous les acteurs du domaine et faciliter ainsi les partenariats de telle sorte que le fruit des recherches qui se font ici favorise l'expansion d'entreprises existantes ou la création de nouvelles dans un même environnement.

Comme un exemple vaut mille mots, qui n'a pas entendu parler au cours des derniers mois de la «Cité du Multimédia» que le gouvernement québécois a établie dans le Vieux-Montréal. L'idée, donc, était de développer un secteur d'activités, plus particulièrement celui du multimédia et des technologies de l'information en incitant, par des avantages fiscaux, des entreprises à s'établir dans un périmètre bien précis. Dans le cas de Montréal, le choix du site a plutôt été fixé par un souci de revitalisation d'immeubles dans un quartier.

À Saint-Hyacinthe, la situation se présente différemment puisque le site retenu pour ériger la «Cité de la biotechnologie agroalimentaire», soit une partie du Parc Chalifoux actuel, l'a été justement en raison du regroupement déjà existant d'institutions ou d'entreprises qui oeuvrent dans le domaine de l'agroalimentaire. Nous pouvons donc dire que la Cité existe comme telle déjà.

Alors, qu'est-ce que ça change?

Le concept de «Cité» prend toute sa dimension comme moteur économique s'il est accompagné du statut de «Carrefour de la nouvelle économie». En effet, dans son dernier budget, le gouvernement du Québec annonçait la mise en place de tels carrefours dans chacune des régions administratives du Québec afin de favoriser la création de pôles technologiques.

Cette notion de carrefour signifie qu'une entreprise agroalimentaire, innovatrice et admissible qui viendrait s'établir dans le bâtiment industriel accrédité de la Cité bénéficierait de crédits d'impôt provincial de 40% sur les salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par employé et ce, jusqu'en 2010.

Donc, l'accréditation de la «Cité de la biotechnologie agroalimentaire» comme «Carrefour de la nouvelle économie», représenterait un remarquable incitatif d'implantation industrielle complémentaire et indispensable aux récents projets d'investissements et aux activités des institutions de recherche, d'enseignement, de transfert technologique et de soutien aux entreprises de la Technopole agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Avec ce développement qui viendrait appuyer les efforts de renouvellement de la structure industrielle de la région, la Cité représenterait des retombées socio-économiques considérables en encourageant l'émergence d'entreprises agroalimentaires de pointe, en attirant des PME et des grandes entreprises agroalimentaires, en retenant les chercheurs au Québec et en encourageant l'interrelation et le réseautage entre les divers intervenants du secteur. Ainsi, l'économie locale et régionale ne pourra que s'en porter mieux.

***

M. Mario De Tilly est directeur général du CLD Les Maskoutains.



Jean-Marie Fontaine

Animation tout à fait spéciale vendredi dernier dans l'environnement de l'immeuble de La Survivance, rue Girouard. Les dirigeants de la vénérable institution accueillaient leurs porte-couleurs des quatre coins du Québec, afin de tisser des liens d'appartenance plus serrés.

Étrangement, le thème des Fêtes du 250e de Saint-Hyacinthe : «Témoins du passé, artisans du devenir», se collait à la réalité du jour. D'ailleurs, plusieurs membres du personnel actuel du siège social ont défilé devant un montage photographique pour ressasser une foule de souvenirs et tenter de reconnaître quelques figures d'une autre époque.

La Survivance est connue sous cette appellation depuis 1938, mais ses origines sont beaucoup plus lointaines, puisque c'est l'Union Saint-Joseph, fondée par Mgr Moreau en 1874, qui a été la pierre d'assise.

Fabien Cordeau qui est en 'vacances prolongées' depuis 11 ans, a participé activement à ces retrouvailles, puisqu'il a personnellement connu tout un pan de l'histoire de La Survivance en travaillant pas moins de 42 ans à la maison-mère. «J'ai fouillé dans des boîtes pour dénicher quelques photographies de diverses époques», s'est-il plu à dire, alors que plusieurs sollicitaient sa présence afin de pouvoir mettre un nom sur un visage.

Le clou de ces portes ouvertes a incontestablement été la présence de Olivette Beauregard qui a servi de modèle au développement du sigle de la Survivance en 1960. C'est nul autre que Roger Lefebvre, un membre de l'équipe actuelle de La Survivance, qui s'est souvenu.

«Je faisais des défilés de mode à l'époque et c'est M. (Lucien) Brosseau qui m'avait fait cette demande spéciale. La Survivance est pour moi très présente dans ma vie, puisque mon beau-frère, Roger Saint-Onge, y a travaillé durant de nombreuses années. Je suis bien contente de voir que vous soulignez ce sigle, après autant d'années, d'autant plus que je n'ai jamais reçu cette épinglette», a rappelé dans son franc-parler, Mme Beauregard qui, depuis une quinzaine d'années, consacre son temps au bénévolat, ayant notamment épousé la cause de l'Hôtel-Dieu avant de donner naissance au Pavillon Marie-Luce Labossière.

Aussitôt dit, Mme Beauregard a été décorée d'une épinglette de La Survivance et le président et chef de la direction, Jean Bouchard, lui a présenté un cadeau-souvenir, tout en lui signalant qu'elle aurait connu une brillante carrière dans le monde des assurances.

M. Bouchard était particulièrement fier de retrouver au siège social tous les membres de sa valeureuse équipe. «Ce qui est important pour nous au cours de ces portes ouvertes, c'est que tous ceux qui travaillent en province et au siège social sentent que nous formons une équipe. Ces portes ouvertes font en quelque sorte le pont entre ce qu'était La Survivance et ce qu'elle est en voie de devenir au tournant de ce XXIe siècle».

Quant à l'imperturbable Paul-Émile Parenteau, il avait installé une tente au premier plancher de l'immeuble de La Survivance qu'il avait converti en salle à manger. Cuisinier à ses heures, il servait le smoked meat aux employés qui semblaient tout à fait heureux de se retrouver dans cette ambiance.



PPM — Patrick Deslandes

Olivette Beauregard et le jeune scout, Philippe Marotte, qui ont servi de modèles au sigle; Jean Bouchard, président et chef de la direction de La Survivance; Gilles Breault, de Beauce-Estrie; Michel Lévis, de l'Abitibi-Témiscamingue; et Horace Giasson, du Bas Saint-Laurent, étaient au rendez-vous lors des portes ouvertes de la mutuelle d'assurance-vie.

Journée agréable qui aura permis de raffermir des liens au sein des artisans du devenir de cette mutuelle québécoise!

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

INFO ENTREPRENEURS

Un service de renseignements sur les programmes gouvernementaux offert gratuitement par la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains

EN QUOI CONSISTE LE SERVICE...

- À informer les clients sur les programmes et services gouvernementaux destinés aux entrepreneurs et futurs entrepreneurs;
- À cibler leurs besoins en information en ce qui concerne le développement d'entreprises;
- À les orienter dans leur démarche d'affaires;
- Cerner et combler les besoins des gens d'affaires et entrepreneurs en information stratégique.

INFORMATIONS TOUCHANT...

- Démarrage d'entreprises;
- Expansion d'entreprises;
- Exportation;
- Main-d'oeuvre;
- Réglementation;
- Multimédia;
- Travailleur autonome.

Vous avez besoin d'une porte d'entrée vers un réseau complet d'informations destiné aux gens d'affaires et aux futurs entrepreneurs?
Contactez votre Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains

au **(450) 773-3474**

Une réalisation de Développement Économique Canada, de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains et des membres de la Chambre de commerce régionale Richelieu-Yamaska

Nos partenaires associés

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances
Hydro Québec
Ville de Saint-Hyacinthe
Raymond Chabot Grant Thornton
Bell
Les caisses Desjardins du secteur maskoutain
0255466

En Montérégie

Croissance modérée de l'emploi, mais augmentation du nombre de chômeurs

(J.-M.F.) -Hélène Mercille, économiste, et Éric Pelletier, recherchiste au Centre des ressources humaines du Canada de Saint-Hyacinthe ont dessiné le portrait du marché du travail en Montérégie en se référant à Statistique Canada. Ce qui se dégage, la croissance de l'emploi, sur une base annuelle, se poursuit en Montérégie à un rythme plus modéré, alors que le nombre de chômeurs augmente pour un troisième mois consécutif.

On observe une hausse de 8 900 personnes en emploi de plus qu'à la même période l'an dernier, soit 1,4 % sur une base annuelle.

«Cette croissance plus modérée de l'emploi peut s'expliquer, en partie, par la période d'effervescence qui a suivi la crise du verglas. En effet, le niveau d'emploi du trimestre se terminant en avril 1998 était plus élevé qu'à la normale pour cette période de l'année, notamment à cause de l'embauche massive de travailleurs pour la reprise des activités des entreprises et aussi pour divers travaux liés aux conséquences du verglas. Cela a donc pu avoir un effet à la baisse sur le taux de croissance entre les trimestres d'avril 1998 et de 1999. Néanmoins, le niveau d'emploi observé en avril 1999 est fort respectable, le taux d'emploi se fixant à 60,2 %, soit le ratio le plus élevé parmi les régions économiques du Québec», commente Mme Mercille. Les gains d'emplois entre les trimestres d'avril 1998 et avril 1999 sont dominés par les emplois à temps plein (+24 300), tandis que les emplois à temps partiel ont diminué (-15 400). «Cette tendance se poursuit pour un douzième mois consécutif», constate l'économiste du CRHC de Saint-Hyacinthe.

Les hommes récoltent la majorité des emplois créés entre les trimestres d'avril 1998 et de 1999 et ce, pour un treizième mois consécutif. «Selon l'enquête, ils ont connu un gain de 9 800 emplois durant cette période comparativement à une perte de 900 emplois chez les femmes».

La croissance de l'emploi, en avril 1999, sur une base annuelle, se répartit comme suit : -3 100 emplois chez les 15-24 ans, 5 900 emplois chez les 25-44 ans, et 7 400 emplois chez les 45-64 ans. «Le taux d'emploi chez les 15-24 ans, en avril 1999, se situe à 50,1 %, soit une progression de 2,8 points de pourcentage depuis un an. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes en avril est de 18,2 %, soit une hausse de 2,4 points de pourcentage comparativement au mois d'avril 1998. Le taux de chômage des jeunes est presque deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active (9,6 %). La cohorte des 25-44 affiche un taux d'emploi semblable à l'an dernier à 81 %, tandis que les 45-64 ans ont accru leur taux d'emploi de 1 point de pourcentage depuis un an (62,6 %)».

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-JOSEPH

HOMMAGE

ESSJ

La Fondation de l'École secondaire Saint-Joseph fut constituée en septembre 1995 dans le but de promouvoir l'avancement et le développement de l'Éducation des jeunes de l'institution.

L'École secondaire Saint-Joseph et sa Fondation ouvrent le coffre de la Mémoire et vous présentent une personnalité qui fait honneur à son Alma Mater.

La vie de cette personnalité est le livre ouvert où les valeurs enseignées durant son passage à l'É.S.S.J. s'inscrivent dans ses réalisations personnelles. Ainsi se démarque une réussite qui est un flambeau permanent pour notre fierté. Ainsi nos anciens et nos anciennes nous tracent les chemins de l'avenir.

Née à Saint-Robert en 1943, Denise La Barre passe la majeure partie de son enfance à Sorel. Elle étudiera par la suite à l'École normale Saint-Joseph à Saint-Hyacinthe.

Elle entre au noviciat en 1962 et fait ses premiers voeux en 1965 dans la communauté des Soeurs Saint-Joseph. Après avoir complété ses études en enseignement, elle travaille à l'école primaire de Saint-Liboire de 1969 à 1991.

Femme de foi, Soeur Denise est nommée Supérieure régionale de l'Est entre 1991 et 1995 pour ensuite occuper l'importante fonction de Supérieure générale des Soeurs Saint-Joseph depuis 1997.

Sa grande ouverture et son dynamisme l'amèneront également à faire de la pastorale sociale en s'impliquant dans la communauté auprès des handicapés au centre Louise-Bibeau.

Audacieuse et intuitive, elle travaille à la restructuration de la communauté des Soeurs Saint-Joseph pour bien répondre aux besoins des sans-voix et aux victimes d'injustice sociale de la région maskoutaine, particulièrement auprès des familles, des femmes et des enfants qui sont dans le besoin.

La Fondation de l'École secondaire Saint-Joseph tient à rendre hommage à Soeur Denise La Barre, femme simple et engagée, pour le soutien que la communauté des Soeurs Saint-Joseph apporte à l'École depuis sa fondation en 1957.



DENISE LA BARRE
S.J.S.H., Supérieure générale

Nous sommes fiers de saluer votre carrière.

VOLKSWAGEN ST-HYACINTHE

16070, rue St-Louis, route 137 sud, Saint-Hyacinthe
www.autolinq.com/vwsthyacinthe

773-9643 Mtl: 875-3915

0257422



Manon Diamondi, directrice régionale

Chronique
MIC – Montérégie

Le Placement étudiant, un bon investissement

Le ministère de l'Industrie et du Commerce est le ministère d'accueil des entreprises. Sous sa direction, **le Placement étudiant du Québec** (PEQ) a pour mission de rapprocher les étudiants et les employeurs afin de doter le Québec d'une économie toujours plus concurrentielle. Les efforts d'accroissement de la R-D et d'innovation technologique que déploie le Ministère se concrétisent par l'intégration de jeunes dans des emplois spécialisés pour lesquels ceux-ci ont reçu une formation de mieux en mieux adaptée aux besoins et objectifs des entreprises.

L'offre de services du Placement étudiant

Depuis bientôt 30 ans, des milliers d'employeurs oeuvrant au Québec bénéficient de l'appui technique du PEQ : présélection des candidats, accès aux services de référence sur un simple coup de fil, ligne téléphonique sans frais, courrier électronique, connaissance des programmes scolaires convenant le mieux aux emplois offerts et, enfin, aide financière pour un large éventail d'entre eux, grâce au Programme de soutien à l'emploi stratégique, du PEQ.

Quelque 80 000 étudiants et finissants de tous les niveaux scolaires depuis le secondaire jusqu'au 3e cycle universitaire, constituent, bon an mal an, la banque de candidatures du PEQ. Les étudiants peuvent maintenant s'inscrire en mode interactif sur le site Internet du Placement étudiant : www.placement-etudiant.gouv.qc.ca. Un étudiant sur quatre s'est vu offrir un emploi par le PEQ au cours de la dernière année.

Le PEQ offre cinq programmes : le Programme de soutien à l'emploi stratégique (volets perspectives d'avenir pour les stagiaires et étudiants-stagiaires en milieu touristique), le Placement dans l'entreprise privée, le Placement dans les ministères et organismes, le Programme d'échange interprovincial, le Programme de stages pour nouveaux diplômés (programme du Conseil du trésor avec la collaboration du PEQ). Signalons en particulier parmi eux, les programmes ci-dessous.

Le Programme de soutien à l'emploi stratégique

Le Programme de soutien à l'emploi stratégique (PSES) vise plus particulièrement à faire acquérir à l'étudiant une expérience pratique de travail reliée à son domaine d'études et à adapter la main-d'œuvre étudiante aux réalités de l'économie du savoir. Il permet aux entreprises privées et aux organismes à but non lucratif qui s'autofinancent dans une proportion de 50 %, de recevoir une aide financière pouvant atteindre 20 000 $ par an pour l'embauche d'étudiants-stagiaires dynamiques dans des disciplines faisant l'objet du stage.

L'entreprise bénéficiera d'une aide financière de 100 $ sur un salaire minimum de 255 $ par semaine pour un étudiant du secondaire professionnel, de 105 $ sur 260 $ par semaine pour un étudiant du collégial et de 125 $ sur 310 $ par semaine pour un étudiant universitaire. La durée des stages devra être de 6 à 14 semaines, de façon continue. Les demandes d'aide financière doivent être soumises avant le 15 juillet pour le trimestre d'été, le 15 novembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver.

Les emplois étudiants dans la fonction publique

Le Placement étudiant du Québec, l'unique porte d'accès aux emplois d'été dans la fonction publique, offre, au cours des trimestres d'automne et d'hiver, la possibilité de réaliser, dans un service du gouvernement, un stage rémunéré obligatoire au programme scolaire.

Pour renseignements et inscription

Les étudiants et les employeurs sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au Placement étudiant du Québec, dans leur meilleur intérêt.

La bonne @dresse

Internet : www.placement-etudiant.mic.gouv.qc.ca
Courriel : info.peq@mic.gouv.qc.ca
Fax-MIC : (514) 873-8335 ou
1 800 565-6428 (sans frais)
Téléphone :
Coordonnatrice du PEQ
À Longueuil
Claudia Lascelles:
(450) 928-7700
Le PEQ, partout au Québec
sans frais
1 800 463-2355
Le bureau régional du MIC
à Longueuil: (450) 928-7456.

Industrie Commerce Québec

0255364

Commission des lésions professionnelles

Ce tribunal rendra une décision finale et sans appel!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«L'ouverture d'une Direction régionale de la Commission des lésions professionnelles (CLP) à Saint-Hyacinthe rendra le service plus accessible aux travailleurs et aux employeurs. Nous compterons sur une équipe multidisciplinaire qui nous permettra de mieux connaître le milieu et d'améliorer le service», a déclaré d'entrée de jeu le commissaire-coordonnateur, Jean-Marc Dubois, lors de l'inauguration.

Une bonne nouvelle pour les travailleurs et les employeurs de la région qui désirent contester une décision rendue par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), puisqu'ils n'auront plus à se rendre à Montréal.

La CLP a été créée le 1er avril 1998. Ce tribunal administratif de dernière instance est chargé d'entendre et de décider des contestations des travailleurs et des employeurs, insatisfaits d'une décision rendue par la CSST. La décision rendue par ce tribunal est finale et sans appel.

La Direction régionale a ouvert ses portes le 17 mai dernier. Composée d'un effectif de onze personnes, elle a du pain sur la planche. «Dans la région Yamaska, il y avait 387 contestations et 322 dossiers en suspens. Uniquement au mois de mars 1999, 98 contestations ont été enregistrées, mais avec une équipe complète à proximité, les délais devraient être plus courts. Nos employés seront mis à contribution. Nous nous sommes donné comme mandat d'accroître les services et de privilégier les traitements à l'amiable. Lorsque les parties ne pourront s'entendre, nous les convoquerons à une audience», a fait valoir M. Dubois.

Initiateur de cette régionalisation, Jean-Pierre Arsenault a reconnu devant une salle bondée que cette première année avait été très active. «Nous trouvons important de rencontrer nos employés et nos partenaires pour établir des liens bénéfiques. Nous sommes satisfaits du travail accompli au cours de cette première année et nous avons déjà identifié des points à améliorer. En créant la Commission, le législateur a voulu humaniser et simplifier le service. Trois valeurs de gestion nous guident, soit la primauté du client, le respect et la responsabilité partagée».

Le président de la CLP a répété qu'une présence dans toutes les régions reflète la volonté du tribunal d'améliorer ses services et d'accroître l'accessibilité. «Le rapprochement avec la clientèle devrait également contribuer à accélérer le traitement des contestations. Nous avons augmenté le nombre de conciliateurs et les résultats sont concluants, car nous avons atteint le tiers de nos objectifs en réglant 40 % des dossiers dès la première année. Les délais de fermeture de dossier sont également encourageants puisqu'ils ont été réduits de quatre mois à quatre mois et demi en tenant compte des remises».

Les travailleurs et les employeurs, insatisfaits d'une décision rendue par la CSST dans un dossier, ont à transmettre la contestation à la CLP dans des délais fixés par la loi. Selon le cas, ils sont de 10 ou de 45 jours après la réception de la décision de la CSST.

Les contestataires peuvent se présenter eux-mêmes devant la Commission, mais ils ont aussi le loisir de se faire représenter par une personne de leur choix : un avocat, un représentant syndical, un représentant patronal, enfin par une personne en qui ils ont entièrement confiance. Il est toutefois important d'être bien préparé et d'avoir en main tous les documents nécessaires parce que la décision rendue sera finale et sans appel.



PPM — Patrick Deslandes

Jean-Pierre Arsenault, président de la CLP, et Jean-Marc Dubois, commissaire-coordonnateur à la Direction régionale Yamaska, ont inauguré les nouveaux locaux du tribunal administratif.

«Auparavant nous nous déplacions en région. Les nouvelles directions régionales se traduisent par des économies de 4 à 5 millions $ et elles permettent d'offrir un service intégral et courant d'une façon quotidienne», a commenté le président Arsenault.

Selon ce dernier, les directions régionales devraient être appelées à intervenir globalement dans quelque 20 000 contestations par année, dont 1 000 dossiers pour la Direction régionale Yamaska. «Nous souhaitons qu'autant de dossiers se régleront en conciliation qu'en audience. Ce tribunal administratif est innovateur et à l'avant-garde», a conclu Jean-Pierre Arsenault.

La Direction régionale de la Commission des lésions professionnelles (778-5670) a son pied-à-terre aux Galeries Saint-Hyacinthe, au 1050 boulevard Casavant, bureau 2005.

1) COLORIEZ-LE. (EN ROSE, C'EST UN 1000.)
2) DÉCOUPEZ-LE.
3) METTEZ-LE DANS VOTRE POCHE.
4) SI VOUS AIMEZ LA SENSATION, CONTACTEZ

GROUPE DESMARAIS, PINSONNEAULT & AVARD



En jumelant, par notre entremise, votre assurance habitation AXA Assurances à un prêt hypothécaire de la Banque Nationale, vous pourriez bénéficier d'une combinaison gagnante et économiser jusqu'à 1 000 $* sur votre assurance habitation.

*1 000 $ pour 5 ans. Cette somme varie selon le montant initial de l'hypothèque et la durée du terme. Hypothèque minimale de 40 000 $ et durée minimale du terme initial de un an. Certaines conditions s'appliquent.

AXA ASSURANCES
BANQUE NATIONALE

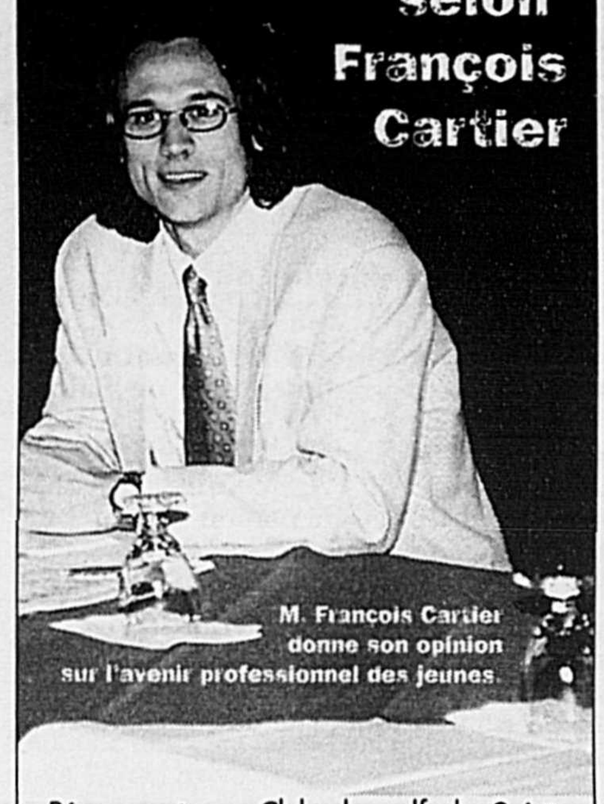
GROUPE DESMARAIS
PINSONNEAULT & AVARD
ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

314, rue Principale Saint-Thomas-d'Aquin J0H 2A0

0256367

Pour profiter de cette offre appelez au : *(450) 796-3321*

L'AVENIR DE NOS JEUNES selon François Cartier



Récemment, au Club de golf de Saint-Hyacinthe, Monsieur François Cartier, président et éditeur des éditions « Ma Carrière », agissait à titre de conférencier auprès d'une trentaine de partenaires concernés par l'emploi des régions de Saint-Hyacinthe, Beloeil et Acton Vale.

Lors de cette rencontre, Monsieur Cartier a su sensibiliser les participants à certaines réalités du marché du travail ainsi qu'aux transformations qui s'exerceront dans ce milieu au cours des prochaines années. L'utilisation accrue des technologies au travail, les changements démographiques marqués par le vieillissement de la population et la mondialisation des marchés représentent des facteurs qui joueront un rôle déterminant dans l'évolution des entreprises de demain.

Il a aussi exprimé son opinion sur les candidats qui seront recherchés par les employeurs à l'entrée du nouveau millénaire. Posséder des compétences spécifiques et transversales à un secteur d'activité tout en ayant une formation générale suffisante, avoir une bonne capacité d'adaptation et bien sûr, avoir intégré certaines notions au plan technologique sont les principales qualités que rechercheront les employeurs de demain.

Dans un autre ordre d'idées, des échanges ont été tenus concernant les réalités que vivent les jeunes aux plans économique, social et scolaire. Le décrochage scolaire et le manque de ressources professionnelles pour accompagner les jeunes représentent des difficultés majeures pour leur intégration socioprofessionnelle. Toutefois, Monsieur Cartier demeure optimiste quant à l'avenir des jeunes sur le marché du travail. En effet, les nombreuses retraites prévues dans plusieurs secteurs d'activités généreront des besoins de main-d'œuvre.

En somme, les sujets discutés au cours de cette activité ont été fort appréciés par les participants et tous ont pu constater l'ampleur des défis à relever autant pour notre jeunesse que pour les leaders du monde de la formation et de l'emploi.

Rappelons que cette initiative a été organisée par le *Centre Option Avenir inc.* en collaboration avec le *Centre de ressources humaines du Canada.* Ces derniers souhaitant être partenaires actifs dans le milieu en collaborant au développement de la collectivité.

0257509

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (450) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (450) 296-8201
CASE
0235604

Après sept ans à la direction générale de l'ITA

Gilles Vézina poursuivra sa carrière à Québec



Jean-Marie Fontaine

Directeur général de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe depuis 1992, Gilles Vézina poursuivra sa carrière de gestionnaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans la vieille capitale.

«J'entre en fonction au Ministère le 21 juin, mais j'assumerai l'intérim à l'ITA jusqu'à ce que mon successeur entre en poste», a mentionné Gilles Vézina qui, incidemment, rentrait tout juste du Mexique avec Mission Québec.

M. Vézina s'apprête à relever un défi au sein du nouveau service des ressources informationnelles et de l'évaluation des programmes au MAPAQ. «C'est une mutation latérale que j'avais anticipée dans mon profil de carrière. C'est également un retour à Québec après un exil de 27 ans».

Gilles Vézina en était à un deuxième mandat à l'ITA. Entre 1983 et 1989, il s'était notamment vu confier la direction des services aux étudiants et de la formation continue. «Disons que j'ai fait mes classes. À la direction générale de l'ITA, je suis particulièrement fier d'avoir développé un climat de confiance à l'interne, tandis qu'à l'externe, plusieurs initiatives de partenariat ont vu le jour avec notamment la ferme Maskita, le CIDES (Centre d'information et de développement expérimental en serriculture) et Cintech AA. Cette culture de participation que nous avons développée au fil des ans nous a d'ailleurs permis de mériter le Prix d'excellence de l'administration publique en 1998».

De son séjour dans la région maskoutaine, Gilles Vézina conserve de beaux souvenirs. «Saint-Hyacinthe est une région riche en ressources qui regorgent de gens paisibles et respectueux des autres. Quant à l'ITA, elle représente une organisation dynamique, composée de gens qui savent faire montre d'ouverture. De par ma nouvelle tâche, je serai d'ailleurs appelé à revenir».



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Gilles Vézina poursuivra sa carrière au ministère de l'Agriculture, à Québec, à compter du 21 juin, après avoir assumé la direction générale de l'ITA au cours des sept dernières années.

Cintech AA a aussi profité de Mission-Québec

Serriculteurs et producteurs laitiers mexicains très intéressés!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

La délégation québécoise qui a participé à la récente mission au Mexique comprenait quatorze représentants du secteur agroalimentaire. Gilles Vézina, de l'Institut de technologie agroalimentaire; Jean Larose, de l'Union des producteurs agricoles du Québec; Johanne Lagacé et Michel Robert, de Holstein Québec et Alice-Eva Daigle, de Cintech AA, étaient notamment du nombre.

L'ITA s'est notamment associé à l'UPA et à Holstein Québec et a signé une entente avec des serriculteurs et des producteurs de lait mexicains. «L'ITA s'est engagé à faciliter les bonnes relations entre tous les intervenants et il assurera le transfert technologique. De par le protocole d'entente qui a été conclu, les Mexicains ne peuvent entreprendre d'autres démarches avant six mois», a commenté Gilles Vézina qui s'est adressé à ses hôtes dans le cadre d'une conférence sectorielle.

Il appert que les Mexicains ont depuis longtemps découvert l'expertise québécoise dans le monde serricole et des bovins laitiers. «Pas moins de 640 entreprises serricoles ont de grands besoins hydroponiques et 1 000 producteurs de lait désirent améliorer leur productivité et leur génétique. Si cette entente se concrétise, elle se traduira donc par des retombées économiques majeures avec la vente d'équipements et de vaches Holstein. Les Mexicains ont l'intention de renouveler complètement leur cheptel de bovins laitiers d'ici cinq ans», a fait savoir M. Vézina.

Toutefois, cette entente se matérialisera uniquement avec du financement. «À court terme, nous avons à trouver du financement privé afin que le projet se réalise. Je pense qu'il se concrétisera avec une mission exploratoire en septembre prochain pour élaborer un projet d'intervention. Je suis assez optimiste», a poursuivi le directeur général de l'ITA.

M. Vézina a également laissé filtrer qu'il y avait beaucoup d'autres projets sur la table à dessin avec le Mexique, mais qu'il était trop tôt pour en parler. «On parle de la décennie des Amériques et nous voulons en profiter. D'ailleurs, il n'est pas à écarter une présence de stagiaires en Amérique latine, puisque l'ITA favorise l'ouverture à la communauté».

Cintech AA

Alice-Eva Daigle, directrice commerciale de Cintech AA, a également signé un accord avec un centre de transfert de technologie, relié à une école de formation en agroalimentaire de la région de Chihuahua.

«C'est une région au Nord du Mexique qui se développe beaucoup et où il y a beaucoup de potentiel, puisqu'elle produit 60 % des pommes du pays. Les secteurs laitiers et des viandes sont d'autres créneaux intéressants. Je devrai retourner d'ici un mois ou deux pour signer un accord de collaboration avec la Chambre de commerce, un centre de transfert technologique agroalimentaire et le département de la commercialisation. Il est déjà prévu que des jeunes en diététique iront travailler là-bas. Pas moins de 34 entreprises ont demandé à nous rencontrer, mais j'ai ciblé celles qui étaient le plus près de procéder à des transferts technologiques. Dans cette région, les entreprises ont des besoins urgents en transfert technologique et en assurance qualité pour se positionner avec l'entrée en vigueur de l'ALENA».

Mme Daigle a développé une expertise sur la scène internationale qu'elle met présentement à profit. «Dans une approche internationale, il faut connaître la culture du pays pour développer un climat de confiance qui se gagne petit à petit. Puisque je maîtrise la langue espagnole, je peux tisser des liens personnels».

Les acteurs du milieu agroalimentaire qui étaient de la délégation ne seront pas rentrés bredouilles de leur périple mexicain avec le premier ministre Lucien Bouchard.

Agricoles en bref

Règles commerciales claires

(J.-M.F.) -Dans le cadre de la consultation préparatoire à la prochaine ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce, l'UPA a présenté un mémoire au gouvernement québécois.

L'UPA est favorable à l'établissement de règles commerciales claires, transparentes et équitables, qui favorisent l'accroissement d'un commerce agricole réciproquement bénéfique pour les parties concernées. Toutefois, l'Union s'oppose à l'idée de libéraliser pour libéraliser, de tout déréglementer pour des considérations idéologiques.

L'UPA en arrive à la conclusion que ces prochaines négociations doivent respecter le droit des pays à intervenir sur leurs marchés de la manière qu'ils choisissent; le droit des pays à soutenir le développement de leur secteur; le droit des pays de chercher à assurer une juste rémunération pour le travail et les ressources de leurs producteurs; enfin, le droit des producteurs de se regrouper pour travailler collectivement à l'atteinte de l'objectif précédent.

Conseil d'administration de Cintech AA

Le conseil d'administration de Cintech AA est composé de Gilles Cardinal, de Comax, président; Madeleine Tuinstra, de Metarom, vice-présidente; Bernard Aurouze, de l'ITA, et Serge Cloutier, du Cépep, partenaires financiers; Marcel Ostiguy, des Aliments Carrière; Yvan Grégoire, de Culinar; Jean-Pierre Morin, d'Olymel/Flamingo; Bertrand Venne, de Fromage Côté; Hubert Carrier, de SGF-SOQUIA; Ronald Cyr, de Développement économique Canada; André Barnabé, du Fonds de solidarité de la FTQ; et Francine Masson, du Réseau canadien de technologie du Centre national de recherches canadien (CNRC), administrateurs.

Expérience à ne pas répéter

Directrice générale de Cintech AA, Johanne Tanguay a raconté à son auditoire lors d'une récente intervention une expérience que les entreprises agroalimentaires ont intérêt à ne pas répéter.

«Une entreprise lance un nouveau produit sur le marché. Une semaine plus tard, le département de marketing désire vérifier de façon scientifique (donc statistiquement valable) la réponse du consommateur en comparant son produit avec celui de son compétiteur. Le produit compétiteur est choisi comme bon premier par les consommateurs. Même le responsable du produit a préféré celui du compétiteur au test à l'aveugle. Difficile à prendre! Si ce travail avait été effectué auparavant, les commentaires des goûteurs auraient été pris en compte pour faire un meilleur produit. Cet aspect du produit n'est pas le seul facteur qui fera du nouveau produit le succès commercial. À quoi sert d'investir dans un nouvel emballage, dans la promotion et dans la force de vente d'un produit inférieur au compétiteur en fonction des critères aussi importants que la satisfaction organoleptique du consommateur?»

Cintech AA se distingue par sa démarche, car elle accompagne le client pour lui permettre de mettre toutes les chances de son côté.

D'ailleurs dans l'édition du 12 mai dernier du COURRIER, Cintech AA recherchait justement des consommateurs pour la dégustation de nouveaux produits.

BLANCHARD ET BÉLISLE ENR.
Paille et foin
985 Grand Rg. St-François
St-Hyacinthe, Qc. J2S 7A9
Nous achetons et faisons la coupe de foin sur le champ.
Achetons aussi de la paille de blé en ondin sur le champ.
Seulement si intéressé, pour information :
Marcel Bélisle : 450- 773-3846
Yvan Blanchard : 450-773-1741
0255460

Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants

«Nous formons une belle équipe»

- Kareen Joseph

(J.-M.F.) -«La campagne est débutée depuis peu et j'ai eu l'occasion de constater que les membres de l'équipe du Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants (CRHC-É) sont motivés, compétents et polyvalents. Nous formons une belle équipe qui a du coeur au ventre et qui n'a pas peur de relever les défis. Soyez sans crainte, l'équipe sera à la hauteur des objectifs que nous voulons atteindre».

À la barre de cette équipe, Kareen Joseph était d'un bel optimisme lors du lancement de la 31e campagne.

Décidément, le CRHC-É a décidé d'être plus visible que jamais en 1999. «Nous avons fait des signets aide-mémoire qui seront distribués dans les écoles et les lieux fréquentés par les jeunes. Nous visiterons aussi les écoles secondaires du territoire, afin de dispenser des sessions de méthodes dynamiques de recherche d'emploi pour inciter les jeunes à profiter de nos services».

L'agente principale a également précisé qu'une panoplie d'activités sera mise sur pied pour les plus jeunes. «Un cours de gardiens avertis sera dispensé gratuitement aux jeunes de 11 à 14 ans; des stages en entreprise seront aussi offerts; et nous tenterons d'organiser un stand de maquillage lors de la vente trottoir de Saint-Hyacinthe. Ces activités sont initiées dans le but de développer et d'améliorer l'employabilité des jeunes ayant peu ou pas d'expérience de travail».

Kareen Joseph a aussi indiqué que les étudiants pourront consulter les agents d'emploi d'été étudiant individuellement afin d'obtenir de l'aide. «Les agents prendront soin de bien analyser les besoins de chacun. Pour ce qui est de la consultation des offres d'emploi, les étudiants pourront le faire à nos bureaux en consultant les tableaux d'affichage, en utilisant le service téléphonique Boulot-phone (774-8555) ou encore en naviguant sur notre site Internet (www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/etudiant/)».

Les employeurs auront aussi la chance de bénéficier des services du CRHC-É pour le placement, le recrutement, l'affichage et la diffusion des offres d'emploi, la présélection et la sélection et le prêt de locaux pour entrevues. «Nos deux clientèles obtiendront des renseignements généraux sur les salaires et mesures législatives reliées au marché du travail, ainsi que sur les programmes d'emploi fédéraux, provinciaux et municipaux», a fait valoir l'agente principale.

Directeur des Centres de ressources humaines du Canada pour la région Richelieu-Yamaska, Pierre Lavigne, a mentionné que le passé est garant de l'avenir. «Les CRHC-É ont démontré leur réelle utilité auprès de la collectivité et ils ont su s'adapter afin d'assurer leur viabilité. Je suis fier du travail accompli jusqu'à maintenant et je fais appel aux employeurs et aux étudiants afin qu'ils bénéficient des services professionnels, rapides, courtois et personnalisés, offerts par les agents d'emploi d'été. Nous nous devons de faire confiance aux étudiants, ils ont une soif de connaissances et d'expériences et, ne l'oublions pas, c'est la main-d'oeuvre de demain, celle qui prendra notre place».

Kareen Joseph a également eu de bons mots pour la coordonnatrice locale, Sylvie Lamarre. «Sylvie est toujours là, elle nous supporte d'une façon exceptionnelle et surtout, elle nous fait confiance et elle croit en nous. Merci Sylvie!».

Cet été, le CRHC-É a fait son nid au local F-1111, au Cégep de Saint-Hyacinthe, entrée # 3, à l'arrière. Renseignements additionnels au 774-2234.



PPM — Patrick Deslandes

Luc Gélinas, Julie Pelletier, Pierre Lavigne, directeur des Centres de ressources humaines du Canada de la région Richelieu-Yamaska; Kareen Joseph, agente principale au Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants; et à l'arrière : Sylvie Lamarre, coordonnatrice; Anne Boucher, Annick Robidoux et David Daigle, composent l'équipe 1999.

Au début du mois de juin

Propriétaires forestiers sondés!

(J.-M.F.) -L'Agence forestière de la Montérégie réalisera un sondage téléphonique, au début du mois de juin. Des propriétaires forestiers présélectionnés, possédant plus de quatre hectares de forêts dans la région, seront sondés.

Organisme sans but lucratif, l'Agence est constituée de quatre partenaires (monde municipal, industrie forestière, gouvernement du Québec et représentants de propriétaires forestiers). Elle a pour mandat, dans une perspective de développement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire par l'élaboration d'un Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée (PPMV) par un soutien financier et technique.

Le Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal est l'organisme mandaté par l'Agence pour réaliser le PPMV du territoire de la Montérégie.

Dans le cadre de cette démarche de planification, le profil du propriétaire forestier doit être connu et analysé : La propriété, l'aménagement forestier, les objectifs en tant que propriétaire et les aspects socio-démographiques.

Propriétaires de boisé actif ou inactif dans l'aménagement et dans la production de bois, conservationnistes ou villégiateurs, représentent pour l'Agence une source d'information essentielle et déterminante pour les fins de la vaste étude du territoire forestier.

Les renseignements recueillis par l'Agence dans le cadre de ce sondage guideront les décisions des partenaires régionaux conformément aux attentes et préoccupations de ceux qui mettront en pratique les recommandations du Plan.

Les promoteurs du sondage soulignent que la participation est indispensable pour que les décisions prises dans l'avenir correspondent aux attentes.



PPM — Patrick Deslandes

Caisse étudiante au Collège Antoine-Girouard

Pierre Séguin, conseiller à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska; Gilles Hémond, directeur général du Collège Antoine-Girouard; Jean-Philippe Noiseux, porte-parole de la Caisse étudiante; Claude Chabot, représentant les caisses du secteur maskoutain; Royal Hinse, directeur général adjoint au Collège Antoine-Girouard; et Paul Dulude, directeur général de la Caisse populaire Saint-Hyacinthe, étaient au rendez-vous lors de l'inauguration officielle de la nouvelle Caisse étudiante du Collège Antoine-Girouard. «Au-delà du rôle éducatif que la caisse et l'institution jouent conjointement en s'associant à une telle activité parascolaire, nous nous engageons à demeurer un acteur signifiant auprès du Collège Antoine-Girouard qui se classe au sein de notre communauté régionale et de la collectivité provinciale parmi les fleurons du milieu de l'éducation», a déclaré M. Dulude au cours de la cérémonie.



FABRIQUÉ POUR DURER AVANT TOUT DANS VOS PRIX

En vente maintenant à 159,95 $*

Êtes-vous prêt pour un des dispositifs à moteur les plus utiles que vous posséderez?

Les coupe-herbes STIHL sont conçus pour tous les travaux de finition autour de la maison grâce aux caractéristiques telles que:

- Système d'amorçage pour un démarrage rapide et facile
- Système d'allumage électronique et arbre garantis à vie
- Système anti-vibration pour une opération en toute sécurité et confort

Et maintenant, **économisez 20 $** sur le prix des coupe-herbes à gaz STIHL FS 36, FS 44 et FS 75.

Prime
Lunettes de protection gratuites!

STIHL soutient ses produits avec une garantie de satisfaction complète ou argent remis.

GARANTIE PROLONGÉE À 2 ANS

* Coupe-herbe STIHL FS 36 jusqu'au 31 juillet 1999 ou jusqu'à épuisement des inventaires

STIHL®

Pour tous les détails et une démonstration gratuite, venez nous voir dès aujourd'hui!

GARAGE NOEL BERNIER
2745, Route 235
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0
(450) 772-5308

STE-HÉLÈNE MINI-MOTEURS INC.
1080, Des Cascades Est
Saint-Hyacinthe,
Québec J2T 1K1
(450) 778-3100

LOCATION DOUVILLE LTÉE
555, blvd. Laurier
Sainte-Madeleine, Québec
J0H 1S0
(450) 774-1313

0256226

AUTOPRO MÉCANIQUE
Courtemanche & Frère ltée
875, DE BOUCHERVILLE (450) 773-4855
SAINT-HYACINTHE (voisin du poste de police)
MICHELIN UNIROYAL BFGoodrich
0255800

Une deuxième vie pour la Mercury Cougar

En route



avec Philippe Laguë

Retirée du marché il y a deux ans après avoir sombré dans l'anonymat, la Cougar est partie pour mieux revenir. Elle a ressuscité l'automne dernier, sous la forme d'un coupé sport cette fois, renouant ainsi - en partie du moins - avec ses origines. Cette stratégie était visiblement la bonne, car ce retour aux sources lui a fait le plus grand bien.

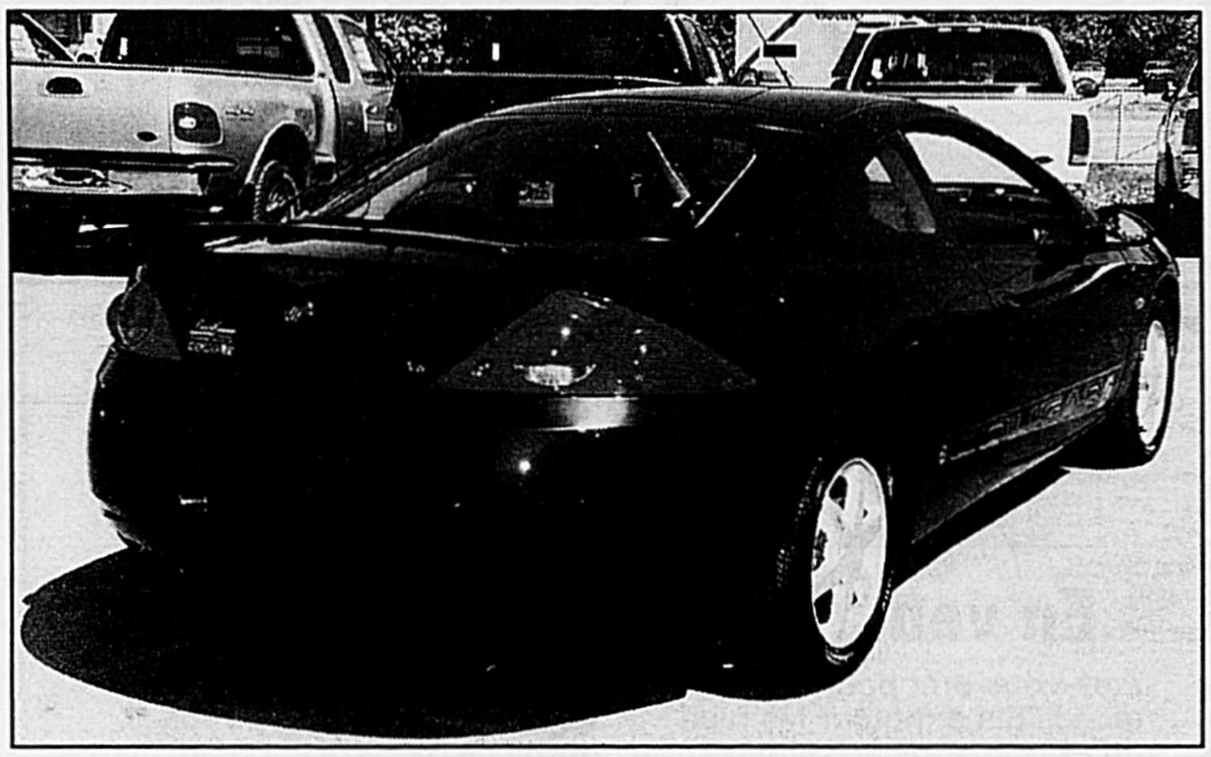
Apparue en 1967, la Cougar était à l'origine une jumelle de la Ford Mustang, destinée à la division Mercury. Au cours de sa longue carrière, elle a cependant changé de cap plusieurs fois et son parcours tourmenté n'est pas sans rappeler celui de la Thunderbird. Comme cette dernière, elle n'a cessé de prendre de l'embonpoint au fil des années, de sorte que les prétentions sportives du début ont rapidement cédé le pas au confort et au luxe à l'américaine. Au sens péjoratif, il va sans dire.

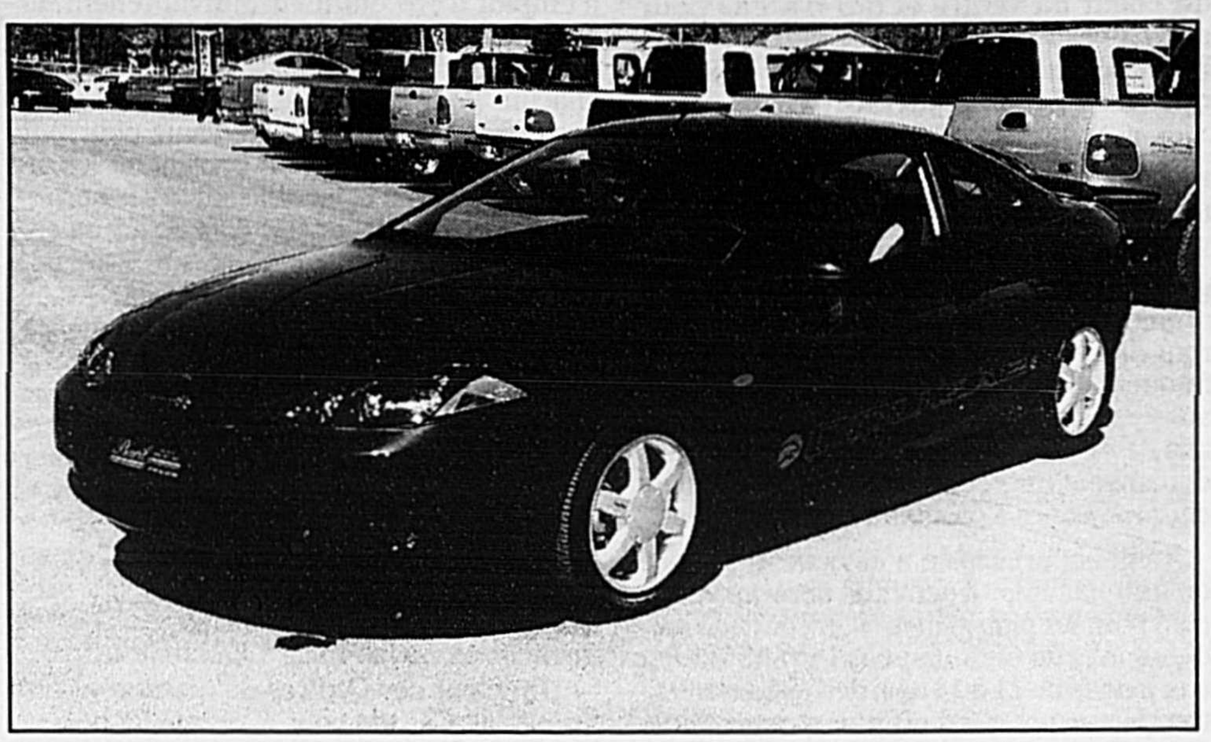
L'analogie ne s'arrête pas là : comme la T-Bird, la Cougar a atteint le fond du baril dans les années 70 - une décennie fertile, il est vrai, en horreurs de toutes sortes, particulièrement dans le domaine de l'automobile. Par ailleurs, le destin de ces deux modèles devint intimement lié à partir de 1977, année où ils devinrent des clones en bonne et due forme. Il en fut ainsi jusqu'en 1997 : vingt longues années pendant lesquelles la Cougar n'était rien d'autre qu'une mauvaise copie de la Thunderbird.

C'est ce qui explique qu'à sa mort, rares sont ceux qui l'ont pleuré...

La vie après la mort

De sa devancière, la Cougar n'a conservé que le nom. Par le fait même, il est inexact de parler de résurrection; il convient plutôt de dire qu'elle entreprend une deuxième vie. Sous une autre forme, s'entend : les roues motrices sont passées de l'arrière à l'avant, et la grosse bourgeoise est devenue sportive. Ainsi, ses dimensions, et donc son poids, sont désormais en harmonie avec son époque.





Du reste, on voit mal comment il aurait pu en être autrement, puisqu'en réalité, la Cougar prend le relais de la défunte - et regrettée, cette fois - Ford Probe. De cette dernière, elle reprend l'architecture du "tout-à-l'avant" (motorisation et traction), tout en continuant de proposer une paire de moteurs à 4 et 6 cylindres.

Pour transformer ainsi la Cougar, on a utilisé une méthode aussi éprouvée qu'économique, soit l'emploi d'une plateforme déjà existante. C'est celle de la Mondeo, version européenne de la Contour, qui fut retenue. Les filiales de Ford sur le Vieux continent ont d'ailleurs été mises à contribution dans le développement de ce coupé sport, afin qu'il soit aussi bien adapté à l'Europe qu'à l'Amérique du Nord. En cette ère de mondialisation des marchés, tout a donc été mis en oeuvre pour assurer la relance de ce modèle.

Un félin qui a de la gueule

Vendue sous la bannière Mercury, la Cougar n'a cependant pas de clone chez Ford : c'est donc en solo qu'elle effectue son grand retour à la scène. Afin qu'elle brille de tous ses feux, on l'a parée d'une tenue pour le moins flamboyante, qui ne laisse personne indifférent. Les plus avertis eurent tôt fait de reconnaître le style New Edge, très en vogue chez Ford ces dernières années. Cette nouvelle tendance, qui marie les courbes et les formes anguleuses, avait précédemment engendré les Ka et Puma européennes, ainsi que la très attendue remplaçante de l'Escort, la Focus.

Si le style de la nouvelle Cougar ne fait pas l'unanimité, il compte plus d'admirateurs que de dénigreurs, pas de doute là-dessus. J'avoue appartenir au premier groupe : cet heureux mélange d'audace et d'originalité m'a fait craquer, d'autant plus que la recette, savamment dosée, ne donne pas mal au coeur. Original ne signifie pas nécessairement outrancier, ce qu'ont compris les stylistes de Ford. Bravo.

L'habitacle est dans le même ton : différent, mais avec goût. Très réussie, la présentation intérieure témoigne d'une évidente recherche esthétique, qui marie modernité et efficacité. L'ergonomie a fait l'objet d'une attention particulière, c'est l'évidence même, tandis que les trois exemplaires que j'ai pu conduire depuis l'automne montraient une finition irréprochable.

En s'installant derrière le volant, on constate immédiatement l'excellente position de conduite, mais aussi la relative fermeté des baquets, qui plaira aux uns autant qu'elle déplaira aux autres. Encore une fois, je fais partie des premiers : les-

→

CETTE VOLVO TURBO OFFRE DES AVANTAGES LOUABLES.

VOLVO pour la vie



3,8 % TAUX DE BAIL JUSQU'AU 30 JUIN

LA VOLVO S70 GLT DE 190 HP AVEC ENSEMBLE TOURING INCLUANT RÉGULATEUR DE TRACTION/STABILITÉ, GARNISSAGE EN CUIR ET VOLANT DE DIRECTION GARNI DE CUIR

IL EST BIEN NORMAL DE LOUER LES MÉRITES DE LA VOLVO S70 GLT À MOTEUR TURBO DE 190 HP. SON COMPORTEMENT EST IMPECCABLE ET ELLE EST ÉQUIPÉE AU POSSIBLE – ROUES EN ALLIAGE, TOIT OUVRANT VITRÉ TÉLÉCOMMANDÉ, SIÈGE CONDUCTEUR TÉLÉCOMMANDÉ À 8 POSITIONS, CLIMATISEUR ÉLECTRONIQUE À DEUX ZONES, ENTRÉE TÉLÉCOMMANDÉE AVEC ALARME, ETC. – EN PLUS DU LUXUEUX ENSEMBLE TOURING. NOTRE TAUX DE BAIL DE 3,8 % EST UN AUTRE AVANTAGE LOUABLE DE LA SUPERBE S70 GLT. PASSEZ VITE CHEZ LE DÉTAILLANT VOLVO. **L'OFFRE PREND FIN LE 30 JUIN 1999.**

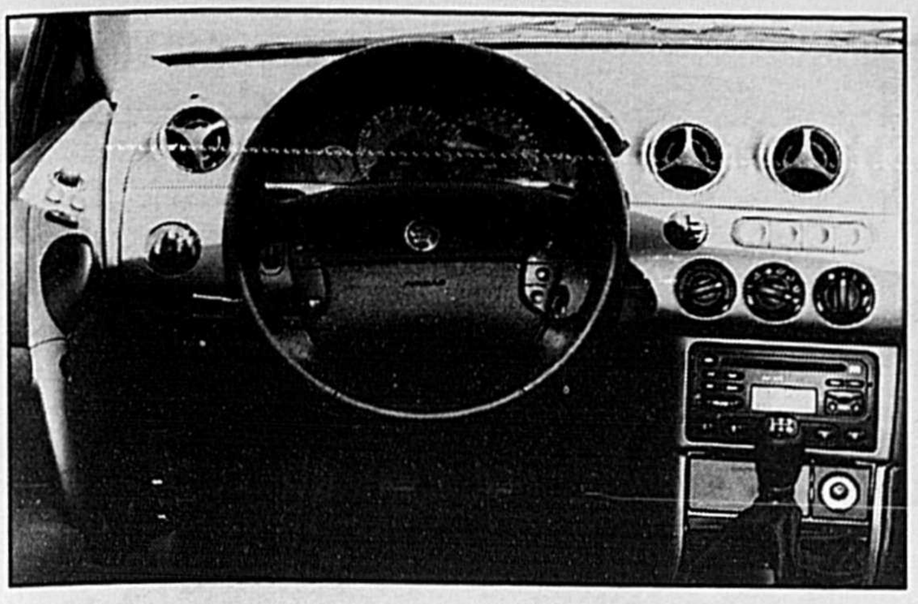
VOLVO S70 GLT 1999 avec ensemble Touring
Acompte de 0 $/666 $ par mois
Acompte de 3000 $/578 $ par mois
Acompte de 6500 $/475 $ par mois

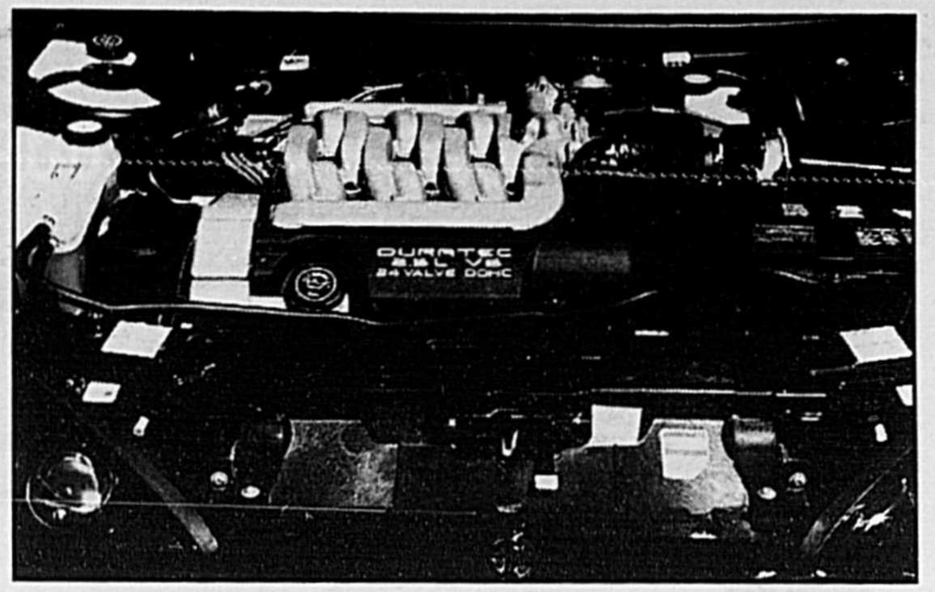
Disponible par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Volvo sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement, l'offre est valable jusqu'au 30 juin 1999. Livraison requise avant le 15 juillet 1999. Exemples de location à long terme d'une Volvo S70 GLT 1999 à ensemble Touring avec acompte de 0 $/3000 $/6500 $ ou échange équivalent : 666 $/578 $/475 $ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 23 976 $/20 808 $/17 100 $. Achat à la fin du bail pour 23 871,20 $. Fret et préparation inclus. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,14 $ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. ©1999 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo, pour la vie" est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

Automobiles CHICOINE

855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7V6
Tél.: Montréal (514) 875-3999 (450) 771-2305
Télécopieur: (450) 771-2430

0257507





dits sièges offrent un maintien irréprochable et plus le trajet est long, plus on les trouve confortables. Ça se gâte cependant à l'arrière : le dégagement pour la tête est limité au minimum, et c'est à peine mieux pour les jambes.

La visibilité vers l'arrière se retrouve elle aussi dans la colonne des moins. Certains diront que ces inconvénients sont le propre des coupés sport, et ils n'ont pas tort. Par contre, la Cougar se rachète en proposant une malle arrière aux dimensions généreuses, probablement ce qui se fait de mieux dans cette catégorie.

Étonnant 4 cylindres

Non seulement la Contour partage-t-elle sa plate-forme avec la Cougar, mais elle lui fournit ses deux motorisations. Au menu : le 4 cylindres Zetec (2 litres, 125 ch) à calage variable des soupapes, une mécanique moderne s'il en est une; et le V6 Duratec (2,5 litres, 170 ch), qui s'accompagne de freins à disques à l'arrière (au lieu des tambours de la version 4 cyl.) et de roues en alliage de diamètre supérieur (16 po contre 15).

Le premier s'est avéré une agréable surprise, tandis que le deuxième risque de laisser l'amateur de performances sur sa faim. Le Zetec se distingue par sa linéarité, signe d'une judicieuse répartition de sa puissance. Contrairement à la plupart des 4 cylindres à 16 soupapes, il se passe quelque chose sous la barre des 4 000 tours-minute, et on ne sent pas de creux. À ce couple appréciable s'ajoute une douceur de roulement digne, ma foi, des petits moulins japonais, ce qui n'est pas peu dire.

Le V6 fournit lui aussi de bonnes accélérations à bas régime, surtout lorsque jumelé à une boîte manuelle. Mais il s'essouffle vite : une vingtaine de chevaux supplémentaires seraient les bienvenus pour cette motorisation qui se veut fougueuse. Il se chuchote d'ailleurs que pour 1999, la puissance du V6 pourrait être revue à la hausse... Attendons voir.

Par la même occasion, on pourrait en profiter pour revoir l'embrayage, qui manque nettement de progressivité, ainsi que la boîte manuelle, rétive et imprécise. Il y a pire, certes, mais il y a mieux. Assurément.

En fait, c'est pas moins de 70 p. cent de ses composantes que la Cougar partage avec la Contour. Mais certaines ont fait l'objet de modifications, vocation oblige. C'est notamment le cas des suspensions, munies de ressorts et d'amortisseurs plus fermes, ainsi que de barres antiroulis plus larges. De plus, le centre de gravité a été abaissé. Tout ça afin de concrétiser les aspirations sportives de ce coupé désireux de retrouver l'animal en lui...

Il en résulte un sous-virage peu prononcé, à peine perceptible si l'on s'en tient à une conduite normale, et un roulis superbement maîtrisé. La Cougar semble planter ses griffes dans l'asphalte car pour atteindre la limite d'adhérence, il faut la pousser dans ses derniers retranchements. Toutes ces qualités lui confèrent une tenue de route digne d'un coupé sport. Et ce, malgré les kilos en trop qui subsistent.

Malgré sa précision et le dosage de l'assistance, la direction m'a laissé mi-figue, mi-raisin. Dans un premier temps, elle pèche par son trop grand rayon de braquage et dans un deuxième temps, elle m'est apparue lente. Par contre, le freinage se place à l'abri de toute critique : avec le V6, il y a des disques aux 4 roues et ça paraît! Mais encore là, rien n'est parfait : l'ABS est optionnel. La belle affaire...

Néanmoins, le bilan global de la nouvelle Cougar est positif. Les amateurs de coupés sport cherchent de la performance, de l'agrément de conduite, mais aussi du style; mis à part le premier critère, la Cougar devrait les satisfaire pleinement. D'autant plus qu'elle se démarque par des qualités plus rationnelles, mais non moins importantes, telles que son confort, sa qualité d'assemblage et la fiabilité de ses organes mécaniques. Autrement dit, il y a là un beau mélange de raison et de passion.

POUR :
- **Look accrocheur**
- **Finition et qualité d'assemblage**
- **4 cylindres réussi**
- **Mécanique éprouvée**
- **Comportement sportif**
- **Freinage impressionnant**

CONTRE:
- **Piètre visibilité arrière**
- **Places arrière symboliques**
- **Performances moyennes (V6)**
- **Embrayage peu progressif**
- **Boîte manuelle récalcitrante**

Fiche technique

Mercury Cougar

Rouage d'entraînement: traction
Moteur: V6 2,5 litres 24 soupapes à double arbre à cames en tête; injection électronique séquentielle multipoint
Puissance: 170 ch à 6 250 tr/min
Couple: 165 lb-pi à 6 250 tr/min
Transmission: boîte manuelle à 5 rapports; boîte automatique à 4 rapports (optionnelle)
Direction: à crémaillère, à assistance variable
Suspension: à 4 roues indépendantes
Freins: disques aux 4 roues; ABS optionnel
Pneus: Firestone Firehawk GTA P215/50R16
Performances: 0-100 km/h: 9,2 secondes; vitesse maximale: 195 km/h
Poids: 1 419 kg
Capacité du réservoir à essence: 60 litres
Garantie: 3 ans/60 000 kilomètres
Prix du véhicule d'essai: 29 515 $ (Cougar V6)

NOMINATION

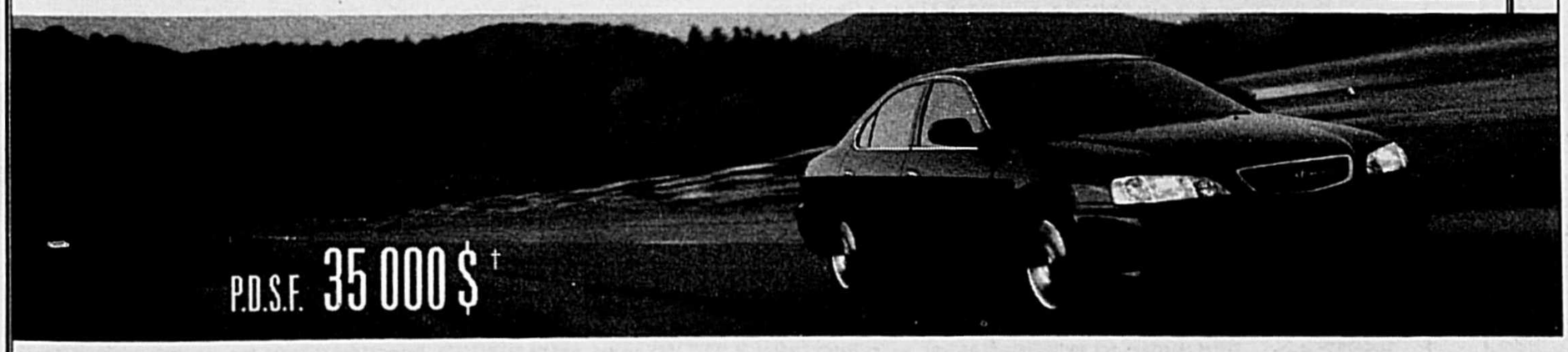
M. Louis Ouellet, directeur des ventes de Yamaska Ford, est heureux d'annoncer la venue de M. Pierre St-Amand au sein de son équipe de vente de véhicules usagés.



M. Pierre St-Amand

M. St-Amand possède plus de 10 années d'expérience dans la vente de véhicules d'occasion. Il est donc en mesure de répondre à tous les besoins de ses clients, par des conseils judicieux.

YAMASKA FORD
"Sur le boulevard de l'auto"
2000, Boul. Casavant, St-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)
(Mtl.: 875-6655)
http://www.autoling.com/yamaska
Plus de 65 ans à votre service.
Une affaire de confiance
774-2000
Le plus gros vendeur de camions Ford à Saint-Hyacinthe
0257506

ACURA TL 1999
La voiture de l'année

P.D.S.F. 35 000 $†
☑ V6 de 225 chevaux avec VTEC ● SportShift ● Sièges chauffants en cuir ● Chaine Bose® avec lecteur CD ● Climatiseur
Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

ACURA
les concessionnaires fiables
ACURA Casavant
2499, Casavant O.,
Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)
(450) 771-0101
Internet: http://www.acuracasavant.com
Email: acura@ntic.qc.ca
«Sur le boulevard de l'auto»

†P.D.S.F. de 35 000 $ pour la 3.2TL 1999. Transport et préparation (850$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
*Bose est une marque déposée de Bose Corporation.
0268351

Un parc industriel en santé à Acton Vale

(MB) - La Corporation de gestion et de promotion du parc industriel d'Acton Vale n'a pas chômé au cours des 12 derniers mois en contribuant de près ou de loin à des investissements totalisant plus de 1,4 M $.

L'organisme voué à la promotion et au développement industriel et commercial de la Ville d'Acton Vale, et tout particulièrement de son parc industriel, a acquis des terrains d'une superficie de 1 million de pieds carrés rendant possible la construction de trois nouveaux immeubles.

Autant d'entreprises assureront leur expansion, soit par la construction d'un bâtiment de 11 250 pieds carrés abritant l'entreprise Miss Arachew, par la vente de terrains qui a permis la construction d'un bâtiment de 15 000 pieds carrés par les Équipements Pierre Champigny ou par la construction d'un autre bâtiment de 10 000 pieds carrés par les Entreprises D.A.M.I..

La Corporation possède présentement des espaces industriels totalisant plus de 225 000 pieds carrés qui ont généré plus de 8 M $ d'investissements.

Au cours des derniers mois, la Corporation a aussi doté la région d'Acton de salles multimédia et procédé à l'agrandissement des locaux abritant les organismes voués au développement économique de la région d'Acton.

Rappelons que le parc industriel de la Ville d'Acton Vale comptait en 1998, 1471 emplois, soit 554 de plus qu'il y a sept ans, incluant les 1078 de Beaulieu Canada.

En 1998, 34% (27) des entreprises manufacturières et 73% (2180) des emplois manufacturiers de la MRC d'Acton se retrouvaient sur le territoire de la Ville d'Acton.

La MRC Les Maskoutains à la bourse

Une collaboration de

CD Les Maskoutains

Mario De Tilly
Nathalie Laberge

Lévesque Beaubien Geoffrion

Claude Surprenant
Jean-Francois Milette

DENRÉES AGRICOLES			COURS 21-May-99	21-Mar-99
Bétail	Juin		63.53	63.37
Maïs	Mai		214.60	220.00
Porc	Juin		56.85	28.45
Soya	Mai		468.00	555.00
ENTREPRISES				
SLM (CCM)		U$	43.04	42.00
Gallileo		U$	4.11	3.20
Groupe Transcontinental			16.40	12.75
ING		U$	57.08	54.75
Kimberly Clark		U$	61.08	53.37
Lassonde			14.90	17.00
Parmalat		U$	1.60	1.83
Saputo			36,35	40.95
Sportscene			7.25	6.95
St-Jude médical		U$	35.10	30.95
Vin Andres			12.60	17.00

HÉ ! TOI ! J'AI LE COUP DE FOUDRE POUR TOI !

mazda L'ÉVÉNEMENT LE PRINTEMPS S'ÉCLATE

Mazda Miata 1999



1,9 %† FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À 48 MOIS SUR TOUTES LES MAZDA 1999 EN STOCK

Lauréate du Prix des Voitures de l'année 1999 de l'AJAC

Association des Journalistes Automobile du Canada



Mazda Protegé SE SPORT 1999

OU LOUEZ À PARTIR DE 219$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS ! COMPTANT INITIAL DE 1 895$

Disponible en édition limitée avec toit ouvrant électrique et becquet arrière. Lecteur de CD inclus ! Profitez du printemps avec l'édition Protegé SE SPORT 1999.



Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 4 portes 1999

OU LOUEZ À PARTIR DE 245$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS ! COMPTANT INITIAL DE 1 275$

Cotée parmi les meilleurs achats selon Consumers Digest Moteur V6 de 3L • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Freins antiblocage à l'arrière



Mazda 626 LX V6 1999

OU LOUEZ À PARTIR DE 299$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS ! COMPTANT INITIAL DE 2 600$

Obtenez une Mazda 626 LX V6 à un prix inférieur à celui d'une Camry LE 4 cylindres♦ • Boîte automatique • Climatiseur • Lecteur de CD • Groupe électrique



Mazda Millenia S 1999

OU LOUEZ À PARTIR DE 399$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS* TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS ! COMPTANT INITIAL DE 5 000$

Son moteur breveté à cycle Miller est considéré comme un des dix meilleurs du monde** • Antipatinage électronique • Freins antiblocage (ABS) • Rétroviseurs extérieurs et sièges avant chauffants

Coup de foudre ! Coup de fougue !

mazda

Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca — Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

♦D'après une comparaison des prix de détail suggérés pour 1999 et publiés par les manufacturiers Mazda et Toyota en janvier 1999. **Magazine Ward's Auto World (1995-1998)

Location Bonnerchoix Mazda

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda Protegé SE SPORT 1999 neuves, modèle D4XM59SA20, Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2 1999 neuves, modèle XCTB59DA00, Mazda 626 LX V6 1999 neuves, modèle F4LV79AA00, et les Mazda Millenia S 1999 neuves, modèle K4LN79TA00, en stock chez les concessionnaires. † Exemple de financement à l'achat: 10 000$ au taux de 1,9%; 48 paiements de 216,52$; coût d'emprunt de 392,96$; total à payer de 10 392,96$. Cette offre n'est pas disponible sur l'édition limitée du 10e anniversaire de la Mazda Miata 1999. *Taux de location personnalisée Mazda: Offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Pour les Mazda Protegé SE SPORT et Mazda B3000 SE V6 Cab Plus 4x2, dépôt de sécurité de 300$. Pour la Mazda 626 LX V6, dépôt de sécurité de 350$. Pour la Mazda Millenia S, dépôt de sécurité de 500$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Pour tous les modèles en location-bail: limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Offres d'une durée limitée à compter du 5 avril 1999. Offres de financement et de location soumises à l'approbation du crédit.

Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement.

Denis B. Cloutier devient vice-président exécutif

Réorientation à la Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains

■ JEAN-MARIE FONTAINE

Un vent de renouveau souffle présentement sur les Chambres de commerce du Québec. À Saint-Hyacinthe, la réflexion a été enclenchée il y a trois ans et elle a donné ses fruits au cours du dernier exercice avec l'entrée en scène de Denis B. Cloutier. Réunis en assemblée spéciale récemment, les membres du conseil d'administration ont revu la structure organisationnelle et ils ont confirmé M. Cloutier au poste de vice-président exécutif avec droit de vote pour se démarquer de leurs homologues.

Daniel Primeau, président de la Chambre de commerce, rappelle que les administrateurs locaux avaient sonné l'alerte il y a quelques années. «À l'époque, nous sentions que la Chambre se dirigeait vers une problématique à la présidence, parce que le poste était devenu très exigeant. Cette situation était à ce point inquiétant qu'un comité avait été mandaté pour étudier la question en profondeur. La réflexion s'est finalement traduite par un poste de permanent, afin d'alléger la tâche du président. Pendant deux ans, tous se souviendront que Roland Cordeau a assumé la transition en occupant la double fonction et en définissant les rôles de chacun, le directeur général se voyant confier les opérations de la Chambre, alors que le président s'occuperait de la représentation».

Par le passé, les Chambres de commerce se sont souvent vu accoler l'étiquette de club social, mais ce temps est bien révolu. Selon le président Primeau, les Chambres les plus progressives sont de plus en plus présentes dans le milieu. «Les Chambres les plus performantes ont effectué un virage et plusieurs ont opté pour un vice-président exécutif avec plein pouvoir de gestionnaire et de représentation. Quant au président du conseil d'administration, il dégage les orientations de son comité tout en exerçant un certain contrôle dans les meilleurs intérêts du développement de la Chambre».

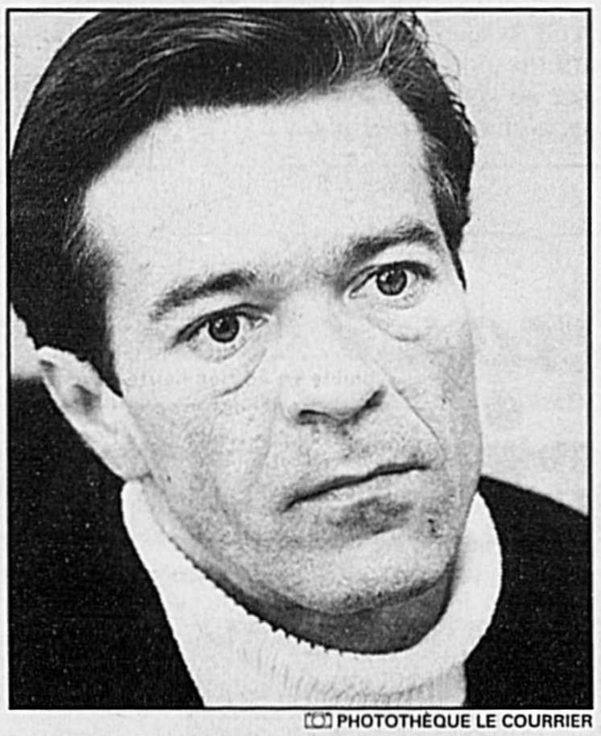
À Granby, récemment, Denise Gagnon s'est vu confier la présidence et la direction générale de la Chambre de commerce de l'endroit, une première au Québec. De par sa double fonction, Mme Gagnon obtient le droit de vote aux assemblées du conseil d'administration en plus d'agir à titre de porte-parole de l'organisme qui, incidemment, comptera également sur un président au sein de son conseil d'administration.

«Dans les faits, la structure de notre Chambre s'apparente à celle de Granby, puisque notre vice-président exécutif reçoit ses mandats de notre conseil d'administration. Lorsqu'on parle d'une super structure comme la Chambre de commerce du Québec, il est normal qu'il y ait deux présidents, mais nous ne voyons pas ça d'un bon oeil à Saint-Hyacinthe. J'ai personnellement consulté l'Internet pour connaître les façons de faire ailleurs et c'est la tendance. Lorsqu'une Chambre de commerce initie des projets, elle a à assurer des suivis et c'est le rôle qui incombe au vice-président exécutif, le président donnant de son temps bénévolement pour la collectivité économique. Nous nous adaptons aux nouvelles réalités, puisque nous avons également réduit notre conseil d'administration de quinze à dix membres», laisse entendre Daniel Primeau.

Le principal intéressé, Denis B. Cloutier, abonde dans le même sens. «C'est dans le but de prévenir la confusion que le comité a jugé bon de s'en tenir à un vice-président exécutif et ça convenait».

Droit de vote

Toutefois, contrairement à l'ensemble des vice-présidents exécutifs des Chambres de commerce, M. Cloutier a droit de vote aux assemblées du conseil d'administration. «Je pense qu'il ne faut pas craindre de se commettre et être capable de le démontrer. J'ai à appliquer les décisions du conseil d'administration et j'ai comme principe de m'engager totalement».



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Denis B. Cloutier, vice-président exécutif de la Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains est l'un des rares au Québec à avoir droit de vote au conseil d'administration.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

Daniel Primeau a vécu les transformations majeures qui se sont opérées à la Chambre de commerce. Mardi prochain à l'assemblée générale, il passera les pouvoirs avec la satisfaction du devoir accompli.

Le président Primeau est le premier à reconnaître qu'il faut un certain cran de la part d'un vice-président exécutif. «C'est Denis qui nous l'a proposé et c'est une preuve évidente qu'il est sérieux dans sa démarche et qu'il ne cherche pas à se déresponsabiliser».

À la hauteur des attentes

Le vice-président exécutif se promet d'être à la hauteur des attentes. «Un des objectifs est de dégager le président d'une surcharge de travail bénévole qui nécessite entre vingt et trente heures par semaine. La Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains s'est donné comme mission de promouvoir les nouvelles technologies, l'emploi et la formation et elle est très bien positionnée. J'ai développé un bon réseau de contacts à travers les Chambres de commerce et toutes les bonnes choses qui se font ailleurs, nous les adaptons à nos réalités».

En fin de mandat, Daniel Primeau ne cache pas que la tâche d'un président est accaparante, mais il est persuadé que la Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains est en bonne position. «De par la structure que nous nous sommes donnée et le virage que nous avons effectué, la Chambre est bien positionnée dans l'échiquier provincial à l'instar de celle de Granby, reconnue pour être proactive».

L'assemblée générale de la Chambre se déroulera mardi prochain 1er juin. «Nous dévoilerons notre nouvelle image qui est en relation directe avec nos actions», promet Denis B. Cloutier.

Questions de finances

Votre testament, partie intégrante de votre planification fiscale

Par Jacques Jubinville C.A.

La rédaction de votre testament doit être guidée par votre volonté de léguer selon vos désirs les biens que vous posséderez au moment de votre décès. Vous devez cependant considérer que les différents legs que vous effectuez dans votre testament comportent des incidences fiscales qui influenceront la valeur de votre succession et de celle de vos héritiers.

Le testament et la fiscalité

Lorsque vous planifiez réduire vos impôts, vous espérez conserver le maximum de liquidités afin de contrôler l'utilisation qui en sera faite. Dans le même ordre d'idée, le transfert de vos biens à vos héritiers devrait tenir compte des incidences fiscales afin de conserver le plus de valeur possible entre les mains des héritiers. De façon générale, les législations fiscales prévoient qu'il y a disposition réputée de tous vos biens à la juste valeur marchande au moment de votre décès. Cette disposition entraîne une imposition importante dans votre dernière déclaration de revenus.

La rédaction du testament doit prévoir des éléments qui permettront de minimiser l'imposition relative à cette disposition réputée.

Le bilan personnel

Établir la liste de vos biens à une date précise devrait toujours être le point de départ de la rédaction de votre testament. Ce bilan devrait faire ressortir le coût et la valeur marchande de tous vos biens à la date choisie. Cette façon de procéder permet de quantifier l'impact fiscal de chacun des biens à léguer.

Les biens légués au conjoint et aux enfants

Les legs au conjoint permettent de reporter la date à laquelle la disposition réputée de vos biens sera considérée aux fins des lois fiscales canadiennes. En effet, il est possible de transférer vos biens à votre conjoint en franchise d'impôt à la suite de votre décès. Les biens ainsi transférés garderont leurs caractéristiques fiscales (prix de base rajusté, coût fiscal, etc.) et le conjoint survivant héritera de ces caractéristiques. L'impact fiscal de la disposition réputée est alors reporté au moment du décès du conjoint survivant. Il est à remarquer que la situation est identique pour les conjoints de fait.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) peuvent représenter un impact fiscal important s'ils ne sont pas légués au conjoint survivant. Vous devrez tenir compte de ce fait dans la rédaction de votre testament.

Les REÉR peuvent également être légués à un enfant ou petit-enfant qui est financièrement à votre charge et bénéficier d'un certain étalement de l'imposition du régime légué.

La fiducie testamentaire

L'utilisation de fiducies testamentaires afin de léguer vos biens vous permettra d'atteindre deux objectifs précis soit, en premier lieu, de conserver un certain contrôle sur la dévolution de vos biens après votre décès et, si vous le désirez, après le décès de vos héritiers, et en deuxième lieu, de permettre à vos héritiers de fractionner les revenus générés par les biens légués en fiducie entre la fiducie testamentaire et l'héritier.

Autres considérations

Afin d'atteindre vos objectifs personnels, vous devrez, préalablement à la rencontre avec votre conseiller fiscal et le juriste qui rédigera votre testament, déterminer les éléments suivants :

- le nom des liquidateurs et des fiduciaires qui vont administrer les biens légués;
- le degré de contrôle que vous voulez conserver sur les biens qui seront légués à vos héritiers;
- les héritiers que vous désirez avantager à la suite de votre décès;
- le nom du tuteur qui aura la garde de vos enfants mineurs si vous décédez sans conjoint survivant.

Samson Bélair Deloitte & Touche

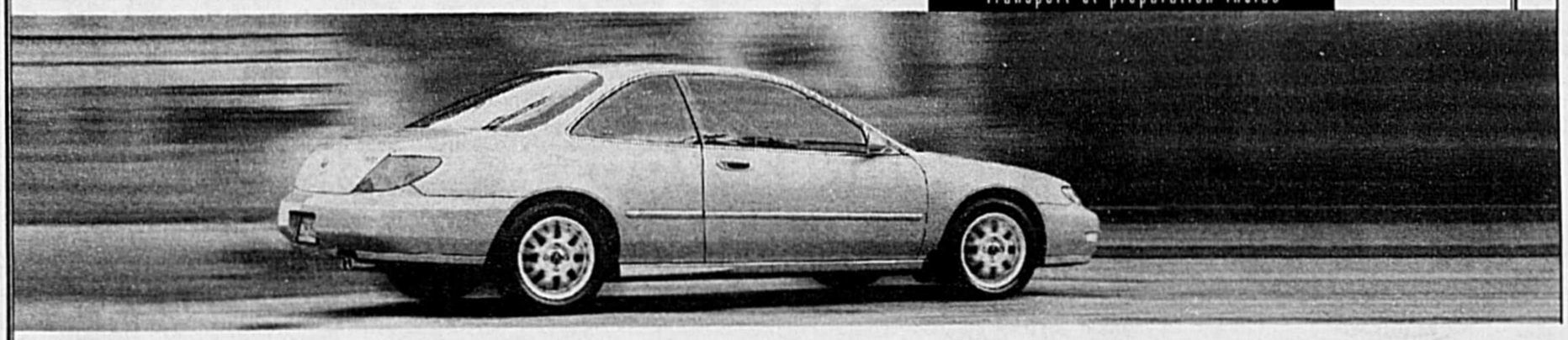
774-4000

ACURA CL 1999

348 $* par mois

4,8 %* taux de location

Transport et préparation inclus



☑ Climatiseur ● Sièges garnis de cuir ● Roues de 16 po en alliage ● Lecteur CD ● Toit ouvrant

ACURA les concessionnaires fiables

ACURA Casavant

2499, Casavant O., Saint-Hyacinthe (sortie 130 autoroute 20)

(450) 771-0101

Internet: http://www.acuracasavant.com

Email: acura@ntic.qc.ca

«Sur le boulevard de l'auto»

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la CL (modèle YA315X), total des paiements : 16 704 $. Un acompte de 3 225 $ et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

0256352

Un club amélioré et fusionné

L'Arsenal est d'attaque pour la saison de soccer senior 99...

(ML)- Après plusieurs semaines de travail intense, c'est avec grand plaisir que l'administration de l'Arsenal de Saint-Hyacinthe présente son club, cuvée 1999. Aux yeux des dirigeants, l'équipe sera améliorée puisque l'Arsenal a regroupé ses deux équipes de l'an dernier pour n'en former qu'une seule, qui évoluera en division provinciale AAA de la Ligue de soccer élite du Québec (LSÉQ).

Les jeunes joueurs de la formation régionale, se sont très bien développés sous la gouverne de leur entraîneur Benoit Lemelin, l'an dernier, et ils sont prêts à relever le défi de la LSÉQ.

Le joueur-entraîneur Gaétan Dion est d'ailleurs content de l'équipe qu'il a sous la main.

«Nous avons la chance de compter sur des joueurs qui sont avec nous depuis quelques années et qui formeront donc un bon noyau. De plus, nous profiterons de la venue de joueurs très prometteurs qui, malgré leur jeune âge, possèdent beaucoup d'expérience. La plupart ont évolué en LSÉQ, à des niveaux inférieurs. L'ajout de ces joueurs devrait nous donner plus de mordant à l'attaque, ce qui viendra combler une lacune des dernières années. Dans les buts, nous pouvons compter sur deux gardiens de qualité», d'analyser Dion.

Ce dernier a des objectifs très simples en vue de la saison, qui s'est ébranlée dimanche, à Saint-Jean.

«Nous voulons améliorer la fiche de l'an dernier, et ce à tous les niveaux. Nous voulons aussi demeurer en deuxième division tout en offrant un spectacle intéressant.»

L'Arsenal arrive avec quelques nouveautés, notamment un logo fort dynamique. C'est la création d'Isabelle Ménard, une joueuse de soccer de Saint-Hyacinthe et étudiante finissante en graphisme à Montréal.

«Le ballon m'a tout de suite accroché. Il est frondeur, déterminé, foudroyant. Bref, il est à l'image du club que l'on a voulu développer avec l'Arsenal. D'ailleurs, nous avons plusieurs projets avec ce logo qui, nous l'espérons, nous aidera à nous rapprocher de notre clientèle», a déclaré le directeur-gérant de l'Arsenal, Jean-François Lafond.

L'Arsenal, qui visite le Jean-Talon Rosemont ce soir (mercredi), inaugurera sa saison locale en recevant le FC Sélect Rive-sud, le 29 mai, à 20 h.

«Il est important de noter la date car contrairement aux autres matchs, il est disputé un samedi. L'idée est d'attirer les jeunes amateurs de soccer qui ne peuvent peut-être pas assister à nos joutes du mercredi ou dimanche, à 20 h 30 ou 21 h», a expliqué Jean-François Lafond.

Dans un autre ordre d'idées, le tirage au sort pour la Coupe de la Fédération a quelque peu favorisé l'Arsenal, a admis M. Lafond.

La formation maskoutaine évitera la ronde préliminaire et atteindra la première ronde, où il affrontera les Condors de Rivière-des-Prairies, deuxièmes favoris.



Le nouveau logo de l'Arsenal donne une image déterminée de l'équipe maskoutaine.

Les deux équipes s'affronteront deux fois en autant de jours. Le samedi 12 juin, à 18 h 15, l'Arsenal visitera les Condors. Le lendemain, à 19 h, les Condors leur rendront la politesse.

La Coupe de la Fédération permettra de déterminer le club qui complétera le carré d'as, avec les deux champions de saison en deuxième division, et le monarque de la campagne en première division, en vue de la Coupe du Québec.

... mais trébuche à sa première sortie!

(ML)- L'Arsenal de Saint-Hyacinthe a mal amorcé sa saison dans la Ligue de soccer élite AAA du Québec, subissant une défaite de 5-1 contre le Celtix de Saint-Jean, dimanche.

La formation maskoutaine n'a jamais su s'imposer face à un adversaire techniquement supérieur. L'instructeur-chef Gaétan Dion a noté un manque d'intensité et de concentration, ainsi qu'une condition physique inférieure à améliorer.

Au niveau individuel, Olivier Moreau et Christopher Gabriel ont été les plus constants. Malgré leur jeune âge, ils possèdent un bagage et une technique à point pour évoluer dans ce calibre, selon Gaétan Dion.

Championnats canadiens de tumbling

Mayranie Couture fière de sa 17e place

(ML)- Après une sortie difficile lors des compétitions réservées aux groupes d'âge, où elle n'a pu faire mieux qu'une dixième place, mardi, la gymnaste Mayranie Couture s'est bien reprise, quarante-huit heures plus tard, terminant 17e lors des Championnats canadiens de tumbling, la semaine dernière à Vancouver.

Au combiné des épreuves, Mayranie a terminé la compétition avec un total de 39.20. La championne, une athlète de Drummondville, a accumulé 41.60. Au classement des équipes, le Québec a devancé toutes les provinces rivales, ce qui a comblé la jeune gymnaste de Saint-Simon.

«Mayranie était très contente d'avoir atteint son objectif, puisqu'elle visait une place parmi les vingt premières. Surtout, elle avait vraiment l'impression d'avoir contribué à la médaille d'or de l'équipe du Québec. Enfin, elle était très fière de représenter le Club de gymnastique de Saint-Hyacinthe», a raconté la mère de Mayranie, mardi matin.

Trois autres gymnastes maskoutains ont participé à ces championnats, dans les catégories groupes d'âge. Sonia Lafontaine a été la meilleure du groupe, avec une quatrième position. Jennifer Daigle s'est classée au sixième rang, et Stéphane Blanchette, au huitième échelon

Super Écran
Du cinéma Bien garni...

3 MOIS POUR 33$*

3 PIZZAS MIKES® GRATUITES**!
VALEUR DE 45$

*L'offre se termine le 15 juin 1999. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre, elle est non remboursable et conditionnelle à une approbation de crédit. Elle est offerte aux non-abonnés à Super Écran depuis au moins 60 jours. Frais d'installation, décodeur et/ou câblosélecteur requis selon le télédistributeur. Toutes taxes en sus.

**Certaines conditions s'appliquent.
Détails chez les Restaurants Mikes® participants.



ABONNEZ-VOUS À SUPER ÉCRAN
1 800 665-5151
RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES (819) 693-5151

SE SUPER ÉCRAN
RESTAURANT MIKES RESTAURANT
COGECO COGECO CÂBLE INC.

Soccer mineur élite

Une ouverture locale réussie pour l'Inter-Groupe Commerce

(ML)- Quatre des sept formations de l'Inter-Groupe Commerce participant à la journée d'ouverture locale, le samedi 22 mai, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, ont remporté leurs joutes respectives.

Le U10 garçons a vaincu Sorel 2-1, grâce aux buts de Karl Pineault et Dominic Bélanger et à la solide performance du gardien Benoit Sansoucy.

Le U12 garçons a signé un gain de 4-1 sur les Verts de Sherbrooke. Yan Pelletier, Alexandre Gaulin, San Duong et Steven Branco ont fait bouger les cordages, pour l'Inter.

Les deux autres victoires sont allées à des équipes féminines. Le U11 a facilement défait l'Alliance de Sorel 6-1. Andréanne Gagné a été particulièrement étincelante, avec quatre buts. Éliane Coulombre et Sarah Patenaude ont complété la marque.

L'entraîneur Richard Labonté a tenu à souligner l'effort collectif de l'équipe.

Quant au U15, il a battu le Cosmos de Granby 1-0. Geneviève Gosselin a marqué l'unique but du match, sur un direct de Marie-Hélène Labonté.

Le U13 garçons a perdu 8-1, le seul but maskoutain étant l'oeuvre de Patrick Flibotte. Le U13 féminin a également subi un cinglant revers, 8-1 contre l'Attak du C.S.J.R. Enfin, le U17 filles, qui ne comptait aucune remplaçante, a été blanchi 3-0 par la Voie Maritime.

Plus tôt dans la semaine, le U17 avait pris la mesure de l'Attak du CSJR, 3-1. Karine Plante, deux fois, et Émilie Couture, ont marqué les buts de l'Inter.



PPM — Patrick Deslandes

Accompagnée de deux joueuses du U15 de l'Inter-Groupe Commerce, le maire Claude Bernier a officialisé l'ouverture de la saison de soccer mineur élite.

Baseball mineur élite

Le Sports Experts brise la glace

(ML)- Après trois défaites consécutives, dont une lors de la dernière manche du club adverse, le Sports Experts moustique BB a décroché une première victoire dans la Ligue de baseball mineur élite Air Transat samedi.

Tirant de l'arrière par le score de 10-3 après quatre manches de jeu, les Condors ont déployé leur attaque pour ainsi vaincre les Voltigeurs de Varennes 11-10, au terrain des loisirs Douville.

Michaël Gardner, avec deux coups sûrs, dont un circuit de trois points, Francis Messier, avec trois coups sûrs et deux points produits, ainsi que Jean-David Roy, avec deux coups sûrs et un point produit, ont été les meilleurs pour les Maskoutains.

La victoire a été créditée au lanceur Nicolas Dupaul Prince.

En classe bantam, le Lévesque Beaubien & Geoffrion a poursuivi sur sa lancée explosive, signant des victoires de 17-0, samedi, et 16-0 dimanche, chaque fois contre Saint-Hubert.

Samedi, pendant que le lanceur Anthony Arès-Rousseau espaçait deux coups sûrs, Alex Thibault faisait produire quatre points avec un coup de circuit, un triple et un double.

Le lendemain, Alex Thibault a fait du bon travail au monticule et au bâton. À titre de lanceur, il n'a accordé que trois coups sûrs à l'adversaire. En tant que frappeur, il a cogné deux doubles et produit deux points.

Pendant ce temps, en classe midget, le Concorde Automobile a mérité une quatrième victoire consécutive, 6-3 à Saint-Bruno, mardi dernier.

Benoit Champoux et Jean-Patrick Mailhot ont passé, respectivement, quatre et trois manches au monticule, pour mener la formation maskoutaine vers la victoire. Champoux et Mailhot ont également contribué à l'attaque, tout comme Maxime Hébert, Olivier L'Heureux et Antoine Leblanc.

Enfin, en classe pee-wee, le Saint-Hubert a divisé ses deux parties de la dernière semaine.

Jeudi, les joueurs de l'entraîneur Vincent Pineault ont blanchi le Haut-Richelieu 11-0. Jesse Picard, Simon Dubreuil et Francis Cordeau ont frappé deux coups sûrs chacun. Au monticule, Cordeau, Benoit Sansoucy et Frédéric Morin n'ont accordé que deux coups sûrs.

Dimanche, les Condors ont laissé filer une avance de 5-2 après trois manches, et ont perdu 11-6, face à Roussillon.



PPM — Patrick Deslandes

Tournoi de golf du GRAPE : Clément Jodoin président d'honneur

Lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 20 mai, dans les locaux des Automobiles Simard, les responsables du deuxième tournoi de golf du Groupe régional d'aide à la Petite Enfance ont annoncé la nomination de Clément Jodoin, instructeur adjoint chez le Canadien de Montréal, à titre de président d'honneur. Cet événement aura lieu le dimanche 13 juin, au Club Le Drummond. Le GRAPE est un service de simulation pour les enfants âgés de moins de 5 ans, ayant un retard de développement moteur ou un handicap physique. Dans l'ordre habituel, MM. Alain Gagnon, professionnel au Club Le Drummond, Michel Bernier, président du GRAPE, Clément Jodoin, Jacques Simard, de Simard Automobiles, et Éric Courchesne, de les Associations Courchesne.

À coups de points

Baseball

Ligue Rive-Sud Métro

Catégorie moustique

Résultats
22 mai
Varennes 10 St-Hyac. 11

Calendrier
26 mai
Bouch. à St-Hyac. (19 h)
(À Douville II)
29 mai
St-Hyac. à Varennes (11 h)
(Prévert 2)

Catégorie pee-wee

Résultats
20 mai
St-Hyac. 11 Haut-Rich. 0
23 mai
Roussillon II 11 St-Hyac. 6

Calendrier
30 mai
Bouch. à St-Hyac. (16 h)
(À Douville II)

Catégorie bantam

Résultats
22 mai
St-Hyac. 17 St-Hubert 0
23 mai
St-Hubert 0 St-Hyac. 16

Calendrier
28 mai
St-Hyac. à Long. (20 h 45)
(Laurier)
29 mai
St-Hyac. à Haut-Rich. (13 h)
(P.-Benoit)
30 mai
St-Hyac. à Rouss. II (11 h)
(Jean XXIII)

Catégorie midget

Résultats
18 mai
St-Hyac. 6 Val. Rich. I 3
23 mai
Var. à St-Hyac. (rem.)
25 mai
St-Hyac. à Val. Rich. I

Calendrier
30 mai
St-Hyac. à Bas-Rich. (13 h)
(Stade Sorel)
1er juin
St-Hyac. vs Val. Rich. II (20 h 30)
(Multisport 1)

Balle-molle

Bons Gars Laurentide

Résultats
6 mai
C. Fontaine 5 — Resto Donut 16
Rest. Lussier 1 — Minute Muffler 13
13 mai
Resto Donut 6 — Rest. Lussier 3
C. Fontaine 18 — Minute Muffler 6
20 mai
Rest. Lussier 9 — C. Fontaine 10
Resto Donut 3 — Minute Muffler 13

Classement

Équipes	G	P	N	PP	PC	Pts
Minute Muffler	2	1	0	32	22	4
Resto Donut	2	1	0	25	21	4
C. Fontaine	2	1	0	33	31	4
Rest. Lussier	0	3	0	13	29	0

ACURA RL 1999

598 $* par mois

4,8 %* taux de location

Transport et préparation inclus



☑ Toit ouvrant électrique ● Climatiseur ● Chaîne sonore avec changeur 6 CD ● Sièges avant chauffants ● Régulateur de vitesse

ACURA
les concessionnaires fiables

ACURA
Casavant
2499, Casavant O.,
Saint-Hyacinthe
(sortie 130 autoroute 20)
(450) 771-0101
Internet: http://www.acuracasavant.com
Email: acura@ntic.qc.ca
«Sur le boulevard de l'auto»

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la RL (modèle KA965X), total des paiements : 28 704 $. Un acompte de 7 700 $ et un premier versement sont requis. Le modèle peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

0256353

SPORTS

Gants Dorés

Le Club de boxe de Saint-Hyacinthe l'emporte de nouveau!



Michel Lamarche

Pour une deuxième année consécutive, le Club de boxe de Saint-Hyacinthe se trouve au sommet de la hiérarchie québécoise. Lors des Gants Dorés, présentés en fin de semaine à Trois-Rivières, les pugilistes de l'entraîneur-chef Marc Seyer ont pris le premier rang, sur un pied d'égalité avec les représentants du Club de boxe de Montréal. Cependant, l'organisation maskoutaine a récolté plus de médailles d'or que le club montréalais.

Le Club de boxe de Saint-Hyacinthe pourra, par ailleurs, poser la cerise sur la sundae, vendredi soir. En prélude du duel revanche opposant Stéphane Ouellet à Davey Hilton, au Centre Molson, Sébastien Demers disputera la finale des 63.5 kg seniors contre le Sorelois Christian Ouellet.

Pour atteindre la finale, Demers a dû vaincre deux rivaux. Il a d'abord battu le Chicoutimien Carl Brassard, 17-11, samedi après-midi. En demi-finale, il a défait Jean Charlemagne, du club Plaza Olympique de Montréal, 10-2.

Chez les seniors, moins de 60 k, Francis Saint-Martin a remporté la médaille d'or, en disposant de Grégory Michel, de Montréal, numéro 2 au Canada, par un score de 9-2. En demi-finale, Saint-Martin a pris la mesure de Frédéric de la Chevrotière, de Shawinigan, 7-2. Son gain le plus prestigieux est toutefois survenu lors de son premier combat du week-end, lorsque Saint-Martin a vaincu John Kellman, du Club Ring 83. Kellman avait participé aux Jeux Olympiques d'Atlanta, en 1996.

Chez les juniors moins de 67 kg, Patrick Denis a remporté l'or, lui aussi, lorsqu'il a forcé Nicolas Tremblay, de Chicoutimi, à l'abandon, au deuxième engagement.

Denis, incidemment, fera également partie du volet amateur, vendredi prochain au Centre Molson, alors qu'il mettra les gants contre le champion canadien Jean-Théo Pascal.

Olivier Boucher, chez les juniors moins de 54 kg, a battu le Québécois Nicolas Valcourt, tandis que Samuel Guérette faisait de même, chez les cadets moins de 34 kg, en disposant du Jonquiérois Gabriel Riffon.

Quatre représentants du Club de boxe de Saint-Hyacinthe ont mérité des médailles d'or sans subir d'opposition. Il s'agit de Kahraman Akyol, Jonathan C. Barbeau, Élysa Lefebvre Breton et Geneviève Lachance.

À toutes ces médailles d'or, il faut ajouter deux médailles d'argent, celles de Maxime Gabriel, chez les juvéniles moins de 51 kg, et de Hugo Beaudry, chez les juniors moins de 51 kg, et une de bronze, décernée à Sylvain Carrier, chez les seniors moins de 57 kg.

Apprentis Champions

Du côté de l'École de boxe Les Apprentis Champions de Sainte-Rosalie, ses deux représentants sont sortis des Gants Dorés avec des médailles d'or.



Le président d'honneur des Gants Dorés, M. Yvon Michel, a remis la médaille d'or à Samuel Guérette, champion chez les cadets moins de 34 kg.

Chez les seniors moins de 48 kg, Sébastien Carrier n'avait pas d'adversaire. Chez les seniors féminins moins de 54 kg, Johanne Beaudin a remporté un cinquième gain consécutif, 6-5 face à l'expérimentée Karine Lapointe, de Shawinigan. Cette dernière en était à son 16e combat en carrière, tandis que Beaudin n'en avait livré que six, avant le week-end des Gants Dorés.

Boxe professionnelle

Victoire expéditive de Steve Larivière à Halifax

(ML)- Le boxeur maskoutain Steve Larivière a remporté une deuxième victoire en autant de sorties chez les professionnels, en expédiant au tapis pour le compte de 10, dès le premier engagement, le Néo-écossais Eddy Hollett, jeudi soir dernier, à Halifax.

Quelque 4500 spectateurs étaient réunis au Metro Center pour ce gala, et ceux-ci ont fait voir de quel côté ils penchaient en huant Larivière à son entrée dans l'arène.

Le pugiliste maskoutain ne s'est toutefois pas laissé intimider par cet accueil plutôt froid. Il a atteint le favori local de solides combinaisons au corps, forçant ainsi Hollett à baisser sa garde avant d'enchaîner avec un puissant crochet de gauche à la tête, tellement puissant, en fait, que Larivière s'est fracturé la main!

Selon Ralph Gabriel, relationniste du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, des négociations sont en cours avec le groupe InterBox visant à permettre à Larivière de livrer un troisième combat professionnel, le 29 juin, au Centre Pierre-Charbonneau.



PHOTOTHÈQUE LE COURRIER

À son deuxième combat chez les professionnels, Steve Larivière a livré une impressionnante prestation, passant le k.o. à Eddy Hollett, jeudi dernier, à Halifax. On pourrait le revoir lors d'un prochain gala du groupe InterBox.

Observations

Rien de truqué dimanche...

Il y a, des fois, des coïncidences qui ont le don de vous laisser bouche bée. Dimanche soir dernier, le réseau NBC diffusait un film sur la vie de Jesse Ventura, cet ancien lutteur élu, l'an dernier, gouverneur de l'état du Minnesota. Pendant le film, l'interprète du rôle de Ventura expliquait certains trucs qu'utilisent les combattants pour éviter les blessures. Or, au même moment, ou presque, à Kansas City, le lutteur canadien Owen Hart se tuait en effectuant une cascade. On sait tous que la lutte est un gros «show», mais on oublie qu'une seule petite fraction de seconde suffit pour que ces spectacles se transforment en tragédie humaine. Comme quoi il peut arriver que la lutte ne soit pas «arrangée avec le gars des vues»...

*****

Ceci étant dit, le propriétaire de la WWF, Vince McMahon, n'a pas fait preuve de beaucoup de jugement en laissant continuer le gala, après l'accident. Même si Hart avait survécu à sa chute, il n'y avait qu'un geste à poser : mettre un terme à la soirée immédiatement et rembourser tous les amateurs. Vous vous souviendrez que le baseball majeur avait agi de la sorte lors du décès de l'arbitre John McSherry, lors du match d'ouverture entre les Expos et les Reds de Cincinnati, en 1996. Au moins, McMahon s'est repris le lendemain, avec un hommage spécial au lutteur canadien, et en annulant divers galas locaux, dont celui qui devait avoir lieu au Centre Molson, en fin de semaine.

*****

Dernier point relatif à ce drame : McMahon a promis qu'il n'y aurait plus de cascades où un lutteur est suspendu dans les airs, comme celle qui a coûté la vie à Owen Hart. C'est un pas dans la bonne direction, surtout que la lutte, depuis cinq ou dix ans, a pris un virage que l'on n'aurait jamais imaginé il y a 25 ou 30 ans. La WWF et la WCW se livrent une bataille féroce pour les cotes d'écoute, les lundis soir, et la sécurité des lutteurs peut ne pas être la première préoccupation des promoteurs. C'est dommage que de tels accidents doivent survenir pour que l'on pense à quelque chose d'aussi élémentaire.

*****

Les Maple Leafs de Toronto ont raté une bien belle occasion de prendre les devants dans la série les opposant aux Sabres de Buffalo. Les joueurs de Pat Quinn ne pouvaient se permettre de se faire battre chez eux, contre un club privé d'un joueur aussi important que Dominik Hasek. La série n'est évidemment pas terminée, mais il sera difficile pour la formation torontoise de reprendre l'avantage de la glace, surtout si Hasek revient rapidement. Par ailleurs, il faut aussi se rappeler que Toronto avait perdu la première partie face aux Flyers, ainsi que contre les Penguins.

*****

De leur côté, les Stars de Dallas avaient vraiment besoin de gagner lundi soir, sinon ils auraient été acculés au pied du mur. De la façon dont ils ont dominé le deuxième match, les joueurs de Ken Hitchcock, le meilleur coach dans la LNH, selon votre humble serviteur, peuvent encore espérer atteindre la finale. Et, personnellement, c'est souhaitable. Je n'ai rien contre Colorado, mais j'ai toujours été de ceux qui aiment voir la meilleure équipe atteindre la ronde ultime.

Championnats canadiens juvéniles de natation à Victoria

Darsigny et Fryer visent au moins une finale consolation

■ MICHEL LAMARCHE

Pour un, il s'agira d'une deuxième et dernière expérience à ce niveau; pour l'autre, c'est une nouvelle aventure à vivre. Malgré cette différence, Simon Fryer et Joanie Darsigny, du Club de natation de Saint-Hyacinthe, ont des objectifs qui se rejoignent, à l'aube des Championnats canadiens juvéniles, du 27 au 30 mai, à Victoria, Colombie-Britannique.

Fryer, 17 ans, et Darsigny, 13 ans, espèrent tous deux participer à au moins une finale consolation dans l'une des trois disciplines auxquelles ils vont chacun participer.

Un tel rendement signifiera que l'un et l'autre se classeront parmi les 16 meilleurs au pays dans l'épreuve en question, pas un mince exploit quand on connaît la qualité de la natation canadienne.

Joanie, qui s'est classée deuxième au récent Championnat provincial AAA, chez les 13-14 ans, participera aux épreuves du 100 mètres brasse, du 200 mètres brasse et du 200 mètres quatre nages individuel. C'est au 100 mètres brasse, où elle possède déjà son standard juvénile canadien, qu'elle a le plus de chances d'atteindre son objectif.

«Ça sera ma première compétition au niveau canadien, et j'admets que ça me rend nerveuse, parce que je souhaite que ça se passe bien», de dire celle qui en est à sa sixième année au sein du CNSH.

Le meilleur temps de Joanie, au 100 brasse, est de 1:16.25, réalisé en bassin de 25 mètres. Si elle veut atteindre le but qu'elle s'est fixé, il lui faudra, selon Simon Marcil, son entraîneur, réaliser un chrono de 1:17, en bassin de 50 mètres. Or, les chronos sont toujours un peu plus plus rapides en 25 mètres, à cause des virages, plus nombreux, ce qui a pour effet d'économiser l'énergie des nageurs.

«Joanie s'est particulièrement améliorée durant l'année, et elle pourrait surprendre. C'est certain que le niveau de compétition est très rapide, ce qui peut causer un certain choc pour un athlète qui en est à ses premières armes à ce calibre. L'année dernière, la compétition a réuni quelque 450 athlètes. C'est un peu comme les Olympiques, toutes proportions gardées», compare Marcil.

Simon Fryer sait un peu de quoi son entraîneur parle, lui qui a vécu, l'an dernier à Sherbrooke, la fébrilité d'une première expérience au niveau juvénile canadien.

«L'année dernière, j'étais nerveux, mais maintenant que je sais ce que ça représente, je me sens en mesure d'atteindre les finales consolation au 50 mètres libre et au 100 libre. Dans les deux cas, je me crois même capable de me rendre jusqu'en grande finale», affirme celui qui vient de compléter sa 7e année au sein du CNSH.

Fryer, qui participera également au 200 mètres libre, est passé très près d'une finale consolation l'an dernier.

«L'année passée, Simon a terminé à deux centièmes de seconde d'une participation à la finale consolation au 50 mètres libre. Malgré ça, il y avait un autre nageur entre lui et la dernière place disponible pour la finale consolation. Ça vous donne une idée de la force du calibre», raconte Simon Marcil, comme pour renforcer son affirmation sur le niveau de compétition.

En plus de son objectif de compétition, Fryer a un autre but en tête. S'il l'atteint, il gravira un échelon additionnel dans la hiérarchie de la natation canadienne.

«Il me manque quatre dixièmes de seconde pour obtenir mon standard senior national au 50 mètres. Si j'y parviens, ça me permettra de participer au Championnat national senior, en août prochain, à Montréal. C'est mon objectif principal et je me suis préparé en conséquence», de déclarer Fryer, sur un ton convaincant.

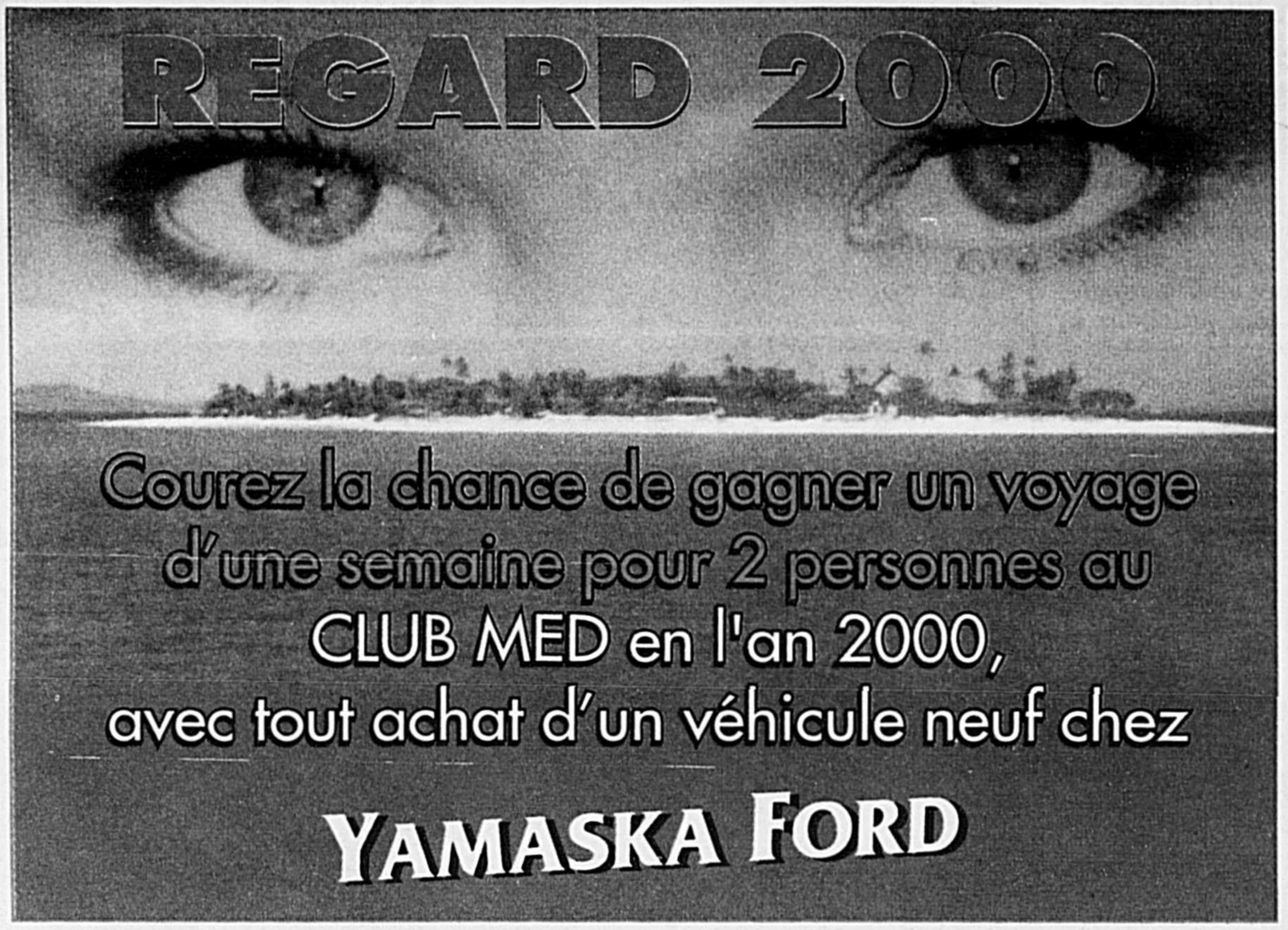
Simon Fryer nagera le 200 libre jeudi, le 50 libre samedi et le 100 libre dimanche. Joanie Darsigny plongera dans la piscine pour le 200 brasse vendredi, le 200 QNI samedi et le 100 brasse dimanche. Pour chacune de ces épreuves, les finales et les finales consolation auront lieu le même soir.



PPM — Patrick Deslandes

Joanie Darsigny et Simon Fryer (au centre) sont fin prêts pour les Championnats canadiens juvéniles de natation, en fin de semaine à Victoria, Colombie-Britannique. Leur entraîneur Simon Marcil fera le voyage avec eux.







Fier commanditaire de La Fondation canadienne pour le cancer du sein.

YAMASKA FORD

"Sur le boulevard de l'auto"

Ford CLASSE Affaires

2000, Boul. Casavant, St-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)
(Mtl.: 875-6655)
http://www.autolinq.com/yamaska/

Plus de 65 ans à votre service.
Une affaire de confiance

774-2000

LES CAMIONS Ford #1

0256398

Le plus gros vendeur de camions Ford à Saint-Hyacinthe



HONDA Casavant VOUS DONNE DES AILES!

Faites l'essai routier
d'un véhicule durant le mois de mai
chez HONDA CASAVANT et nous vous offrirons
GRATUITEMENT des ailes de poulet à
LA CAGE AUX SPORTS

CIVIC SEDAN 4 portes 1999

- 5 vitesses
- Climatiseur
- Verrouillage électrique des portes
- Radio AM/FM stéréo
- Et plus plus plus !!!

238$* /mois

«La voiture la plus vendue au Canada» Journal de Montréal



CR-V 1999

- Transmission manuelle
- 4X4, traction intégrale
- Freins ABS aux 4 roues
- Radiocassette 4HP
- Air climatisé + groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Et plus plus plus !!!

338$* /mois

«La plus vendue de sa catégorie» Car & Drive



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic. Échange ou comptant de 1450$ et de 2660$ pour la CRV, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350$ sont exigibles. Taxes, assurances et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

0257505

HONDA Casavant

(450) 774-1724 MTL (514) 856-7887

2400, Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
(sortie 130, autoroute 20)

GARAGE RECOMMANDÉ CAA